

(D) P33

AVE
MARIA
STELLA

ALMANACH CATHOLIQUE DU JURA

1915

PORRENTRUY
IMPRIMERIE
Société typographique

30 CERTIMES

**Un désir ardent
de recouvrer la santé
ont tous les phtisiques!**



j'ai souffert à un fort catarrhe de poumon, pendant une année, sans que le traitement des médecins ne m'ait donné le moindre soulagement. Je fus souvent pris de terribles accès de toux et je perdais mon appétit de telle façon que je maigrissais à vue d'œil. Un heureux hasard me rendit attentif à votre *Natura* qui, en relativement peu de temps, me débarrassait de mon mal.

Je ne puis que recommander le *Natura* à tout le monde.

Eberslecken, le 2 Mars 1913.

sig. Léo Steinmann.

Je vous informe que j'ai rattrapé l'élèe paré, en sort d'un refroidissement, une forte toux et catarrhe. J'ai employé beaucoup de remèdes, mais sans succès. Enfin, j'ai eu recours à votre remède *Natura* et je fus en peu de temps rétablie. Je vous en remercie sincèrement. Votre *Natura* est un excellent remède pour les phtisiques et je vous recommande à tous ceux qui souffrent du catarrhe et de la toux.

Flums, Froberg, le 6 juillet 1913.

sig. Kath. Wildhaber.

Le flacon est en vente chez le souigné, au prix de Frs. 3.—; les 4 bouteilles Frs. 10.— On peut se procurer également les tablettes *Natura*, contre toux et catarrhe dans les pharmacies et sinon s'adresser directement à **Hans Hodel à Sissach** (Bâle-Campagne.)

H. 267 A.

Banque Populaire Suisse

Bâle, Berne, Delémont, Dietikon, Fribourg,
St-Gall, Genève, St-Imier, Lausanne, Montreux, Moutier, Porrentruy,
Saignelégier, Tramelan, Uster, Wetzikon, Winterthour, Zurich

Agences: Altstetten, Tavannes, Thalwil.

Année	Membres	Capital social fr.	Mouvement total Doit et avoir fr.	Réserves fr.
1869	177	7.730	204,200	310
1879	2.113	1.323.310	322.668.610	40.550
1889	5.297	4.386.500	1.234.402.090	228.300
1899	18.958	17.493.390	3.555.715.600	2.202.940
1909	48.133	46.906.010	8.970.314.700	8.869.920
1913	67.111	66.237.036	11.549.372.591	13.948.700

Réception de dépôts en compte-courant, contre obligations et sur carnets d'épargne. **Encaissement et escompte** de billets, titres remboursables et coupons. **Avances** sous forme de crédits en compte-courant et prêts contre garantie de titres, hypothèque ou cautionnement. **Achat et vente** de bons titres de placement, devises et monnaies étrangères.

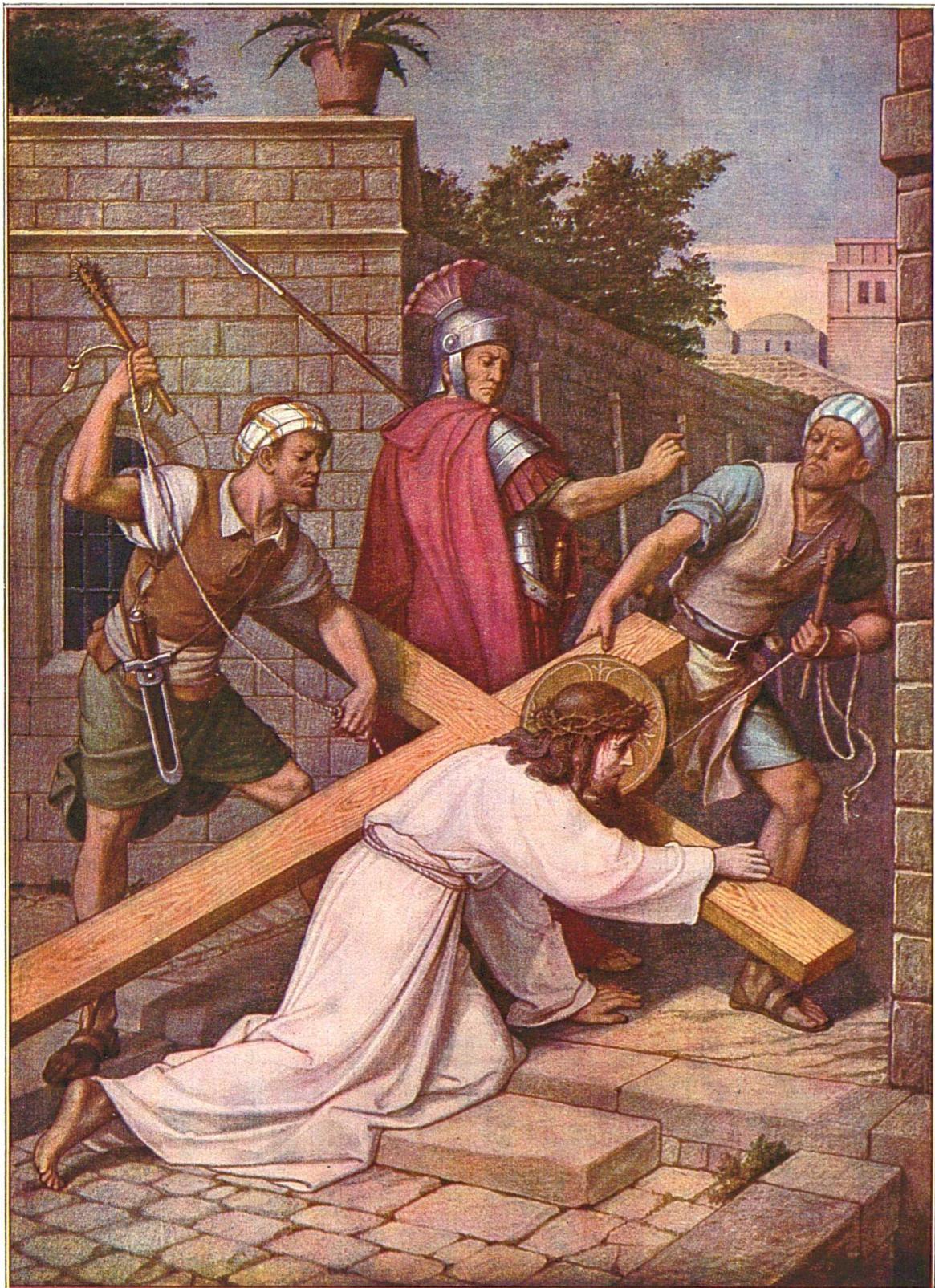
(H 224 A)

Emission de chèques et lettres de crédit sur l'étranger. **Exécution d'ordres de bourse.** **Garde et gérance de fonds publics.** Location de **caisiers** avec fermeture particulière du locataire.

Règlements à disposition. — *Discretion absolue.*

Pour tous renseignements s'adresser aux

DIRECTIONS.



Imprimerie de la société typographique de Porrentruy.

Troisième station: Jésus tombe pour la première fois.

JANVIER

Notes	1.	MOIS DE L'ENFANT-JÉSUS	COURS	LEVER	COUCH.
			de la LUNE etc.	de la LUNE	de la LUNE
	Vend. Sam.	1 CIRCONCISION. s. Odilon <i>a.</i> 2 s. Adélard <i>a.</i> , s. Macaire <i>a.</i>			
	1.	La fuite en Egypte. LUC 2.			
	DIM. Lundi Mardi Merc. Jeud. Vend. Sam.	3 S. <i>N. de Jésus.</i> ste Geneviève <i>v.</i> 4 s. Rigobert év. <i>m.</i> , s. Prisque pr. <i>m.</i> 5 s. Télesphore <i>P.m.</i> , ste Emilienne <i>v.</i> 6 EPIPHANIE. s. Gaspard <i>r.</i> 7 s. Lucien <i>pr. m.</i> , s. Clerc <i>diac. m.</i> 8 s. Séverin <i>a.</i> , s. Erard év. 9 s. Julien <i>m.</i> , ste Basilisse <i>v. m.</i>	Nuageux	4 ^{soir} 13 5. 23	8 ^{matin} 22 9 ^{un} 0
	2.	Jésus retrouvé au temple LUC. 2.			
	DIM. Lundi Mardi Merc. Jeud. Vend. Sam.	10 1. s. Wilhelm év., s. Agathon <i>P.</i> 11 s. Hygin <i>P. m.</i> , s. Théodore <i>a.</i> 12 s. Arcade <i>m.</i> , ste Tatienne <i>mre.</i> 13 s. Léonce év., s. Hermyle <i>m.</i> 14 s. Hilaire év. <i>d.</i> 15 s. Paul <i>er.</i> , s. Maur <i>a.</i> 16 s. Marcel <i>P. m.</i> , s. Sulpice év.	Front	6 37 7 54 9 10 10 25 11 42 — ^{Matin} —	9 31 9 54 10 14 10 32 10 47 11 9
	3.	Noces de Cana. JEAN, 2.			
	DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Sam.	17 2. s. Antoine abbé 18 Chaire s. Pierre., ste Prisque <i>v. m.</i> 19 s. Canut <i>r. m.</i> 20 ss. Fabien et Sébastien <i>mm.</i> 21 ste Agnès <i>v. m.</i> , s. Meinrad <i>m.</i> , 22 ss. Vincent et Anastase <i>mm.</i> 23 s. Raymond <i>c.</i> , ste Emérentiane	Neige	2 24 3 50 5 13 6 27 7 28 8 14 8 48	11 47 12 ^{soir} 18 1 0 1 57 3 7 4 26 5 49
	4.	Guérison du lépreux. MATTH. 8.			
	DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Sam.	24 3. s. Timothée év. <i>m.</i> , s. Babilas év 25 Conversion de s. Paul. 26 s. Polycarpe év., ste Paule <i>vv.</i> 27 s. Jean Chrysostome év. <i>d.</i> 28 ss. Project et Marin <i>mm.</i> 29 s. François de Sales év. <i>d.</i> 30 ste Martine <i>v. m.</i> , ste Hyacinthe <i>v.</i>			
	5.	Les ouvriers dans la vigne. MATTH. 20			
	DIM.	31 Septuagésime. s. P. Nolasque <i>c.</i>			

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure.

Marchés aux Bestiaux de Janvier

Aarberg, Berne	27	Flawyl, St-Gall	11	Langenthal, Berne	19	Vevey, chaque mardi.
Amriswil	6 et 20	Fribourg, Suisse	23	Lausanne	13	Wyl, St-Gall, ch. mardi
Berne, 5 et 19 gr. B. (chaq. mardi p. bét.)		Hérisau, Ap., ch. vend.		Lucerne chaq. mardi.		Wald, Zurich
Escholzmatt, Lucer. 18		Heiden	4 et 18	Rapperswyl, les mere.		12
		Kreuzlingen, Thurg.	8	Sallanches, Hte-Sav.	16	Zoug, chaque mardi.
				Sion, Valais	23	

Foires du mois de janvier 1915

— S U I S S E —

Aarau	20	Châtel-St-Denis	18	Liestal	13	Saignelégier	4
Aeschi	12	Chiètres	28	Locle	12	Schaffhouse	5, 19
Affoltern	18	Dagmersellen	18	Martigny-Bourg	11	Schüpfeheim	4
Aigle	16	Delémont	19	Morat	6	Sidwald	14
Altorf	27, 28	Dielsdorf	27	Môtiers-Travers	11	Sissach	6
Andelfingen	20	Estavayer	13	Moudon	25	Soleure	11
Anet	27	Flawil	11	Muri	4	Sursee	11
Appenzell	13, 27	Fribourg	11	Nyon	7	Thoune	20
Baden	5	Frauenfeld	4, 18	Ollon	8	Tramelan-dessus	13
Berne	5, 19	Gossau	4	Oron-la-Ville	13	Unterseen	1, 27
Bex	28	Interlaken	27	Payerne	21	Uster	28
Bienna	14	Landeron-Combes	18	Pfäffikon	18	Vevey	26
Boltigen	12	Langnau	2	Porrentruy	18	Viège	7
Bremgarten	11	Laufon	5	Reinach	21	Weinfelden	13, 27
Brugg	12	Lausanne	13	Romont	12	Willisau	25
Bulle	7	La Roche	25	Rougemont	16	Winterthour	7, 21
Bülach	6	Lenzbourg	14	Rue	20	Zofingue	14

— E T R A N G E R —

Altkirch	21	Coligny	19	Lons-le-Saunier	7	Port-sur-Saône	27
Aix-les-Bains	2, 11	Cruseilles	6	Maîche	21	Rigney	5
Amancey	7	Delle	11	Mégève	2	St-Amour	2
Aoste, grand marché	12	Dôle	14	Mirecourt	11, 25	St-Claude	9
Arbois	5	Evian-les-Bains	2, 11	Monthéliard	25	St-Jeoire	5, 15
Arinthod	5	Ferrette	5	Montmélian	25	St-Laurent	2
Baume-les-Dames	7, 21	Fraisans	6	Morteau	5	St-Vit	20
Belfort	4, 18	Gaillard	15	B. 12, 19, 26		Salins	18
Besançon	11	Grenoble, chev.	2, 22	Morzine	27	Sallanches	9
Bletterans	19	Jussey	26	Moutiers	11, 25	Sancey-le-Grand	25
Bons	2	Moutons	25	Pérouge	30	Sellières	13
Bourg	6, 20	Leipzig, cuir	3	Poligny	25	Taninges	7, 21
Champagnole	16	du 3 au 16		Pontarlier	14, 28	Thonon	7
Chaumergy	9	Les Deschaux	6	Pont-de-Roide	5	Valence	4
Clerval	12	Les Echelles	17	Pont-du-Bourg	29	G. marché chaq. lundi	

A la correctionnelle :

Le Président. — Cabochard, vous êtes coupable avec récidive.

Cabochard. — Récidive!... Je ne l'ai jamais vu.

* * *

Dialogue matrimonial :

— Madame. — Misérable ! Montrez-moi cette lettre, je le veux !

Monsieur. — Quelle lettre, ma chère ?

Madame. — Celle que vous venez de cacher dans votre poche. C'est une lettre de femme, je la reconnaîs d'ici, à l'écriture.

Monsieur. — C'est... une lettre de femme, en effet.

Madame. — Ah ! je le savais bien, scélérat, monstre ! Et vous êtes devenu tout pâle en la lisant.

Monsieur. — Il y a de quoi. C'est la note de votre couturière !

* * *

— Quand je pense, mon cousin, qu'il y a trois ans, j'ai failli vous épouser !

— C'est vrai ! et aujourd'hui, au lieu de nous promener gentiment, nous nous flanquerions des gifles.

* * *

Domestiques modernes.

— Marguerite, voilà trois fois que je sonne, et vous ne répondez pas !

— Bien entendu, mais monsieur oublie que c'est mon jour de congé.

* * *

Quel est le comble de l'art musical ?

R : Ecrire de la musique sur une portée de fusil.

FÉVRIER

Notes	2.	MOIS DES DOULEURS DE LA VIERGE
Lundi	1	4. s. Ignace év. m.. s. Ephrem <i>di.</i>
Mardi	2	PURIFICAT. DE LA Ste VIERGE
Merc.	3	s. Valère év., s. Blaise év. <i>m.</i>
Jeudi	4	s. André Corsini év.
Vend.	5	ste Agathe <i>v. m.</i> , s. Avit év.
Sam.	6	s. Tite év., ste Dorothée <i>v. m.</i>
	6.	La parole de Dieu et la semence. Luc. 8.
DIM.	7	Sexagésime. s. Romuald <i>a.</i>
Lundi	8	s. Jean de Matha <i>c.</i>
Mardi	9	ste Apolline <i>v. m.</i> , s. Cyrille év. <i>d.</i>
Merc.	10	ste Scholastique <i>v.</i> , s. Sylvain év.
Jeudi	11	Notre-Dame de Lourdes.
Vend.	12	ste Eulalie <i>v.</i> , 7 Fond. des Servit.
Sam.	13	s Bénigne <i>m.</i> , s. Lézin év.
	7.	Jésus prédit sa Passion. Luc, 18.
DIM.	14	Quinquagésime. s. Valentin <i>pr. m.</i>
Lundi	15	ss. Faustin et Jovite <i>m.</i>
Mardi	16	s. Onésime <i>escl.</i> , ste Julienne <i>v. m.</i>
Merc.	17	<i>Les Cendres.</i> s. Fintan <i>pr.</i> , s. Silvin
Jeudi	18	s. Siméon év. <i>m.</i> , s. Flavien év.
Vend.	19	s. Mansuet év.
Sam.	20	s. Eucher év.. s. Sadoth év. <i>m.</i>
	8.	Jeûne et tentation de N.-S. MATTH. 4.
DIM.	21	1. <i>Quad. ss.</i> Germain et Randoald <i>mm.</i>
Lundi	22	<i>Chaire de St-Pierre à Antioche.</i>
Mardi	23	s. Pierre D. év. <i>d.</i>
Merc.	24	<i>Q.-T.</i> s. MATTHIAS, <i>ap.</i>
Jeudi	25	s. Césaire <i>méd.</i>
Vend.	26	<i>Q. T.</i> ste Marguerite de Cortone <i>pén.</i>
Sam.	27	<i>Q.-T.</i> ss. Romain <i>a.</i> s. Lupicin <i>a.</i>
	9.	Transfiguration de N. S. MATTH. 17.
DIM.	28	2. s. Julien év.

COURS de la LUNE	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE
	6 ^{soir} 56	8 ^{matin} 20
	8 42	8 ^{matin} 37
	9 32	8 55
	10 50	9 42
	— ^{Matin} —	9 30
	12 ^{matin} 12	9 52

Dern. quart. le 7 à 6 h. 11 mat.

		1	37	10	19
Doux		2	59	10	55
		4	45	11	46
		5	18	12 ^{soir} 50	
		6	9	2 ^{matin} 4	
		6	47	3	24
		7	12	4	44

Nouvelle lune le 14 à 5 h. 31 mat.

		7	34	6	2
Doux		7	51	7	16
		8	7	8	26
		8	20	9	34
		8	37	10	43
		8	54	11	53
		9	13	—	—

Prem. quart. le 22 à 3 h. 58 mat.

		9	39	1 ^{soir} 1	
Froid		10	11	2 ^{matin} 8	
		10	51	3	11
		11	44	4	6
		12 ^{soir} 47	4	52	
		1	58	5	30
		3	14	5	58

	4	32	6	22
--	---	----	---	----

Les jours croissent pendant ce mois de 1 heure 27 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Février

Aarberg, P. B.	24	Flawyl, St-Gall	8	Lausanne,	10	Sion	27
Amriswil, T.,	3 et 17	Fribourg en Suisse	20	Lucerne, chaq .mardi		Schüpfheim,L., porcs	1
Berne,	2 et 16	Heiden, App.	1 et 15	Nyon	4	Vevey, tous les mardis	
(chaq. mardi p. bét.)		Hérisau, tous les vend.		Rapperswyl, ch. merc.		Wald,	9
Birmensdorf,B. et P.	22	Kreuzlingen, T.,	5	Sallanches, Savoie	20	Zoug, chaque mardi.	
Escholzmatt, L.	15	Langenthal, Berne	16	Schaffhouse	2 et 16		

Foires du mois de février 1915

— S U I S S E —

Aarau	16	Cossonay	11	Lyss	22	Schiipfheim, porcs	1
Aarberg, b. et ch.	10	Delémont	16	Martigny-Bourg	8	Sidwald	11
Affoltern, b. et porcs	15	Dielsdorf	24	Monthey	3	Sierre	15
Aigle	20	Echallens	4	Morat	3	Sion	27
Altstätten	4, 5	Eglisau	9	Morges	3	Sissach	17
Andelfingen	17	Estavayer	10	Moudon	22	Soleure	8
Appenzell	10, 24	Fenin	22	Motiers-Travers	8	St-Ursanne	8
Aubonne	2	Frauenfeld	1, 15	Muri	15	Thoune	17
Baden	3	Fribourg	8	Münster	11	Tramelan-dessus	10
Balsthal	15	Gessenay	9	Nyon	4	Uster	25
Bellinzone	1	Gorgier	4	Orbe	8	Weinfelden	10, 24
Berne	2, 23	Gossau	1	Oron	3	Wilchingen	15
Bex	18	Hérisau	5	Payerne	18	Willisau	15
Bièvre	4	Hitzkirch	16	Pfäffikon	9, 15	Winterthour	4, 18
Bremgarten	15	Landeron	15	Porrentruy	15	Wohlen	1
Brigue	25	Langnau, bét. 5, M.	24	Reinach	18	Wyl	9
Brugg	9	Laufon	2	Romont	9	Yverdon	2
Bulach	3	Lausanne	10	Rue	17	Zofingue	11
Bulle	11	Lenzbourg	4	Saignelégier	1	Zoug	16
Büren	24	Lichtensteig	8	St-Triphon	19	Zurzach	1
Château-d'Ex	4	Liestal	10	Sargans	23	Zweisimmen	11
Châtel-St-Denis	15	Lignières	8	Schwarzenbourg			
Chiètres	25	Locle	9	bétail et chevaux	18		

— E T R A N G E R —

Altkirch	25	Chammergy	13	Grenoble, ch.	6	St-Amour	6
Aiguebelle	11	Champagnole	20	Jussey, mout.,	22, 23	St-Claude	13
Amphion	15	Clerval	9	L'Isle	1, 15	St-Jean-de-Maurienne	13
Aoste, gd. march.	2, 23	Cluses	15	Lons-le-Saunier	4	St-Laurent	6, 11
Arbois	2	Coligny	16	Maïche	18	St-Paul	3
Arinthod	2	Collonges	15	Mirecourt	8, 22	St-Triviers	8
Ballaison	1	Cruseilles	3	Montbéliard	22	Salins	15
Baume-les-Dames	4, 18	Delle	8	Montfleur	20	Sancey-le-Grand	25
Belfort	1, 15	Dôle	11	Montrond	15	St-Vit	17
Besançon	8	Donnas	1	Morteau	2 B. 9, 16, 23	Samoëns	3
Bletterans	16	Ferrette	2	Moutiers	22	Sellières	10
Boëge	23	Fraisans	3	Orchamp	10	Tervai	10
Bons	4	Fribourg-en-Brisgaud	11	Poligny	22	Thonon	4
Bouclans	26	Gaillard	15	Pontarlier	11, 25	Viry	15
Bourg	3, 17	Gendrey	4	Pont-de-Roide	2	Viuz-en-Sallaz	4
Châlons-s-S, cuir 3, B.	11, 27	Gex	2	Rigney	2	Vercel	19

Difference entre un fort et une forteresse. — Après la grande discussion sur le Maroc, à la Chambre française, M. Clemenceau, alors Premier ministre, dinait en ville, dîner sans cérémonie et dans une maison amie. M. Clemenceau ne se gêne pas. Fatalement la conversation tomba sur la discussion de la journée, puis d'une façon plus générale sur le Maroc et sur les récits de combats publiés le matin, où il était question de forts et de forteresses difficiles à prendre.

— Mais enfin, dit la maîtresse de la maison, quelle différence y a-t-il entre un fort

et une forteresse et pourquoi semble-t-il plus difficile de s'emparer de celle-ci que de celui-là ?

— Mon Dieu, Madame, répondit M. Clemenceau, la première différence c'est qu'un fort est du masculin et une forteresse du féminin.

Et comme on se regardait un peu interloqué, ne trouvant pas cela très drôle, notre Premier ajouta :

— Dès lors, vous comprenez, la forteresse étant du féminin est naturellement plus difficile à réduire au silence.

Et cette fois, l'on rit.

MARS

Notes	3.	MOIS DE SAINT-JOSEPH
Lundi	1	s. Aubin év., ste Eudoxie <i>m^{re}</i>
Mardi	2	s. Simplice <i>P.</i> ,
Merc.	3	ste Cunégonde <i>imp.</i> , s. Astère <i>m.</i>
Jeudi	4	s. Casimir <i>c.</i> , s. Lucius <i>P. m.</i>
Vend.	5	<i>Reliques de s. Ours et s. Victor</i>
Sam.	6	s. Fridolin <i>pr.</i> , ste Colette <i>v.</i>
	10.	Jésus chasse le démon muet. <i>Luc. 11.</i>
DIM.	7	3. s. Thomas d'Aquin <i>d.</i>
Lundi	8	s. Jean de Dieu <i>c.</i> , s. Philémon <i>m.</i>
Mardi	9	ste Françoise Romaine <i>vv.</i>
Merc.	10	Les 40 martyrs. s. Attale <i>a.</i>
Jeudi	11	<i>M.-C. ss. Félicité et Perpétue.</i>
Vend.	12	s. Grégoire <i>P. d.</i> , s. Maximil. <i>m.</i>
Sam.	13	ste Christine <i>v.m.</i> , s. Nicéphore
	11.	Jésus nourrit 5000 hommes. <i>JEAN. 6.</i>
DIM.	14	4. ste Mathilde <i>ri.</i>
Lundi	15	s. Longin <i>sold.</i> , s. Probe év.
Mardi	16	s. Héribert év. <i>m</i>
Merc.	17	s. Patrice év., ste Gertrude <i>v.</i>
Jeudi	18	s. <i>Gabriel, arch.</i> , s. Narcisse év.
Vend.	19	s. <i>JOSEPHI.</i>
Sam.	20	s. Cyrille év. <i>d.</i> , s. Vulfran év.
	12.	Les juifs veulent lapider Jésus. <i>JEAN. 8.</i>
DIM.	21	5. <i>Passion.</i> s. Benoit abbé.
Lundi	22	B. Nicolas de Flue <i>c.</i>
Mardi	23	s. Victorien <i>m.</i> , s. Nicon <i>m.</i>
Merc.	24	s. Siméon <i>m.</i> , s. Agapit <i>m.</i>
Jeudi	25	<i>Annonciation.</i> s. Hermland <i>a.</i>
Vend.	26	<i>N.D. des 7 Doul.</i> , s. Emmanuel <i>m.</i>
Sam.	27	s. Rupert év., ste Lydie
	13.	Entrée de Jésus à Jérusalem. <i>MATTH. 21.</i>
DIM.	28	6 <i>Rameaux.</i> s. Gontran <i>r.</i>
Lundi	29	<i>Semaine</i> s. Ludolphe év. <i>m.</i>
Mardi	30	s. Quirin <i>m.</i> , s. Pasteur év.
Merc.	31	ste. Balbine <i>v.</i> , E. Amédée <i>duc.</i>

Les jours croissent pendant ce mois de 1 heure 48 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Mars

Aarberg, Berne	31	Flawil, St-Gall	8	Lucerne, chaque mardi.	Schüpfheim, L., porcs 1
Amriswil,	3 et 17	Fribourg, en Suisse	20	Nyon, Vaud	Sion, Valais 27
Berne, g. B.	2 et 16	Heiden, App.	1 et 15	Rapperswyl, mercredi	Vevey, tous les mardis
(p. bét. chaq, mardi)		Hérisau, Ap., les vendr.		Sallanches, en Sav.	Wyl, St-G., ch. mardi.
Escholzmatt,	15	Langenthal, Berne	16	Schaffhouse	Zoug, chaque mardi.

Foires du mois de mars 1915

— SUISSE —

Aarau	17	Cossonay	11	Malleray	29	Schöftland	5
Aarberg, chevaux	10	Delémont	16	Martigny-Ville	22	Schüpfen	22
Aigle	13	Dielsdorf	24	Montfacon	22	Schwarzenbourg, ch.	18
Alt-St-Johann, taur.	16	Echallens	25	Monthey	3	Schwytz	15
Alstätten	11	Erlenbach	9	Morat	3	Sépey	25
Altorf	10, 11	Estavayer	10	Morges	17	Sidwald	18
Amriswil	17	Flawyl	8	Motiers-Travers	8	Signau	18
Andelfingen	17	Fontaines	18	Moudon	29	Sion	27
Anet	31	Frauenfeld	1, 15	Möhlin	1	Sissach	24
Appenzell	10, 24	Fribourg	8	Münsingen	15	Soleure	8
Aubonne	16	Frutigen	19	Mury	1	Sumiswald	12
Baden	2	Gossau	1	Neuveville	31	Sursee	6
Bâle	4, 5	Grandson	3	Nyon	4	Thoune	10
Berne	2	Gr.-Hochstetten	17	Ollon	19	Tramelan-dessus	10
Berthoud, ch. et b.	4	Huttwil	10	Olten	1	Unterseen	3
Bevaix	18	Interlaken	3	Oron-la-Ville	3	Uster	25
Bex	25	Klein-Lauffenbourg	15	Payerne	18	Valangin	26
Bienna	4	Landeron-Combes	15	Pfäffikon	15	Vevey	30
Bözingen	29	Langenthal	2	Porrentruy	15	Wald	30, 31
Bremgarten	8	Langnau	5	Reinach	25	Wattwyl	3
Brigue	11, 25	La Ferrière	15	Reichenbach	16	Weinfelden	10, 31
Brugg	9	La Sarraz	23	Riggisberg, b. et ch.	12	Wilchingen	1
Bulach	3	Laufon	2	Romont	2	Willisau	25
Bulle	4	Laupen	11	Rue	17	Winterthour	4, 18
Büren	31	Lausanne	10	St-Aubin	29	Yverdon	9
Carouge	13	Lenzbourg	4	St-Blaise	1	Zofingue	11
Cerlier	31	Liestal	10	St-Ursanne	8	Zurzach	8
Châtel-St-Denis	15	Lignières	23	Saignelégier	1	Zweisimmen	4
Chiètres	25	Locle	9	Schmitten	1		

— E T R A N G E R —

Altkirch	11	Chaumergy	13	L'Isle	1, 15	St-Félix	1, 10
Amancey	4	Clerval	9	Lons-le-Saunier	4	St-Genis	10
Amphion	15	Cluses	1	Maîche	18	St-Julien	1
Aoste, foire et grand marché	2	Coligny	16	Mieussy	20	St-Jean-d'Aulph	1
Aromas	1	Cruseilles	3, 24	Mirecourt	8, 22	St-Vit	17
Arbois	2	Delle	8	Montbéliard	29	Salins	13
Arinthod	2	Dôle	11	Montfleur	22	Sallanches	6, 27
Baume-les-Dames	4, 18	Douyaine	28	Montriond	1	Sancey	25
Belfort	1, 15	Draillant	12	Morteau 2, 9, 16, 23, 30		Sellières	10
Bellevaux	30	Evian	1, 15	Morzine	17	Strasbourg	15
Besançon	8	Ferrette	2	Moutiers	22	Taninges	11, 25
Biot (le)	15	Fraisans	3	Orchamps	10	Thônes	15, 27
Bletterans	16	Fribourg en Brisgau	11	Poligny	22	Thonon	4
Boëge	20	Gaillard	22	Pontarlier	11, 25	Valence	3
Bonneville	14	Gex	1, 30	Pont-de-Roide	2, 16	G. marché chaq. lundi	
Bons	2	Grenoble, 27 mars au 3		Pont-du-Bourg	15	Vercel	6, 13, 20, 27
Bourg	3, 17	avril, chevaux	29	Pont-St-Martin	24	Villers-Farlay	30
Châlons-sur-Saône	30	Jussey, mout. 29, 30		Rigney	2	Ville-du-Pont	3
Champagnole	20	Leipzig-Lindenau	9, 10	Rupt	17	Vinzier	31
Châtillon	22	Le Deschaux	18	St-Amour	6	Vulbens-au-Vuache	16
		Les Gets	24	St-Claude	13	Viry	1

Un journaliste très spirituel notait que lorsqu'on parlait d'un fiancé à une jeune fille de 18 ans, elle demandait aussitôt : « Comment est-il ? » Si la jeune fille a 25 ans, elle demande : « Que fait-il ? » Et si

elle en a 35, elle dit simplement : « Vite vite ! »

C'est à 25 ans qu'une jeune fille doit se marier, car c'est à ce moment-là qu'elle pose la question la plus raisonnable.

AVRIL

Notes	4.	MOIS PASCAL	COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE.	COUHC de la LUNE.
Jeudi	1	s. Hugues év.		8 Soir 57	5 Matin 59
Vend.	2	s. François de Paule c.		10 26	6 24
Sam.	3	ste Agape v. m.		11 50	6 54
	14.	Résurrection de Jésus-Christ. MARC, 16.	Dern. quart. le 6 à 9 h. 12 soir		
DIM.	4	PAQUES, s. Isidore év. d.			
Lundi	5	s. Vincent-Ferrier c.			
Mardi	6	s. Célestin P., s. Sixte P. m.			
Merc.	7	B. Hermann Joseph.			
Jeudi	8	s. Amant év., s. Albert.			
Vend.	9	ste Vautrude vv., s. Acace, év.			
Sam.	10	s. Macaire év., s. Térence m.			
	15.	Incrédulité de saint Thomas. JEAN, 20.	Nouv. lune le 14 à 12 h. 36 soir		
DIM.	11	1. Quasimodo. s. Léon P. d.			
Lundi	12	s. Jules P.			
Mardi	13	s. Herménégild r. m.			
Merc.	14	s. Justin m., s. Tiburce m.			
Jeudi	15	ss. Sigismond et compag.			
Vend.	16	s. Benoît Jos. Labre.			
Sam.	17	s. Rodolphe m., s. Anicet P. m.			
	16.	Jésus le bon Pasteur. JEAN, 10.	Prem. quart. le 22 à 4 h. 39 soir		
DIM.	18	2. s. Parfait pr. m.			
Lundi	19	s. Léon IX P.			
Mardi	20	s. Théotime év., ste Hildegonde v.			
Merc.	21	s. Anselme év. d.			
Jeudi	22	ss. Soter et Caïus PP. mm.			
Vend.	23	s. Georges m., s. Adelbert év. m.			
Sam.	24	s. Fidèle de Sigmaringen m.			
	17.	Dans peu vous me verrez. JEAN 16.	Pleine lune le 29 à 3 h. 19 soir		
DIM.	25	3. Solennité de S. Joseph. s. MARC év.			
Lundi	26	ss. Clet et Marcellin PP. mm.			
Mardi	27	s. Anastase P.			
Merc.	28	s. Paul de la Croix c.			
Jeudi	29	s. Pierre m., s. Robert a.			
Vend.	30	ste Catherine de Sienne v.			

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 45 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois d'Avril

Aarberg, Berne	28	Flawyl, St-Gall	12	Langnau	3	Schüpfheim, L. porcs	5
Amriswil, Thurg.	7, 21	Fribourg, en Suisse	17	Lausanne	14	Sion, Valais	24
Berne, gr. B.	6 et 20	Hérisau, les vendredis.		Lucerne, t. les mardis		Vevey, chaque mardi	
pet. b. chaq. mardi		Heiden, App. 5 et 19		Nyon, Vaud	1	Wyl, St-Gall, ch. mardi	
Birmensdorf, Zur.	26	Kreuzlingen, Thurg.	9	Rapperswyl, les merc.		Wald	13
Escholzmatt, Luc.	19	Langenthal, Berne	20	Schaffhouse	6 et 20	Zoug, chaque mardi	

Foires du mois d'avril 1915

— SUISSE —

Aarau	21	Delémont	20	Loëche-Ville	1	Sargans	6
Ärberg, chevaux	14	Dielstorf	28	Lyss	26	Schaffhouse	6, 20
Affoltern	19	Echallens	22	Martigny-Bourg	5	Schüpfheim	26
Aigle	17	Eglisau	27	Martigny-Ville	26	Schwytz	12
Altorf	28, 29	Einsiedeln	26	Meyrin	20	Sépey	26
Andelfingen	21	Estavayer	14	Meyringen	13	Sidwald	22
Appenzell	7, 21	Frauenfeld	12, 19	Mörel	19	Sierre	26
Aubonne	6	Fribourg	12	Monthey	7	Sissach	28
Baden	6	Gampel	24	Morat	7	Soleure	12
Bas-Chatillon	12	Gorgier	1	Môtiers-Travers	12	Stalden	7
Berne, du 12 au 26		Gossau	5	Moudon	26	Stanz	28, 29
Bex	B. 6, 13	Grandson	21	Moutier	8	Sursee	26
Biennie	8	Gränichen	9	Muri	12	Tavaunus	28
Bremgarten	1	Hérisau	23	Nyon	1	Thoune	7
Brigue	5	Kallnach	23	Olten	5	Tramelan-dessus	7
Brugg	25	Lachen	6	Orbe	5	Travers	20
Büelach	13	Landeron	12	Oron-la-Ville	7	Uster	29
Bulle	7	Langnau	28	Payerne	15	Vevey	27
Cernier	1	La Roche	26	Pfäffikon	19	Viège	30
Châtel-St-Denis	19	La Sagne	6	Planfayon	21	Weinfelden, b.,	14, 28
Chaux-de-Fonds	19	La Sarraz	27	Porrentruy	19	Wichingen, bétail,	19
Chiètres	7	Laufenbourg	5	Provence	19	Willisau	29
Coffrane	29	Laufon	6	Reinach	15	Wimmis	20
Courterary	26	Lenzbourg	1	Riggisberg	30	Winterthour, bét.,	1, 15
Couvet	6	Les Bois	5	Rocheft	5	Yverdon	6
Cossonay	5	Lichtensteig	12	Romont	20	Zofingue	8
Cudrefin	8	Liestal	14	Rue	14	Zoug	5
Dagmersellen	26	Locle, b. et ch.	13	Saignelégier	6	Zweisimmen	6
	12	foire cantonale		Sarnen	15		

— E T R A N G E R —

Altkirch	15	Collonges	23	Les Echelles	6	St-Jean-d'Aulph	7
Abondance	21	Constance, du 18 au 23	23	Les Houches	15	St-Jean-de-Maurienne	9
Annecy	12, 13	Cruseilles	7	Lons-le-Saunier	1	St-Jeire	1
Aoste	6	Delle	12	Maîche	15	St-Laurent	3
Aiguebelle	6	Divonne	20	Mégève	2	St-Paul	29
Arbois	6	Dôle	8	Mirecourt	12, 26	St-Pierre	28
Arinthod	6	Doucier	16	Moutiers	5	St-Vincent	28
Baume-les-Dames	1, 15	Faverges	7, 21	Montbéliard	26	St-Vit	21
Belfort	5, 19	Ferney-Voltaire	18	Montfleur	23	Salins	19
Belvoir	1	Ferrette	6	Montmélian	26	Samœns	7
Bernex	14	Fraisans	7	Morteau	6, b. 13, 20, 27	Sancey-le-Grand	26
Besançon	12	Fribourg en-Brisgau,		Nus	26	Scionzier	28
Biot (le)	10	du 24 au 3 mai B.	8	Orchamp	14	Seytroux	30
Bletterans	20	Gaillard	21	Passy	20	Sellières	14
Buëge	27	Gendrey	1	Pérouge	17	Septmoncel	30
Bons	5	Gex	26	Petit-Bornand	13	Taninges	29
Bouclans	4	Grenoble, du 27 au 3		Poligny	26	Thonon	1
Bourg	7, 21	avril		Pontarlier	8, 22	Ugine	17
Cercier	15	Gresy	25, 26	Pont-de-Roide	6	Vacheresse	20
Challand-St-Ans.	22	Groisy-le-Pot	12	Rigney	6	Vailly	26
Châlons-sur-Saône	26	Habère-Lullin	7	Rumilly	1	Valpeline	21
Champagnole	17	Jussey, mout. 26. b. 27		St-Amour	3	Veigy-Foncex	26
Chaumergy	10	Leipzig, du 11 avril		St-Claude	10	Vercel	3, 10, 17, 24
Clerval	13	au 2 mai		St-Félix	28	Villeneuve	26
Cluses	26	L'Isle	5, 19	St-Genis	10		
Coligny.	20	Le Lyaud	28	St-Gervais	7		

Quelle différence y a-t-il entre un musicien et un lièvre ?

R : Le premier aime la musique, le second le plein champ.

MAI

Notes	5	MOIS DE MARIE	COURS		LEVER	COUCH.
			de la LUNE etc.		de la LUNE	de la LUNE
	Sam.	1 ss. PHILIPPE et JACQUES ap.			10 ^h 44	5 ^h 30
	18	Je retourne vers Ce'ui qui m'a envoyé. JEAN, 16.			Dern. quart le 6 à 6 h. 23 mat.	
DIM.	19	2 4 s. Athanase év. d., s. Walbert a.		11 52	6 22	
Lundi		3 INVENTION DE LA Ste CROIX.		—	7 28	
Mardi		4 ste Monique vv., s. Florian m.		12 ^h 44	8 45	
Merc		5 s. Pie V P., s. Gothard év		1 22	10 3	
Jeud.		6 s. Jean devant Porte-Latine		1 48	11 23	
Vend.		7 s Stanislas év., ste Gièle ri.		2 9	12 ^h 39	
Sam.		8 Apparition de s. Michel, arch.		2 26	1 50	
	19.	Demandez et vous recevrez. JEAN, 16.			Nouv. lune le 14 à 4 h. 31 mat	
DIM.	20.	9 5 s. Grégoire de Naziance év. d.		2 43	2 59	
Lundi		10 Rogations s. Antonin év., ste Sophie		2 56	4 6	
Mardi		11 s. Béat c., s. Mamert év.		3 13	5 14	
Merc.		12 ss. Achille et Pancrace m.		3 30	6 22	
Jeud.		13 ASCENSION. s. Pierre év.		3 49	7 31	
Vend.		14 s. Boniface m.		4 15	8 37	
Sam.		15 s Isidore, laboureur		4 46	9 39	
	20.	Jésus promet le Saint Esprit. JEAN 15 et 16.			Chaut	
DIM.	21.	16 6. s. Jean Népomucène m.		5 26	10 34	
Lundi		17 s. Pascal c.		6 17	11 20	
Mardi		18 s. Venant m.		7 15	11 56	
Merc.		19 s. Pierre Célestin P.		8 22	—	
Jeudi		20 s. Bernardin c., s. Ethelbert r.		9 32	12 ^h 25	
Vend.		21 s. Hospice c., s. Emile m.		10 45	12 4	
Sam.		22 Jeûne ste Julie v. m.		11 53	1 8	
	21.	Le St-Esprit enseignera toute vérité. JEAN, 14.			Pleine lune le 28 à 10 h. 33 soir	
DIM.	22.	23 PENTECOTE. s. Florent moine		1 ^h 13	1 26	
Lundi		24 N.-D de Bon-Secours.		2 31	1 42	
Mardi		25 s. Grégoire VII P., s. Urbain P. m.		3 51	2 1	
Merc.		26 Q-T s. Philippe de Néri c.		5 18	2 21	
Jeudi		27 s. Bède le Vénérable doct.		6 47	2 47	
Vend.		28 Q-T s. Augustin de Cantorbéry év.		8 14	3 19	
Sam.		29 Q-T s. Maximin év., ste Madel. Pazzi		9 31	4 5	
	22.	Soyez miséricordieux. Luc, 6.			Orages	
DIM.	23.	30 1. TRINITÉ s. Ferdinand r.		10 32	5 6	
Lundi		31 ste Angèle de Mérici v.		11 17	6 21	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 23 minutes.

Marchés aux Bestiaux de Mai

Aarberg, Berne	26	Escholzinnatt, Lucer.	17	Kreuzlingen, Thurg.	7	Schüpfheim, porcs 3
Amriswil	5 et 19	Flawyl, St-Gall	10	Langenthal, Berne	18	Sion, Valais 22
Berne,	4 et 18	Fribourg, Suisse	15	Langnau, Berne	7	Vevey, chaque mardi
(p. bét. chaq. mardi)		Heiden	3 et 17	Lucerne chaq. mardi		Wyl, St Gall, ch. mardi
Birmensdorf	24	Hérisau, Ap., ch. vend.		Nyon, Vaud	6	Wald, Zurich 11
				Rapperswyl, les merc.		Zoug, chaque mardi.

Foires du mois de mai 1915

— SUISSE —

Aarau	19	Combremont-le-Gr.	19	Martigny-Bourg	10	Schaffhouse	25
Aarberg, chevaux	12	Cossonay	14 b. 27	Meiringen	18	Schöftland	1
Affoltern	17	Courtelary	11	Möhlin	3	Schwarzenbourg,	
Aigle	15	Couvet	31	Montfaucon	19	M. B. et ch.	14
Altorf	19, 20	Delémont	18	Monthey	19	Schwytz	3
Altstätten	6, 7	Dielsdorf	26	Montreux-Rouvenaz	14	Sembrancher	1
Andelfingen	19	Dombresson	17	Morat	5	Sentier (le)	21, 22
Anet	26	Echallens	26	Morges	26	Sépey	11
Appenzell	5, 19	Erlenbach	11	Motiers-Travers	10	Sidwald	20
Aubonne	18	Ernen	11	Moudon	31	Serre	31
Baden	4	Estavayer	12	Moutier-Grandval	17	Saignau	6, 31
Bagnes	b. 20	Flawyl	3	Muri	3	Sion	1, 8, 22
Balsthal	17	Frauenfeld	b. 3, 17	Neuveville	26	Soleure	10
Bâle	27, 28	Fribourg	3	Nods	12	Stalden	14
Bassécourt	11	Gorgier	b. 6	Nyon	6	Sumiswald	14
Bayards	3	Gersau	17	Ollon	21	Sursee	31
Bégnins	17	Gessenay	1	Olten	3	Thoune	12
Bellegarde	b. 10	Gimel	31	Orbe	17	Tramelan-dessus	5
Berthoud, b. et ch.	20	G is	12	Ormont-dessus	10	Troistorrents	4
Bevaix	24	Güssau	3	Oron-la-Ville	5	Unterbach	31
Bex	20	Grandson	26	Orsières	16	Unterseen	5
Bienne	6	Grosshochstetten	19	Payerne	20	Uster	27
Biasca	5	Hauts-Genevey	4	Pfäffikon	4	Valangin	28
Boudevilliers	25	Huttwil	5	Planfayon	12	Vallorbe	8
Pözingen	17	Höchdorf	6	Pont de Martel	18	Vaulion	19
Bremgarten	b. 31	Interlaken	5	Porrentruy	17	Verrières	18
Breuleux	18	Lachen	25	Provence	24	Wattwyl	5
Brugg	11	Landeron-Combès	3	Rapperswyl	26	Weinfelden	12, 26
Bulach	5	Lauffenbourg	24	Reinach	20	Wil	4
B et M	25	La Sarraz	25	Riggisberg,	28	Wilchingen	17
Bülle	12	Lichtensteig	31	Rochefort	14	Willisau	27
Büren	5	Laufon	4	Romont	11	Winterthour	6, 20
Carouge, bétail	12	Laupen	20	Rorschach	20	Wohlen	10
Cerlier	12	Lausanne	12	Rue	19	Yverdon	11
Chaindon	12	La Lenk	21	Ruswil	1	Zofingue	14
Champagne	21	Le Lieu	18	St-Gall	du 5 au 12	Zurich	1
Charbonnières (les)	12	Lenzbourg	5	St-Blaise	10	Zweisimmen	3
Charmey	4	Liestal	26	Ste-Creix	19	Zoug	24
Château-d'Oex	6, 19, 20	Lignières	31	St-Imier	21	Zurzach	24
Châtel-St-Denis	10	Locle	11	St-Maurice	25		
Chaux-de-Fonds	5	Luëche-Ville	1	Saigne-égier	3		
Chavornay	12	Lucerne	du 3 au 14	Sargans	4		
Chiètres	27	Lyss	24	Sarnen	12		

— ETRANGER —

Altkirch	17	Bellevaux	25	Chapelle-d'Abondance	16	Féternes	1
Abbévilliers	18	Bernex	14	Châtillon	4	Flumet	18
Abondance	27	Besançon	10	Châtillon, H.-S.	29	Fraisans	5
Aiguebelle	b. 4	Bletterans	18	Chaumergy	8	Frangy	3
Aix-les-Bains	3	Boège	25	Chevenoz	5	Fribourg en Brisgau	
Albertville	6, 20	Bois-d'Amont	17	Clerval	11	24 av. au 3. mai	
Allinges	28	Bonnevaux	2	Cluses	24	Gaillard	15
Amancey	6	Bonneville	11	Coligny	18	Gignod	3
Antey-St-André	4	Bons	1	Cruseilles	5	Grenoble, chevaux	1
Aoste	10, 31	Bouclans	4	Delle	10	Hôpitaux-Neufs	17
Arbois	4	Bourg	5, 19	Divonne	28	Jougné	25
Aïnthal	4	Châlons-sur-Saône	22	Dôle	13, 27	Jussey, mout., 24, 25	
Aromas	2	Chambave	26	Evian	10, 31	La Baume	15
Baume-les-Dames	6, 20	Chamonix mul. et ch.	15	Faverges	19	Le Chable sur	
Belfort	3, 17	Champagno'e	15	Feirrette	4	Beaumont	1

JUIN

Notes	6.	MOIS DU SACRÉ-CŒUR
	Mard.	1 s Pothin év. <i>m.</i> 2 s. Eugène <i>P.</i> , ste Blandine <i>m^{re}</i> . 3 FÊTE-DIEU. s. Morand <i>c.</i> 4 s. François Caracciolo <i>c.</i> 5 s. Boniface év.
	23.	Les conviés au grand festin. <i>Luc.</i> 14,
	DIM.	6 2. s. Norbert év., s. Robert <i>a.</i> 7 s Claude év., s. Licarion <i>m.</i> 8 s. Médard év., s. Maxime év. 9 ss. Prime et Félicien <i>m.</i> 10 ste Marguerite <i>ri.</i> 11 <i>S-C. de Jésus</i> s. Barnabé <i>ap.</i> 12 ss. Basilide et compagnons.
	24	La brebis égarée. <i>Luc.</i> 15.
	DIM.	13 3. s. Antoine de Padoue <i>c.</i> 14 s. Basile év. <i>d.</i> , s. Rufin <i>m.</i> 15 s. Bernard de M. <i>c.</i> , s. Vite <i>m.</i> 16 ss. Ferréol et Ferjeux <i>mm.</i> 17 s. Onuphre <i>c.</i> 18 ss. Marc et Marcellin <i>mm.</i> 19 ste Julienne de Falconière <i>v.</i>
	25.	Pêche miraculeuse. <i>Luc.</i> 5.
	DIM.	20 4. ss. Gervais et Protais <i>mm.</i> 21 s. Louis Gonzague <i>c.</i> , s. Al ^{ban} <i>m.</i> 22 s. Paulin év., s. Innocent V <i>p.</i> 23 ste Audrie <i>ri.</i> , ste Agrippine <i>v. m.</i> 24 s. JEAN-BAPTISTE 25 s. Guillaume <i>a.</i> , s. Gallican <i>m.</i> 26 ss. Jean et Paul <i>mm.</i>
	26.	Justice des scribes et des pharisiens. <i>MAT.</i> 5.
	DIM.	27 5. B. Burchard <i>pr.</i> , s. Ladislas <i>r.</i> 28 s. Léon II <i>P.</i> , s. Papias <i>m.</i> 29 ss. PIERRE et PAUL <i>ap.</i> 30 <i>Com.</i> de s. Paul. <i>m.</i> , s. Martial év.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 16 minutes et décroissent de 17 minutes.

X... rencontre, ferme sur ses jambes, un mendiant qu'il avait vu la veille avec des béquilles.

— Je croyais que vous marchiez avec des béquilles?

— Ah ! monsieur, les temps sont si durs que je les laisse quelquefois à la maison pour ne pas trop les user.

COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE.	COUHC de la LUNE.
-----------------------------	-------------------------	-------------------------

▲	11 ² 48	7 ¹⁴ 43
▲	—	9 ¹⁴ 5
▲	12 ¹⁴ 13	10 24
▲	12 31	11 31
Chaud	12 48	12 ² 49

Dern. quart. le 4 à 5 h. 32 soir

Orages	1	4	1 57
▲	1	19	3 6
▲	1	36	4 14
▲	1	55	5 21
▲	2	18	6 29
▲	2	48	7 32
▲	3	26	8 29

Nouv. lune le 12 à 7 h. 57 soir

Chaud	4	13	9 18
▲	5	9	9 58
▲	6	14	10 29
▲	7	23	10 53
▲	8	34	11 14
▲	9	47	11 31
▲	10	59	11 48

Prem. quart. le 20 à 3 h. 24 soir

○	12	Soir 14	— ¹⁴ —
Orages	1	30	12 ¹⁴ 6
▲	2	51	12 24
▲	4	16	12 45
▲	5	43	1 13
▲	7	4	1 52
▲	8	15	2 43

Pleine lune le 27 à 5 h. 27 mat.

○	9	7	3 53
Frais	9	45	5 13
▲	10	14	6 38
▲	10	35	8 2

* * *

Un touriste anglais se fait couper les cheveux. Quand l'opération est terminée, le garçon coiffeur lui dit : « Regardez-vous, Milord, dans la glace. Est-ce bien comme cela ?

— Je les voudrais plus longs, dit l'insulaire.

Foires du mois de juin 1915

— S U I S S E —

Aarau	16	Delémont	15	Morat	2	Sidwald	17
Affoltern, b. et porcs	21	Dielsdorf	23	Motiers-Travers	14	Sion	5
Aigle	5	Estavayer	9	Moudon	28	Sissach	23
Andelfingen	b. 16	Fenin	7	Muri	b. 14	Soleure	14
Andermatt	9	Frauenfeld	7, 21	Münster	14	Sursee	21
Appenzell	2, 16, 30	Fribourg	b. 14	Noirmont	7	Travers	15
Baden	b. 1	Grandfontaine	8	Nyon	3	Uster	b. 24
Bagnes	b. 1	Huttwil,	2	Olten	7	Verrières (les)	
Bienne	3	Lajoux	8	Oron-la-Ville	2	Nençhâtel	16
Bremgarten	b. 14	Landeron	b. 21	Payerne	17	Weinfelden	b. 9, 30
Brévine	30	Laufon	1	Pfäffikon	b. 21	Wilsau	b. 24
Brigue	4	Lenzbourg	b. 3	Porrentruy	21	Winterthour	b. 3, 17
Brugg	8	Locle	8	Reinach	b. 10	Wilchingen	b. 21
Bulach	2	Loëche-Ville	1	Romont	8	Yverdon	1
Bulle	10	Lyss	28	Rue	16	Zofingue	10
Chiètres	24	Martigny-Bourg	14	Saignelégier	1		
Cossonay	10	Montfaucon	25	St-Aubin	14		
Courchapoix	1	Monthey	2	St-Ursanne	28		

— E T R A N G E R —

Altkirch	24	Chaumergy	12	La Salle	2, 19	St-Jean-de-Maurienne	
Abondance	7	Clerval	8	Les Houches	7	21, 22, 23	
Aiguebelle	1 7, b.	Coligny	15	L'Isle	7, 21	St-Jeoire	7, 11
Aime	1	Cruseilles	2	Lons-le-Saunier	3	St-Julien	7
Aix les-bains	6	Delle	14	Maiche	17	St-Laurent	b. 5
A bertvile	10, 24	Dôle	10	Massongy	25	St-Pierre	10
Amancey	3	Donnas	4	Mégève	25	St-Vincent	5, 7
Arbois	1	Doucier	16	Mirecourt	14, 28	St-Vit	16
Arinthod	1	Douvaine	7	Montbéliard	28	Salins	21
Baume-les-Dames	3, 17	Draillant	1, 15	Montfleur	7	Sallanches	12
Belfort	7, 21	Faverges	2	Montmélian	7	Samœns	2, 16
Besançon	14 Gde foire du 24 au 8 juillet.	Ferney-Voltaire	18	Morteau 1, b 8, 15, 22, 29		Sancey-le-Grand	25
Bletterans	15	Ferrette	1	Morzine	8, 22	Sellières	9
Biot	1, 15	Flumet	1	Moutiers	25	Taninges	17
Boëge	29	Fontainemore	b. 1	Orchamp	9	Termignon	b. 3
Bons	4	Fraisans	2	Poligny	28	Tervai	9
Bouclans	14	Gaillard	11	Pontarlier	10, 24	Thônes	7, 19
Bourg	2, 16	Gendrey	3	Pont-de-Roide	1	Thonon	3
Challand, St-Anselme	14	Gex	1	Rigney,	1	Vallorzine	2
Châlons-s.-S.	5	Grenoble, ch.	5	Rumilly	2	Vercel	7, 21
Chamonix	4, 21	Jussey, mout.,	29	St-Amour	5	Vinzier	30
Champagnole	19	La Clusaz	1	St-Claude	7	Viry	24
Châtillon,	12	La Roche, chev.	10, 24	St-Genis-Pouilly	10	Vulbens-au-Vuache	7
		La Rochette,	2, 9, 16, 23	St-Gervais	10		

On parle de grève générale.

— Pourvu que nous n'ayons pas celle des boulangers.

— Oui, ce serait le commencement de la faim.

— Pourvu que la grève n'aille pas... en croissant !

* * *

Chez le pédicure.

— Il y a quelques années, j'avais un cor,

vous me l'avez guéri, et maintenant il revient. Comment cela se fait-il ?

— Oh ! cela n'a rien d'étonnant, répond le pédicure. On ne parle plus que de records.

* * *

Enfants terribles :

— Ca t'amuse donc de lancer des pétards ?

— Non, mais c'est défendu.

JUILLET

Notes	7.	MOIS DU PRÉCIEUX SANG
	Jeudi Vend Sam.	1 s. Théobald <i>er.</i> , s. Thiéry <i>pr.</i> 2 Visitation. s. Othon <i>év.</i> 3 s. Irénée <i>év. m.</i> , s. Anatole <i>év.</i>
	27.	Jésus nourrit 4,000 hommes. MARC, 8.
	DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Sam.	4 6. <i>Préc.-Sang.</i> s. Ulrich <i>év.</i> 5 s. Antoine <i>Mie Zaccaria conf.</i> 6 s. Isaïe <i>proph.</i> , s. Romule <i>év. m.</i> 7 ss. Cybille et Méthode <i>év.</i> 8 ste Elisabeth <i>ri</i> , s. Kilien <i>év. m.</i> 9 st'e Véronique <i>ab.</i> , ste Anatolie <i>v.</i> 10 ste Rufine <i>v. m.</i> , ste Amelberge <i>v.</i>
	28.	Gardez-vous des faux prophètes. MATTH, 7.
	DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Sam.	11 7. s. Pie <i>P. m.</i> , s. Sigisbert <i>m.</i> 12 s. Jean Gualbert <i>a.</i> 13 s. Anaclet <i>P. m.</i> , ste Murritte <i>m.</i> 14 s. Bonaventure <i>év. d.</i> , s. Cyr <i>év.</i> 15 s. Henri <i>emp.</i> 16 N.-D. du Mont-Carmel 17 s. Alexis <i>c.</i> , ste Marcelline <i>v.</i>
	29.	L'économie infidèle. LUC. 16.
	DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Sam.	18 8. <i>Scapulaire.</i> s. Camille <i>c.</i> 19 s. Vincent de Paul <i>c.</i> 20 s. Jérôme Em. <i>c.</i> , ste Marguerite <i>v.</i> 21 s. Arbogaste <i>év.</i> , ste Praxède ste Marie-Madeleine, pénitente. 22 23 s. Apollinaire <i>év. m.</i> , s. Liboire <i>év.</i> ste Christine <i>v. m.</i> , Bé Louise <i>vv.</i>
	30.	Jésus pleure sur Jérusalem. LUC. 19.
	DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Sam.	25 9. s. JACQUES <i>ap.</i> s. Christophe <i>m.</i> 26 ste ANNE <i>mère de Marie.</i> 27 s. Vandrille <i>a.</i> , s. Pantaléon <i>m.</i> 28 s. Victor <i>P. m.</i> , s. Nazaire <i>m.</i> 29 ste Marthe <i>v.</i> , ste Béatrix <i>mre.</i> 30 ss. Abdon et Sennen <i>mm.</i> 31 s. Ignace Loyola <i>c.</i> , s. Germain <i>év.</i>

COURS de la LUNE	LEVER de la LUNE	COUCH de la LUNE
	10 ^{soir} 53	9 ^{matin} 20
	11 10	10 ^{matin} 35
	11 25	11 46

Dern. quart. le 4 à 6 h. 54 mat.

	11	41	12 ^{soir} 54
Orages	12	0	2 3
	-	-	3 12
	12 ^{matin} 22	4 20	
	12 48	5 24	
	1 24	6 24	
	2 8	7 16	

Nouvelle lune le 12 à 10 h 31 mat.

	3	2	7 58
	4	5	8 32
Clair et chaud	5	13	8 58
	6	25	9 49
	7	39	9 38
	8	51	9 56
	10	4	10 12

Prem. quart. le 19 à 10 h. 9 soir

	11	48	10 29
	12 ^{soir} 37	10	49
Clair et chaud	1	57	11 13
	3	22	11 45
	4	44	- ^{matin} -
	5	56	12 ^{matin} 30
	6	55	1 30

Pleine lune le 26 à 1 h. 11 soir

Les jours décroissent pendant ce mois de 1 heure 4 minutes.

* * *

Le docteur. — Je me vois forcé de vous interdire tout travail intellectuel.

Le poète (timidement). — Mais ne pourrais-je écrire quelques vers ?

— Oh ! cela, tant que vous voudrez !

* * *

Au théâtre. Entre deux spectatrices :

— Comment trouves-tu ta pièce ?

— Idiote, ma chère. Il se passe six mois entre les deux premiers actes et l'héroïne porte le même chapeau !

Foires du mois de juillet 1915

— S U I S S E —

Aarau	21	Chiètres	29	Lenzbourg	15	Rue	21
Aarberg, Ch. M. B.	14	Cossonay	8	Liestal	7	Saignelégier	5
Affoltern	b. p.	Delémont	20	Locle (Le)	13	Savagnier	26
Andelfingen	b.	Dielsdorf	28	Morat	7	Schaffhouse	b. 6, 20
Appenzell	14, 28	Echallens	22	Moudon	26	Sidwald	15
Aubonne	20	Estavayer	14	Möhlin	b. 5	Sissach	b. c. 28
Baden	b. 6	Frauenfeld	b. 5, 19	Muri	2	Soleure	12
Bellegarde	b. 26	Fribourg	12	Nyon	1	Sursee	22
Bellelay	4	Gimel	19	Olten	5	Uster	b. 29
Berthoud, b. et ch.	8	Gossau	b. 5	Orbe	12	Vevey	27
Bienne	1	Herzogenbuchsee	7	Oron-la-Vilie	7	Weinfelden	b. 14, 28
Benzingen	19	Kallnach	16	Payerne	15	W Ichingen	b. 19
Bremgarten	b. 12	Landeron-Combès	b. 19	Pfäffikon	b. 19	Willisau	29
Brugg	b. 13	Langenthal	b. 20	Porrentruy	19	Winterthour	b. 1, 15
Bülach	7	Langnau	21	Reinach	1	Yverdon	13
Bulle	22	Laufon	6	Rheineck	26	Zofingue	8
Büren	7	Lausanne	14	Romont	20	Zurzach	12

— E T R A N G E R —

Altkirch	26	Chamergy	10	Jussey	27, foire aux	St-Claude	10	
Aiguebelle	6	Clerval	13		moutons	26	St-Jeoire	9, 23
Albertville	8	Cluses, ch. et mul.	26	La Roche, chevaux	1	St-Lamert	3	
Amancey	1	Coligny	20	L'Isle	5, 19	Salins	19	
Annecy	ch. 6	Delle	12	Lons-le Saunier	1	St-Paul	26	
Arbois	6	Dôle	8	Maîche	15	St-Triviers-de-C.	19	
Arinthod	6	Dozier	16	Maxilly	22	St-Vit	21	
Baume-les-Dames	1, 15	Echelles (les)	26	Mégève, poulains	2	Sancey-le-Grand	26	
Belfort	5, 19	Evian-les-Bains	5	Mirecourt	12, 26	Sellières	14	
Besançon	12	Faverges	21	Montbéliard	26	Thonon	1	
Bellevaux, poulains	12	Ferrette	6	Morteau		Taninges	1	
Bletterans	20	Flumet	6, 20		6 B. 13, 20, 27	Mulets	15, M. 22	
Böège	27	Poulains	22, 31	Montiers	5	Valence	3	
Bonneville	13	Fraisans	7	Orchamps	14	Vercel	5, 19	
Bons	7	Gaillard	12	Poligny	26	Ville du Pont	2	
Bornand-le-Grand	27	Gex	6	Pontarlier	8, 22	Viuz-en-Sallaz	5	
Bouclans	4	Gd.-Bornand, poul.,	30	Pont-de-Roide	6			
Bourg	7, 21	Grenob' e, chev.	3	Rigney	6			
Champagnole	17	Habère-Lullin	10	St-Amour	3			

Entre vieil oncle et neveu :

— Mon bon oncle, j'ai quelques petites dettes criardes...

— Laisse-les crier, mon garçon, ça m'est égal, je suis sourd.

* * *

Qu'est-ce qu'une girafe ?

R : La plus haute manifestation de la vie animale.

Qu'est-ce qu'un trône ?

R : Un fauteuil à bascule.

* * *

Le juge. — Pourquoi avez-vous fabriqué de la fausse-monnaie ?

— Le prévenu. — Dame, mon président, parce qu'il est très difficile d'en fabriquer de la bonne.

* * *

Coquille dans un journal de théâtres :

M. X... qui vient de faire une grande tournée en province et à l'étranger, est à Paris depuis quelques *four's*.

* * *

Une caricature de la *Libre Parole* représente les deux témoins de Caillaux se faisant cette confidence :

— Il n'y a pas à dire, sa femme tire mieux... »

AOUT

Notes	8.	Mois du Saint-Cœur de Marie.	COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE.
	31.	Le pharisién et le publicain. LUC. 18.		Dern. quart. le 2 à 10 h. 27 soir	
DIM.	1	10. <i>Portioncule</i> , s. <i>Pierre aux Liens</i>		10 Soir	4
Lundi	2	s. <i>Alphonse de Liguori c.</i>		10	24
Mardi	3	<i>Invention s. Etienne</i> , ste <i>Lydie</i>		10	49
Merc.	4	s. <i>Dominique c.</i>		11	22
Jeudi	5	<i>N.-D. des Neiges</i> .		—	3
Vend.	6	<i>Transfigurat.</i> s. <i>Sixte P. m.</i>		12	2
Sam.	7	s. <i>Gaétan, c.</i> , s. <i>Albert c.</i>		12	52
	32.	Jésus guérit un sourd-muet. MARC. 7.		Nouvel. lune le 10 à 11 h. 52 soir	
DIM.	8	11. s. <i>Cyriaque m.</i> , s. <i>Sévère pr.</i>		1	52
Lundi	9	s. <i>Oswald r. m.</i> , s. <i>Romain m.</i>		3	0
Mardi	10	s. <i>Laurent diac m.</i>		4	12
Merc.	11	ste <i>Afre m. ss. Tiburce, Susanne mm.</i>		5	25
Jeudi	12	ste <i>Claire d'Assise v.</i>		6	39
Vend.	13	ss. <i>Hippolyte et Cassien mm.</i>		7	19
Sam.	14	<i>Jeûne</i> . s. <i>Eusèbe c.</i> , ste <i>Athanasie vv.</i>		9	8
	33.	Parabole du Samaritain. LUC. 10.		Prem. quart. le 18 à 3 h. 17 mat.	
DIM.	15	12. ASSOMPTION. s. <i>Alfred év.</i>		10	25
Lundi	16	s. <i>Joachim.</i> , s. <i>Hyacinthe c</i>		11	45
Mardi	17	B ^{se} <i>Emilie v.</i>		1 Soir	8
Merc.	18	s. <i>Agapit m.</i> ste <i>Hélène imp.</i>		2	29
Jeudi	19	s. <i>Louis év.</i> , s. <i>Sébald c.</i>		3	43
Vend.	20	s. <i>Bernard a. d.</i> , s. <i>Philibert a.</i>		4	47
Sam.	21	ste <i>Jeanne de Chantal vv.</i>		5	36
	34.	Jésus guérit dix lépreux. LUC. 17.		Pleine lune le 24 à 10 h. 41 soir	
M.	22	13. s. <i>Symphorien m.</i>		6	42
Lundi	23	s. <i>Philippe-Bénice c.</i> , s. <i>Sidoine</i>		6	38
Mardi	24	s. <i>BARTHÉLÉMY ap.</i>		6	59
Merc.	25	s. <i>Louis r.</i> , s. <i>Patrice c.</i>		7	17
Jeudi	26	s. <i>Gebhard év.</i> s. <i>Zéphirin P. m.</i>		7	34
Vend.	27	s. <i>Joseph Cal. c.</i> , ste <i>Eulalie v. m.</i>		7	50
Sam.	28	s. <i>Augustin év. d.</i> , s. <i>Hermès m.</i>		8	8
	35.	Nul ne peut servir deux maîtres. MAT. 6.			
DIM.	29	14. <i>Décollation de s. Jean-Baptiste</i>		8	28
Lundi	30	ste <i>Rose v.</i> , s. <i>Félix, pr. m.</i>		8	51
Mardi	31	s. <i>Raymond Nonnat conf.</i>		9	20

Les jours décroissent pendant ce mois de 1 heure 43 minutes.

Un anglais à un garçon de café pour lui demander un verre de bière (après avoir consulté son dictionnaire) :

Célibataire, apportez à moa un reptile de cercueil.

* * *

Enfants terribles :
 — Regarde la poupée, comme elle est sage, elle ne pleure pas.
 — Si elle vivait, elle pleurerait.

Foires du mois d'août 1915

— SUISSE —

Aarau	18	Estavayer	11	Moutier-Grandval	12	Schaffhouse	24
Affoltern, b. et pores	16	Frauenfeld	2, 16	Münsingen	30	Sidwald	19
Altstätten	16, 17	Fribourg	b.	2	Muotathal, foire aux	Sissach	25
Andelfingen	b. 18	Gimel	9, 30	moutons	17	Soleure	9
Anet	25	Gossau	2	Muri	b. 9	Sursee	30
Appenzell	11, 25	Huttwil,	25	Neuveville	25	Thoune	25
Aubonne	3	Landeron-Combes	16	Noirmont	2	Tourtémagne	13
Baden	b. 3	Langenthal	31	Nyon	5	Tramelan-dessus	18
Bassecourt	31	Langnau	6	Oey-Diemtigen	26	Uster	b. 26
Berthoud, chevaux,	19	Laufon	3	Olten	2	Val-d'Illiez	18
Biénné	5	Lausanne	11	Oron-la-Ville	4	Viège	10
Bremgarten	b. 23	Lenzbourg	b. 26	Payerne	19	Weinfelden	b. 11, 25
Brugg	10	Les Mosses	25	Pfäffikon	b. 16	Wilchingen	b. 16
Bulach	4	Les Bois	23	Porrentruy	16	Willisau	b. 26
Bulle	26	Liestal	11	Rapperswyl	18	Winterthour	b. 5, 19
Chiètres	26	Lignières	2	Reinach	b. 19	Wohlen	30
Cossonay	12	Locle (Le)	10	Romont	17	Yverdon	17
Delémont	17	Lucerne	3	Rue	11	Zofingue	12
Dielsdorf	25	Malters, chevaux,	23	Saignelégier	3		
Echallens	19	Morat	4	Schwarzenbourg			
Einsiedeln	30	Moudon	30	b. et chevaux	19		

— ETRANGER —

Altkirch	19	Cluses	16	Lemuy	25	St-Genis	20
Aiguebelle b 3 mixte	19	Coligny	17	Les Rousses	30	St-Jean-d'Alph.	29
Albertville	5	Cruseilles	4	L'Isle	2, 16	St-Jean-de-Maurienne	27
Allinges	17	Delle	9	Lons-le-Saunier	5	St-Laurent	7, 10
Arbois	3	Dôle	12	Maîche	19	St-Pierre-de-Rumilly	23
Arinthod	3	Douvaine	2	Mégève, foire aux		St-Triviers-de-Courtes	16
Aromas	31	Draillant	4	poulains	3	St-Vit	18
Baume-les-Dames	5, 19	Evian	2	Mieussy	20	Salins	16
Beaume	13	Faverges	4, 25	Mirecourt	9, 23	Sallanches	7, 28
Belfort	2, 16	Ferrette	3	Montbéliard	30	Sancey-le-Grand	25
Besançon	9	Féterne	16	Montfleur	13	Sciez	23
Bletterans	17	Fillinges	11	Morez	16	Sellières	11
Boëge	23	Fraisans	4	Morteau 3, b 10, 17, 24, 31		Taninges 5, 26, mul.	10
Bois d'Amont	16	Francfort, du 25 au		Mulhouse, foire du 1		Tervai-le-Château	17
Bons	9	15 septembre		au 15		Thônes	16, 28
Bouclans	16	Gaillard	30	Nus St-Barthélemy	23	Thonon	5
Bourg	4, 18	Gendrey	5	Orchamps	11	Ugine	11, 25
Cercier	27	Gex	3	Poligny	23	Vacheresse	30
Châlons-s.-S.	5	Grand-Bornand,		Pontarlier	12, 26	Valence	26
Champagnole	21	poulains	4	Pont-de-Roide	3	Valleiry	13
Chaumergy	14	Grenoble, ch. 7, mixte		Pont-du-Bourg	20	Vercel	2, 16, 30
Chevenoz, foire aux		du 16 au 30		Rhêmes	30	Ville-du-Pont	13
poulains et best.	2	Jougne	25	Rigney,	3	Villers-Farlay	30
Clerval	10	Jussey 31, mout.,	30	Rumilly	24	Vinzier	3
Collonge-Fort-		Leipzig, du 29 août au		St-Amour	7	Viry	16
l'Ecluse	31	19 septembre		St-Félix	30, 31	Vulbens-en-Vuache	24

Un monsieur s'installe chez un coiffeur pour se faire faire la barbe, et comme il fume le garçon lui passe un crachoir sur le côté droit. Le brave provincial se tourne vers le côté gauche et crache. Le garçon alors passe le crachoir de ce côté. Mais l'individu se tourne une seconde fois sur le côté droit, puis s'adressant au garçon :

— Otez donc cette mécanique de là, autrement je finirai par cracher dedans.

* * *

Un amputé, qui vient de subir l'opération, pousse des cris enragés :

— Allons ! dit le chirurgien, allons ! prenez votre courage à deux mains.

SEPTEMBRE

Notes

9.

MOIS DES SAINTS ANGES

Merc	1	ste Vérène <i>v.</i> , s. Gilles <i>a.</i>
Jeudi	2	s. Etienne <i>r.</i> , s. Maxime <i>m.</i>
Vend.	3	s. Pélage <i>m.</i> , ste Sérapie <i>v. m.</i>
Sam.	4	ste Rosalie <i>v.</i> , s. Moïse <i>proph.</i>

36.

Le fils de la veuve de Naim. *Luc, 7.*

DIM.	5	15. s. Laurent-Just <i>év.</i> , s. Victorin <i>év.</i>
Lundi	6	s. Magne <i>a.</i> , s. Bertrand de G. <i>c.</i>
Mardi	7	s. Cloud <i>pr.</i> , ste Rose de Viterbe <i>v.</i>
Merc.	8	NATIVITÉ DE N.-D. s. Adrien.
Jeudi	9	ste Cunégonde, s. Gorgon <i>m.</i>
Vend.	10	s. Nicolas de Tolentino <i>c.</i>
Sam.	11	s. Félix <i>m.</i> , s. Prothus <i>m.</i>

37

Jésus guérit un hydropique. *Luc, 14.*

DIM.	12	16. S. N. de Marie, s. Guy <i>c.</i>
Lundi	13	s. Materne <i>év.</i> , s. Amé <i>évn.</i>
Mardi	14	Exaltation de la Ste-Croix.
Merc.	15	Q.-T. s. Nicomède <i>pr. m.</i>
Jeudi	16	s. Corneille <i>P. m.</i> , s. Cyprien <i>m.</i>
Vend.	17	Q.-T. Les Stigmates de S. François.
Sam.	18	Q.-T. s. Jos. de Cupertino <i>c.</i>

38.

Le grand commandement. *MATTH. 22.*

DIM.	19	17. N.-D. des 7 Doul. Fête fédérale.
Lundi	20	s. Eustache <i>m.</i>
Mardi	21	s. MATTHIEU <i>ap.</i> , s. Lô <i>év.</i>
Merc.	22	s. Maurice <i>m.</i> , s. Emmeran <i>év.</i>
Jeudi	23	s. Lin <i>P. m.</i> , ste Thècle <i>v. m.</i>
Vend.	24	N.-D. de la Merci. s. Gérard <i>év.</i>
Sam.	25	s. Thomas de Villeneuve <i>év.</i>

39.

Jésus guérit le paralytique. *MATTH. 9.*

DIM.	26	18. s. Lambert <i>év. m.</i> , s. Cyprien <i>m.</i>
Lundi	27	ss. Côme et Damien <i>mm.</i>
Mardi	28	s. Wenceslas <i>m.</i>
Merc.	29	s. Michel <i>arch.</i>
Jeudi	30	ss. Ours et Victor <i>mm.</i>

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 45 minutes.

Une dame qui va marier sa fille, feuille avec une amie son livre d'adresses :

- Invitez-vous Mme H... ?
- Oui, pour la messe seulement.
- Et Mme B... ?
- Oui, et pour le repas aussi.
- Et les Durand ?
- Oh ! je n'envoie d'invitations à ceux-là

que pour les enterrements ; voyez, il y a une petite croix.

* * *

Quelles sont les personnes les moins sujettes aux indigestions ?

R. Les repasseuses et les couteliers parce qu'ils font des repassages.

COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE.	COUHC de la LUNE.
	9 ^{soir} 56	2 ^{soir} 2
	10 43	3 0
	11 39	3 50
	— ^{mat}	4 30

Dern. quart. le 1 à 3 h. 57 soir

	12 44	5 2
	1 53	5 28
	3 7	5 48
	4 21	6 6
	5 35	6 24
	6 52	6 42
	8 10	7 1

Nouv. lune le 9 à 11 h. 53 mat

	9 31	7 22
	10 55	7 49
	12 ^{soir} 18	8 25
	1 34	9 14
	2 40	10 16
	3 33	11 29
	4 12	— ^{mat} —

Prem. quart. le 16 à 1 h. 21 mat

	4 40	12 49
	5 4	2 10
	5 22	3 29
	5 40	4 45
	5 55	5 58
	6 12	7 9
	6 32	8 21

Pleine lune le 23 à 10 h. 35 mat.

	6 53	9 33
	7 20	10 42
	7 54	11 48
	8 36	12 ^{soir} 49
	9 28	1 ^{soir} 42

Foires du mois de septembre 1915

— SUISSÉ —

Aarau	15	Cossonay	9	Lucerne	2	Schaffhouse	7, 21
Aarberg, ch et M.	8	Côte-aux-Fées	27	Lyss	27	Schwarzenbourg,	
Adeiboden	13	Courtelary	24	Malleray	28	M. B. et ch.	23
Affoltern, b. et porc.	20	Dagmersellen	13	Marchairuz	13, 27	Schöftland	10
Aigle, poulains	25	Delémont	21	Martigny-Ville	27	Schwytz	25, 27
Albeuve	20	Dielsdorf	22	Meiringen	22	Sembrancher	21
Alt St-Johann	30	Echallens	23	Montfaucon	13	Sépey	7
Altorf	24	Einsiedeln	28	Monthey	8	Sidwald	16
Amsteg	25	Engelberg	28, 29	Morat	1	Simplon	28
Andelfingen	15	Erschmatt-Feschel	20	Morges	15	Sissach	22
Andermatt	15	Erlenbach	9, 10	Morgins	6	Soleure	13
Appenzell	8, 15, p. 27	Estavayer	8	Motiers-Travers	13	Stalden	30
Aubonne	14	Fiesch	29	Muri	8	St-Ursanne	27
Baden	7	Fontaines	20	Moudon	27	Sumiswald	24
Bagnes	b. 28	Frauenfeld	b. 6, 20	Nyon	30	Tavannes	16
Bayards	20	Fribourg	6	Olten	6	Thoune	29
Bellegarde	b. 20	Frutigen	15 b. 14	Orbe	6	Tramelan-dessus	22
Bellelay, moutons	4	petit bétail	16	Ormont-dessus	6, 21	Travers	6
Bellinzona	6	Gessenay	7	Oron	1	Unteregeri	6
Berne	7	Giubiasco	28	Payerne	16	Unterbach	25
Bex	23	Gorgier	2	Pfäffikon	20	Unterseen	17
Bienne	2	Gossau	6	Pfaefers	17	Uster	30
Boltigen	9	Grandfontaine	14	Planfayon	9	Val d'Illiez	23
Bremgarten	b. 13	Grandson	29	Pont de Martel	7	Valangin	24
Brévine	15	Herzogenbuchsee	8	Porrentruy	20	Verrières	21
Brugg	14	Hauts-Genevey	16	Provence	20	Viège	27
Bulach	1	Interlaken	24, 25	Reinach	16	Vissoye	27
Bulle	27 au 30	Landeron-Combes	20	Reichenbach	21	Weinfelden	8, 29
Bullet	8	Langenthal	28	Romont	7	Wilchingen	20
Büren	1	Langnau	15	Rougemont	6	Willisau	30
Cerlier	8	La Sagne b. et ch.	27	Rue	15	Winterthour	2, 19
Chaindon, M. et ch.	6	Laufon	7	Ryffenmatt	2	Yverdon	21
Champéry	16	Lauffenbourg	29	St-Blaise	13	Zermatt	23
Charmey	27	Laupen	16	St-Cergues	16	Zofingue	9
Châtel-St-Denis	27	Lausanne	8	Ste-Croix	15	Zurzach	6
Château-d'Oex	24	Lenzbourg	30	St-Nicolas	21	Zweisimmen	8
Châtellet	25	Les Mosses	20	Saas	9		
Chaux-de-Fonds	1	Locle (Le) m. et ch.	14	Saignelégier	7		
Chiètres	30	Loëche-Ville	29	Sargans	24		

— ETRANGER —

Altkirch	27	Bons	10	Faverges	8	Les Echelles	12
Aiguebelle	b. 7	Bourg	1, 15	Ferrette	7	Les Gets	9
Aix-les-Bains	14	Châlons-sur-Saône		Fillinges	9	Les Houches	13
Alberville	27	légumes	13	Fraisans	1	Les Rousses	24
Amancey	2	Chamonix	30	Francfort s/M.		L'Isle s. le Doubs	6, 20
Aoste	4	Champagnole	18	cuir 6 au 11		Lons-le-Saunier	2
Arbois	7	Chapelle-d'Abondance	13	Gaillard	29	Lullin, poulains	6
Arinthod	7	Châtel-d'Abond.	13	Gex	9	mixte	29
Arômas	30	Châtillon	18	Gignod	11	Maiche	16
Ayas	15	Chaumergy	27	Grand-Bornand	21, 29	Marin près Thonon	9
Ballaison	20	Clerval	14	Grenoble, chevaux	4	Massongy, grairs	25
Baume-les-Dames	2, 16	Cluses	20	Grésy s/Isère	16	Mégève	6, 24
Belfort	6, 20	Coligny	21	Gressoney	21	Mégevette	27
Bellevaux	21	Constance (L. de)		Hôp taux-Neufs	28	Mirecourt	13, 27
Bernex	30	du 20 au 25		Jussey, moutons,	28	Montbéliard	27
Besançon	13	Courmayeur	6, 29	La Clusaz	14, 15	Montfleur	9
Bletterans	14	Cruseilles	1	Lajoux	15	Moëtmélian	9, 20, 27
Boëge	23	Delle	13	Larringes	27	Morgex	30
Bonne	4	Dôle	9	La Thuile	6, 7	Morteau	7, 14, 21, 28
Bonneville	14	Doucier	16	Le Deschaux	9	Moutier	11, 12, 20

OCTOBRE

Notes	10.	MOIS DU ROSAIRE
	Ven1.	1 s. Germain év., s. Remi év. 2 Les ss. Ang. gard., s. Léger, év. m.
	Sam.	
	40.	L'homme sans la robe nuptiale. MATTH. 22.
	DIM.	3 19. ROSAIRE. s. Jérôme doct.
	Lundi	4 s. François d'Assise c.
	Mardi	5 s. Placide m., ste Flavie
	Merc.	6 s. Bruno c., ste Foi v. m.
	Jeud.	7 s. Serge, ste Laurence m ^{re}
	Vend.	8 ste Brigitte vv., s. Rustique, m.
	Sam.	9 s. Denis, m., s. Abraham.
	41.	Le fils de l'officier de Capharnaüm. JEAN 4.
	DIM.	10 20. s. Géréon m. s. Franç -Borgia c.
	Lundi	11 s. Firmin év., s. Nicaise év.
	Mardi	12 s. Pantale év. m., s. Maximilien.
	Merc.	13 s. Edouard r., s. Hugolin m.
	Jeud.	14 s. Callixte P. m., s. Burcard év.
	Vend.	15 ste Thérèse v., s. Roger év.
	Sam.	16 s. Gall a., s. Gérard Majella c.,
	42.	Les deux débiteurs MATTH. 18.
	DIM.	17 21. ste Hedwige vv., s. Florent év. m.
	Lundi	18 s. Luc évang. s. Athénodore év.
	Mardi	19 s. Pierre d'Alcantara c.
	Merc.	20 s. Wendelin abbé.
	Jeudi	21 ste Ursule v. m., s. Hilarion a.
	Vend.	22 s. Jean de Kenty c.
	Sam.	23 s. Pierre-Pascase év. m.
	43.	Rendez à César ce qui est à César. MATTH. 22
	DIM.	24 22. s. Raphaël arch., s. Théodore m
	Lundi	25 ss. Chrysanthie et Darie mm.
	Mardi	26 s. Evariste P. m., s. Lucien m.
	Merc.	27 s. Frumence év., s. Elzéar c.
	Jeudi	28 ss. SIMON et JUDE, ste Cyrilla v. m.
	Vend.	29 ste Ermeline v., ste Eusébie v. m.
	Sam.	30 Jeûne. ste Zénobie m ^{re} . ste Lucile
	44.	Jésus ressuscite la fille d'un prince. MATTH. 9.
	DIM.	31 23. s. Wolfgang év.

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 42 minutes

— Prévenu, vous avez déjà subi vingt condamnations pour coups, vols, abus de confiance.

— Plus bas, mon président, mon futur beau-père est dans la salle.

* * *
Entre copains de misère :
— Tu craches dans le lac pour faire des ronds. Je vais cracher dans ta poche, ça en fera peut-être aussi.

COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE
Clair	10 ⁵⁰ 44 11 ³⁰ 34	2 ⁵⁰ 25 3 ⁴⁰ 0
	Dern. quart le 1 à 10 h. 44 mat	
Minuit	— 12 ⁴⁰ 46	3 28
1	1 59	3 51
3	3 13	4 10
4	4 29	4 45
5	5 47	5 4
Frais	7 8	5 25
	Nouv. lune le 8 à 10 h. 42 soir	
8	8 32	5 52
9	9 59	6 25
11	11 21	7 10
12 ⁴⁰	12 ⁴⁰ 33	8 9
1	1 30	9 21
2	2 12	10 39
2	2 44	11 58
	Prem. quart le 15 à 2 h. 52 soir	
doux	3 8	— Mat
3	3 28	1 ⁵⁰ 17
3	3 46	2 32
4	4 2	3 44
4	4 18	4 56
4	4 36	6 6
4	4 56	7 17
	Pléine lune le 23 à 1 h. 16 soir	
Clair	5 21	8 26
5	5 53	9 34
6	6 32	10 37
7	7 20	11 33
8	8 17	12 ⁵⁰ 20
9	9 21	12 58
10	10 29	1 28
	Dern. quart le 31 à 5 h. 40 mat.	
Pluie	11 39	1 52

Foires du mois d'octobre 1915

— SUISSE —

Aarau	20	Dielstorf	27	Lignières	21	Sargans	15
Aarberg, chevaux	13	Echallens	28	Locle (Le)	12	Schaffhouse	5, 19
Adelboden	5	Einsiedeln	4	Loëche-Ville	13, 28	Schöftland	27
Affoltern	18	Etzgen	13	Lötschen	11	Schüpfeim	5
Aigle	9, 30	Erlenbach	7, 8	Lucerne du 4 au 15 b. 5		Schüpfen	18
Alt St-Johann	14	Ernen	4	Lyss	25	Schwarzenbourg ch.	21
Altorf	13, 14	Estavayer	13	Martigny-Bourg	18	Schwytz	11
Amriswil	20	Evolène	16	Meyrin	15	Sempach	28
Andelfingen	20	Flawyl	11	Meyringen	15, 27	Sentier (le)	1, 2
Andermatt	11	Frauenfeld	4, 18	Moërel	15	Sépey	19
Anet	27	Fribourg	4	Möhlin	4	Sidwald	21
Appenzell	6, 20	Frutigen	25, 26, 27	Monthey	13, 27	Sierre	4, 25
Ayent	11	Gessenay	5, 27	Morat	6	Signau	21
Baden	5	Guibiasco	25	Môtiers-Travers	11	Sion	2, 9, 16
Bagnes	25	Gimel	4	Moudon	25	Sissach	27
Bâle, du 27 octobre au 10 novembre		Gossau	4	Moutier-Grandval	7	Soleure	11
Berne	5, 26	Grandson	27	Munster	12, 19	Spiez	11
Berthoud, b. et ch.	14	Gränichen	8	Muri	11	Sursee	11
Bex	21	Gorgier	7	Nods	11	Thoune	20
Bienne	14	Grosshochstetten	27	Ollon	8	Tramelan-dessus	13
Biasca	4	Gruyères	11	Olten	18	Unterseen	13, 29
Bözingen	25	Hérisau	11, 12	Orbe	11	Uster	28
Bremgarten	4	Hermance	25	Ormont-dessus	7, 18	Val-d'Illiez	21
Brigue	16, 28	Hitzkirch	25	Oron-la-Ville	6	Vallorbe	16
Frugg	12	Hochdorf	7	Orsières	4, 30	Verrières (Les)	12
Bülach	6	Hundwyl	18	Payerne	21	Vevey	26
Bulle	20, 21	Interlaken	13, 14, 29	Pfäffikon	18	Vouvry	12
Büren	27	Kallnach	15	Planfayon	20	Wald	26, 27
Cernier	11	Kussnach	11	Pont-de-Martel	25	Wattenwyl	6, 7
Charbonnières	6	Lachen	5	Porrentruey	18	Wattwyl	6
Châtel-St-Denis	18	Landevon-Combes	18	Reichenbach	19	Weinfelden	13, 27
Château-d'Ex	15	Lajoux	11	Reinach	14	Wilchingen	18
b. 7, 21		Langnau	1	Riggisberg	29	Willisau	18
Chaux-de-Fonds	6	La Ferrière	6	Ried-Brigue	1	Wimmis	5
Chavornay	6	La Roche	11	Romont	12	Winterthour	7, 21
Chiètres	28	La Sarraz	19	Rougemont	4	Wohlen	11
Combremont-le- Grand	27	Laufon	28	Rue	20	Wolfenschiessen	27
Cossonay	7	Lausanne	13	Ruswyl	4	Wyl	5
Couvet	4	La Lénk	2	Sarnen	7, 20	Yverdon	12
Cudrefin	25	Lenzbourg	28	Saignelégier	4	Zofingue	14
Dagmersellen	25	Lichtensteig	11	Ste-Croix	20	Zoug	4
Delémont	19	Liestal	20	St-Gall du 13 au 20		Zurzach	4
Diesses	25	Lieu (le)	12	St-Imier	15	Zweisimmen	6, 28
				St-Martin	18	Zweilütschinen	20
				St-Maurice	12		

— E T R A N G E R —

Altkirch	21	Bellevaux	9	Champagnole	16	Douvaine	5
Abondance	4	Besançon	11	Chapelle-d'Abondance	29	Draillant	28
Aiguebelle	5	Biot (le)	25	Châtillon	5	Evian	4
Aime	4	Bletterans	19	Chaumergy	9	Faverges	6, 7
Albertville	21	Boëge	29	Chevenoz	22	Fernay-Voltaire	18
Amancey	7	Bois d'Amont	4	Clerval	12	Ferrette	5
Antey-St-André	2	Bons	11	Coligny	19	Féternes	14
Aoste	11, 25	Bouclans	4	Cluses	25	Flumet	5, 19
Arbois	5	Bourg	6, 20	Contamine-sur-Arve	11	Fribourg-en-Brisgau,	
Arinthod	5	Challant	13	Cruseilles	6	du 16 au 26	
Aymaville	5	Châlons-sur-Saône	30	Delle	11	Fraisans	6
Baume-les-Dames	7, 21	Chambave	15	Dôle 14 poulains,	20	Frangy	18
Belfort	4, 18	Chamonix	1, 25	Donnas	18	Gaillard	15

NOVEMBRE

Notes

11.

Mois des Ames du Purgatoire

Lundi
Mardi
Merc.
Jeudi
Vend.
Sam.

- 1 LA TOUSSAINT.
2 *Commémoration des trépassés.*
3 ste Ide *vv.*, s. Hubert év.
4 s. Charles Borromée A.
5 s. Pirminien év., s. Silvain *m.*
6 s. Protais év., s. Léonard *er.*

45.

Le bon grain et l'ivraie. MATTH. 13.

DIM.
Lundi
Mardi
Merc.
Jeudi
Vend.
Sam.

- 7 24. s. Ernest *a.*; s. Engelbert év.
8 s. Godefroi év., s. Dieudonné *P.*
9 s. Théodore *soldat.*
10 s. André-Avelin *c.*, ste Florence.
11 s. Martin év., s. Mennas *m.*
12 s. Martin *P. m.*, s. Ruf év.
13 s. Stanislas Kostka *c.*, s. Brice év.

46.

Le grain de sénévé. MATTH. 13.

DIM.
Lundi
Mardi
Merc.
Jeudi
Vend.
Sam.

- 14 25. s. Himier *er.*, s. Albert le Grand
15 ste Gertude *v.*, s. Léopold *c.*
16 s. Othmar *a.*, s. Fidence *er.*
17 s. Grégoire-Th. év., s. Hugues év.
18 s. Odon *a.*, s. Romain *m.*
19 ste Elisabeth *vv.*, s. Pontien *P. m.*
20 s. Félix de Valois *c.*, s. Edmond *r.*

47.

Signes avant la fin du monde. MATTH. 24.

9 M.
Lundi
Mardi
Merc.
Jeudi
Vend.
Sam.

- 21 26. *Présentation de Notre-Dame.*
22 ste Cécile *v. m.*, s. Philémon *m.*
23 s. Clément *P. m.* ste Félicité *m^{re}*
24 s. Jean de la Croix *c.*, s. Chrysogone *m.*
25 ste Catherine *v. m.*, ste Juconde *v.*
26 s. Conrad év. s. Pierre d'Alex. év.
27 s. Colomban *a.*, s. Virgile év.

48.

Le dernier événement LUC, 21.

DIM.
Lundi
Mardi

- 28 1^{er} Avent. B. Elisabeth Bona *v.*
29 s. Saturnin *m.*, ste Philomène *m.*
30 s. ANDRÉ. *ap.*, s. Trojan év.

COURS
de la
LUNE etc.

LEVER
de la
LUNE

COUCH.
de la
LUNE.

	—	—	2 ^o 12
	12 ^o 51	2	30
	2	3	48
	3	20	3
	4	38	3
	6	2	49

Nouvel. lune le 7 à 8 h. 52 mat.

		7	28	4	20
		8	55	5	1
		10	14	5	57
		11	20	7	6
		12 ^o 10	8	24	
		12	46	9	47
		1	13	11	6

Prem. quart. le 14 à 12 h. 3 soir

		1	34	—	—
		1	52	12 ^o	24
		2	9	1	36
		2	25	2	47
		2	42	3	56
		3	2	5	6
		3	25	6	45

Pleine lune le 21 à 6 h. 36 soir

		3	54	7	23
		4	31	8	28
		5	16	9	26
		6	10	10	16
		7	11	10	57
		8	17	11	29
		9	26	11	55

Dern. quart. le 29 à 11 h. 11 soir

		10	35	12 ^o	15
		11	45	12	35
		—	—	12	52

Les jours décroissent pendant ce mois de 1 heure 13 minutes.

Lorsque la vue du Weissenstein est belle, on l'annonce à Soleure par des pancartes affichées dans les établissements publics, afin que les amateurs puissent se rendre à la montagne avec profit. Ces pancartes portent ces mots ; « Weissenstein hell » (Weissenstein clair).

Un étranger, débarqué à Soleure, crut

qu'il s'agissait d'un vin de terroir apprécié et il demanda à une sommelière : « Apportez-moi une demi-bouteille de Weissenstein hell ».

* * *
— Vous revenez d'Italie avec une belle vision d'art, sans doute ?
— Non, je reviens avec ma femme.

Foires du mois de novembre 1915

— SUISSE —

Aarau	17	Chiètres	25	Lyss	22	Sargans	4, 18
Aarberg, Ch. M. B.	10	Cossonay	11	Martigny-Ville	8	Sarneu	18
Aeschi	2	Couvet	10	Malters	4	Schaffhouse	16, 17
Affoltern	22	Delémont	16	Meiringen	15	Schüpfheim	9
Aigle	20	Dielsdorf	24	Möhlin	1	Schwarzenbourg	18
Altorf	3, 4	Echallens	25	Monthey	17	Schwytz	15, 29
Alt St-Johann	16	Egisau	30	Morat	3	Sépey	25
Andelfingen	17, 18	Einsiedeln	8, 30	Morges	17	Sidwald	18
Anet	24	Erlenbach	9	Moudon	29	Sierre	26
Appenzell	3, 17	Estavayer	9	Montier	4	Sion	6, 13, 20
Aubonne	2	Frauenfeld	8, 15	Münsingen	15	Sissach	17
Baden	2	Fribourg	8	Muri	11	Soleure	8
Balsthal	8	Frutigen	19	Naters	9, 29	Stäfa	18, 19
Begnins	8	Gersau	8	Neuveville	24	Stans	17, 18
Berne du 22 6 déc.	23	Gessenay	15	Nyon	4	Sumiswald	5
Berneck	9	Gimel	1	Neimont	1	Sursee	8
Berthoud, b. et ch.	4	Gorgier	4	Oillon	19	Thoune	10
Bex	18	Gossau	1	Olten	15	Tramelan-dessus	10
Biasca	10	Grandson	24	Orbe	15	Travers	1
Bienne	11	Héritage	19	Ormont-dessus	8	Unterseen	17
Blauenbourg	16	Hochdorf	22	Oron-la-Ville	3	Uster	25, 26
Bremgarten	8	Herzogenbuchsee	10	Payerne	18	Vevey	30
Brent	10	Interlaken	17	Pfäffikon	9	Viège	12
Brugg	9	Landeron-Combès	15	Porrentruy	15	Villeneuve	18
Brigue	18	Langenthal	30	Rances	5	Weinfelden	10, 24
Brienz	10, 11	Langnau	3	Reinach	4	Wittringen	22 b. 15
Bülach	2, 3	La Roche	29	Rheineck	8	Willisau	25
Bulle	11	La Sarraz	16	Ruggisberg	26	Winterthour	4, 18
Büren	17	Laufon	2	Rolle	19	Wyl	16
Carouge	2	Laupen	4	Romont	9	Verdon	16
Cerlier	24	Lausanne	10	Rorschach	4	Zofingue	11
Chaindon	8	Lenzbourg	18	Rougemont	13	Zurich	11
Châtel-St-Denis	15	Lichtensteig	8	Rue	17	Zurzach	1
Château-d'Ex	5	Locle (Le)	9	St-Aubin	1	Zweisimmen	12
Cham	24, 25	Lucerne	18	Saignelégier	2	Zoug	30

— ETRANGER —

Altkirch	25	Collonges-Fort-l'Ecluse	2	Lons-le-Saunier	4	Sellières	10
Abondance	4	Cruseilles	3	Lullin	8	St-Amour	2
Aiguebelle	11	Delle	8	Maîche	18	St-Claude	13
Amancey	4	Divonne	16	Marignier	10	St-Genis	22
Aoste	15, 30	Dôle	11	Mirecourt	8, 22	St-Gervais-les-Bains	10
Arbois	2	Douvaine	7	Montbéliard	29	St-Jean-de-Gon.	11
Arinthod	2	Evian	1, 15	Montfleur	26	Ste-Hélène	2
Baume-les-Dames	4, 18	Ferrette	2	Montmélian	25	St-Julien	1
Belfort	1, 15	Flumet	2, 16	Morez	1	St-Laurent	3, 6
Besançon	8	Fontainemore	4	Morteau	2, 9, 16, 23, 30	St-Triviers-de-Courte	8
Biot (Le)	22	Fraisans	3	Morzine	8	St-Vit	17
Bletterans	16	Fribourg en Brisgau	13	Moutiers	1	Sancey-le-Grand	25
Boëge	16	Gaillard	8	Nus	4	Scionzier	24
Bonneville	11	Gignod	8	Orchamps	10	Taninges	4, 18
Bons	15, 29	Grenoble, chevaux	6	Péronge	13	Tervai	8
Bourg	13, 12	Grand-Bornand	8, 17	Poligny	22	Thônes	15, 27
Champagnole	20	Jussey, moutons	29	Pontarlier	11, 25	Thonon	4
Châtillon	15	mixte	30	Pont-de-Roide	2	Ugine	8, 22
Chaumergi	13	La Rochette	17, 24	Pont St-Martin	12, 24	Vacheresse	26
Clerval	9	La Salle	11	Rigney	2	Valence	6
Constance, du 28 nov. au 3 décembre		Le Deschaux	17	Rumilly	23	Veigy-Fonceney	3
Coligny	16	Les Echelles	2	Salins	15	Vercel	8, 22
		L'Isle	1, 15	Sallanches	20	Verres	6

DÉCEMBRE

Notes

12.

Mois de l'Immaculée-Concept.

Merc	1	s. Eloi év., s. Josaphat év. m.
Jeudi	2	ste Bibiane v. m., ste Pauline v. m.
Vend	3	s. Franç.-Xavier c., s. Lucius r.
Sam.	4	ste Barbe v. m., s. Osmond év.

49.

Jean envoie deux de ses disciples. MATTH. 11

DIM.	5	2 ^e Av. s. Sabas a., s. Nicet év.
Lundi	6	s. Nicolas év., ste Denyse m ^{re}
Mardi	7	s. Ambroise év. d., ste Fare v.
Merc.	8	IMMACULÉE CONCEPTION.
Jeudi	9	s. Euchaire év., ste Léocadie v. m.
Vend.	10	s. Melchior P. m., ste Eulalie v.
Sam.	11	s. Damas P., s. Sabin év.

50.

Témoignage de saint Jean. JEAN, 1.

DIM.	12	3 ^e Av. ste Odile v., s. Synèse m.
Lundi	13	ste Lucie v. m., s. Josse c.
Mardi	14	s. Sylvestre ab.
Merc.	15	Q.-T. s. Célien m., ste Léocadie v.
Jeudi	16	s. Eusèbe év. m.
Vend.	17	Q.-T. ste Adélaïde imp., s. Lazare v.
Sam.	18	Q.-T. s. Gatien év., s. Auxence év.

51.

Prédication de saint Jean-Baptiste. Luc, 3.

DIM.	19	4 ^e Av. s. Némèse m., s. Darius m.
Lundi	20	s. Ursanne c., ste Fauste.
Mardi	21	s. THOMAS ap., s. Festus m.
Merc.	22	B. Pierre Canisius c., s. Zénon s. m.
Jeudi	23	ste Victoire v. m., s. Dagobert
Vend.	24	Jeûne. s. Delphin év., ste Irmine v.
Sam.	25	NOËL. ste Anastasie m.

52.

Naissance de Jésus-Christ. MATTH. 2.

DIM.	26	s. ETIENNE diac. 1 ^{er} martyr.
Lundi	27	s. JEAN ap. évang. s. Théophane év.
Mardi	28	ss. INNOCENTS. s. Abel 1 ^{er} juste.
Merc.	29	s. Thomas de Cantorbéry év. m.
Jeudi	30	s. Sabin év. m., s. Marius év.
Vend.	31	s. Sylvestre P., ste Colombe v. m

COURS de la LUNE	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE
	12 Mai 58	1 Soir 8
	2 Juin 42	4 27
	3 30	4 47
	4 54	2 14

Nouvelle lune le 6 à 7 h. 4 soir

	6 20	2 49
	7 45	3 37
Neige	8 59	4 42
	9 59	5 59
	10 41	7 25
	11 43	8 49
	11 37	10 9

Prem. quart. le 13 à 12 h. 38 soir

	11 56	11 25
	12 Soir 44	- Main -
Froid	12 30	12 Main 38
	12 47	1 47
	1 6	2 57
	1 28	4 7
	1 56	5 14

Pleine lune le 21 à 1 h. 52 soir

	2 30	6 20
	3 13	7 20
	4 4	8 12
Neige	5 3	8 55
	6 9	9 31
	7 17	9 58
	8 26	10 20

Dern. quart. le 29 à 1 h. 59 soir

	9 35	10 39
	10 45	10 57
	11 56	11 42
Froid	- Mai -	11 30
	1 9	11 49
	2 28	12 12

Les jours décroissent pendant ce mois de 15 minutes.

Les « coquilles » des journaux et des livres sont toujours amusantes.

En voici quelques-unes cueillies ces jours derniers :

— Ce régiment compte un assez grand nombre d'« enragés » volontaires.

— L'honorable M. X... va mieux. Il commence à se « laver ».

— Le professeur Z... est mort subitement pendant qu'il « mangeait » sa bibliothèque.

— A la vue de l'assassin, la jeune fille « s'épanouit ».

— Une foule immense emplissait l'amphithéâtre. Un célèbre homme d'Etat s'assit au milieu des « gredins ».

Foires du mois de décembre 1915

— SUISSE —

Aarau	15	Cully	3	Laupen	30	Rue	15
Aarberg, ch.	8	Delémont	21	Lausanne	8	Saignelégier	6
Affoltern, porcs	20	Dielsdorf	22	Lenzbourg	9	Sargans	30
Aigle	18	Echallens	23	Liestal	1	Schaffhouse	7, 21
Altorf	1, 2, 22, 23	Einsiedeln	6	Locle (Le)	14	Schmitten	6
Altstädtten	9, 10	Estavayer	15	Martigny-Bourg	6	Schwarzenbourg	23
Andelfingen	15	Fliawyl	13	Monthey	31	Sidwald	9
Appenzell	1, 15, 29	Frauenfeld	6, 7	Morat	1	Soleure	13
Aubonne	7	Fribourg	6	Morges	29	Sumiswald	31
Baden	7	Gossau	6	Motiers-Travers	13	Sursee	6
Bâle	16, 17	Grandson	22	Moudon	27	Thoune	15
Berthoud, b. et ch.	30	Grosshochstetten	1	Muri	6	Tramelan-dessus	15
Bienne	30	Hérisau	17	Neuveville	29	Uster	30
Bremgarten	13	Hitzkirch	13	Ollon	17	Wattwil	1
Brugg	14	Hitzwyl	1, 29	Olten	20	Weinfelden	29, B. 8
Bülach	1	Interlaken	21	Orbe	20	Wittringen	20
Bulle	2	Kerns	1	Oron-la-Ville	1	Willisau	20
Büren	15	Lachen	7	Payerne	16	Winterthour	2 B. M. 16
Châtel-St-Denis	20	Landeron	20	Pfäffikon	20	Yverdon	27
Chaux-de-Fonds		Langenthal	28	Porrentruy	20	Zweisimmen	9
du 13 au 3 janvier		Langnau	8	Reichenbach	14		
Chiètres	30	Laufenbourg	21	Reinach	2		
Cossonay	27	Laufon	7	Romont	7		

— ETRANGER —

Altkirch	23	Champagnole	18	La Rochette	1	Rigney	7
Aiguebelle	14, 21	Châtillon	6	L'Isle-sur-le-Dbs.	6, 20	St-Amour	4
Albertville	2	Chaumergi	11	Lons-le-Saunier	2	St-Claude	11
Annecy	7	Clerval	14	Maîche	16	St-Félix	15, 29
Aoste, grand mare.	7	Cluses	6, 20	Mieussy	20	St-Laurent	4
Arbois	7	Coligny	17, 18	Mirecourt	13, 27	St-Triviers	18, 26, 28
Arin-hod	7	Delte	13	Montbéliard	27	St-Vit	15
Arlay	6	Dôle	9	Montmélian	6	Salies	20
Aromas	1	Ferrette	7	Morez	20	Sallanches	24
Banme-les-Dames	2, 16	Fraisans	1	Morteau	7, 14, 21, 28	Samœns	15
Be fort	6, 20	Gaillard	8	Morzine	28	Sancey-le-Grand	26
Besançon	13	Gendrey	2	Moutiers	6	Sellières	8
Bletterans	21	Gex	1	Poligny	27	Thonon	6
Bonne	7	Grenoble, 4 au 18, ch. 4	9	Pontarlier	9, 23	Vercel	6, 24
Bons	10	Jussey, moutons	27	Pont-du-Bourg	2	Ville du-Pont	1
Bourg	1, 15	mixte	28	Pont-de-Roide	7	Viuz-en-Sallaz	6
Châlons-sur-Saône	6	La Roche	9	Recologne	15		

Idée de Prince. — Le prince Albert, fils ainé du roi d'Angleterre, a, dit-on, des réparties facétieuses quelquefois. Il était fort jeune lorsque la reine Victoria mourut :

Le prince versa de nombreuses larmes et soudain s'écria :

— J'ai bien peur qu'elle ne soit pas heureuse au ciel.

On le pressa de questions pour connaître la raison de cette crainte, et, c'est le plus sérieusement du monde qu'il répondit :

— Ne vous souvenez-vous pas qu'elle avait l'habitude d'aller où bon lui semblait

et de n'en faire qu'à sa tête ; eh bien ! maintenant il va falloir, contrairement à ses habitudes, qu'elle reste tranquille ou bien suivre ses anges conducteurs : Oh ! elle ne va pas s'amuser !

* * *

Entre fiancés :

Lui. — Voyons, ma chère Emma, croyez-vous que je serai un bon matelot... sur notre petit navire conjugal ?

Elle. — Oui, mon ami ; et vous, dites-moi, pensez-vous que je serai un bon capitaine.

Suite des foires de 1915

MAI	Thônes	3, 15	Valgrisenche	21	Reyvroz	6
	Thonon	6	Vallorzine	20	Rigney	5
	Ugine	1, 10	Valpelline	20, 21	St-Amour	2
	Valence	3, 17	Vercel	13, 17	St-Claude	9
	Valleiry	2	Vinzier	23	St-Gervais	4
Le Deschaux	3	1, 8, 24	Viuz-en-Sallaz	20	St-Jean de Gonv.	11
Les Fouges	25	Verres	29	St-Jean-de-Maurienne	30, 31	
Les Echelles	25	Vesoul	1, 8	St-Jeoire	18, 29	
Les Rousses	24	Ville du Pont	17	St-Laurent	2	
L'Isle	3, 17	Villers Farlay	31	St-Pierre	6, 23	
Lons-le-Saunier	6	Viuz-en-Sallaz	3	St-Vincent	25, 26	
Lugrin	3			St-Vit	20	
Lubin	12			Salins	18	
Maîche	20			Sallanches	9, 30	
Mariguier	5, 19			Sancey-le Grand	25	
Mégève	31			Samœns	20	
Megevette	17			Segny	30	
Messery-Essert	4			Sellières	13	
Mieussy	20			Septmoncel	11	
Mirecourt	10, 24			Seytroux	30	
Montbéliard	31			Taninges	7, 21	
Montmélian	3			Thoiry	25	
Montriond	7			Thônes	2	
Morez	3			Jougne	25	
Morgex	22			Thonon	7	
Morillon	10			Jussey, 26, moutons	23	
Morteau	4, 11, 18, 25	Novel	24	La Baume	5	
Moutiers	17, 31	Orchamps	8	La Roche	14, 28	
Nus	6	Passy	24	La Rochette	27	
Orchamp	12	Poligny	27	La Salle	11	
Poligny	24	Pontarlier	9, 23	Le Chable	2	
Perrignier	10	Pont-de-Roide	7	Le Lyaud	15	
Pontarlier	13, 27	Pont-du-Bourg	18	Les Fourges	26	
Pont-du-Bourg	18	Rigney	7	Les Gets	25	
Pont de Roide	4	St-Amour	4	Les Rousses	25	
Pont-St-Martin	19	St-Claude	11	Les Houches	18	
Pougny	28	St-Félix	18	L'Is'e	4, 18	
Pré St-Didier	12	St-Genis-Pouilly	20	Lons-le-Saunier	7	
Reignier	10	St-Gervais	14	Lugrin	7	
Reyvroz	20	St-Jean-d'Aulph	18	Maîche	21	
Rigney	4	St-Jean-de-Maurienne	13	Marignier	27	
Rochette	5, 12, 19, 26	St-Jeoire	2, 10	Mieussy	4	
Rumilly	12	St-Juien	6	Mirecourt	11, 25	
St-Amour	1	St-Laurent	4, 29	Montbéliard	25	
St-Claude	8	St-Triviers-de-C.	22	Montriond	11	
St-Genis	22	St-Vit	15	Morgex	23	
St-Jean-de-Gonv.	8	Salins	20	Morillon	11	
St-Jean-de-Maurienne	28, 29	Sallanches	18	Morzine	1	
St-Laurent	1, 20	Samœns	29	Morteau	5, 12, 19, 26	
St-Triviers	31	Sancey-le-Grand	25	Moutiers	18	
St-Vit	19	Scionzier	22	Nus	4	
Salins	17	Septmoncel	6	Orchamps	13	
Sallanches	1, 22	Sellières	8	Perouge	13	
Samœns	5	Servoz	21	Petit-Bornand	1	
Sancey-le-Grand	25	Sixt	16	Poligny	25	
Sciez	21	Taninges	5, 9	Pontarlier, poul.	13, 14	
Segny	20	Termignon	30	mixte	28	
Sellières	12	Thollon	28	Pont-de-Roide	5	
Servoz	26	Thônes, poulains,	23	Pougny	20	
Taninges	13	Thonon	2	Publier	15	
Thoiry	31	Vailly	20	Quinzod	13	

ALMANACH DES JUIFS

L'an 5675 et commencement de l'année 5676 du monde

1915	NOUVELLES LUNES & FÊTES	1915	NOUVELLES LUNES & FÊTES
Janvier 16	Le 1 <i>Chebat</i> .	Juillet 12	Le 1 <i>Ab</i> .
Février 15	Le 1 <i>Adar</i> .	— 20	— 9 Jeûne. Destruction du temple.
— 25	— 11 Jeûne d'Esther.	Août 11	Le 1 <i>Eloul</i> .
— 28	— 14 Pourim.	Septembre 9	Le 1 <i>Tirsi</i> . Nouvel-An. (5676). *
Mars 1	— 15 Suzan-Pourim	— 10	— 2 2 ^e jour.*
— 16	Le 1 <i>Nisan</i> .	— 12	— 4 Jeûne de Gédaliah
— 30	— 15 Pâque.*	— 18	— 10 Fête de la réconciliation.*
— 31	— 16 2 ^e fête de Pâque.*	— 23	— 15 Fête des tabernacles.*
Avril 5	— 21 7 ^e fête de Pâque.*	— 24	— 16 2 ^e fête des tabernacles.*
— 6	— 22 8 ^e fête de Pâque.*	— 29	— 21 Grand hosanna.
— 15	Le 1 <i>Iyar</i> .	— 30	— 22 Octave des tabernacles.*
Mai 2	— 18 Fête des écoliers.	Octobre 1	— 23 Fête de la loi.*
— 14	Le 1 <i>Sivan</i> .	— 9	Le 1 <i>Hesvan</i> .
— 19	— 6 Pentecôte.*	Novembre 8	Le 1 <i>Kislev</i> .
— 20	— 7 2 ^e fête de Pentecôte.*	Décembre 2	Le 25 Construction du temple.
Juin 13	Le 1 <i>Tamouz</i> .	— 8	Le 1 <i>Tebet</i> .
— 29	— 17 Jeûne. Prise du temple.	— 17	— 10 Jeûne. Siège de Jérusalem.

Les fêtes marquées d'un * doivent être rigoureusement observées. Les jeûnes qui tombent au sabbat sont remis au lendemain.

Marchés hebdomadaires

Aarberg	le mercredi	Genève, lundi, mardi et vendredi.	Nyon, le mardi, jeudi et samedi
Aarau	le samedi	Herzogenbuchsee le vendredi	Olten le jeudi
Avenches (Vaud)	le vendredi.	Huttwyl, le mercredi	Payerne, le jeudi
Bâle	le vendredi	Lausanne, lundi mercredi et samedi	Porrentruy le jeudi
Belfort, lundi, mercr., vend., sam.		Langenthal le mardi	Renan le vendredi
Berne	le mardi et samedi	Laufon le lundi	Romanshorn le lundi
Berthoud, le jeudi		Langnau le vendredi	Saignelégier le samedi
Bienne, mardi, jeudi et samedi		Loc'le le samedi	Sion le samedi
Bulle, le jeudi		Moudon le lundi et le vendredi	Sierre le vendredi
Brigue	le jeudi	Martigny-Bourg le lundi	Soleure le samedi
Chaux-de-Fonds mercr. et vendr.		Monthey le mercredi	Sonvillier le vendredi
Châtel-St-Denis, le lundi.		Morat, le mercredi et le samedi	St-Hippolyte le lundi
Delémont le mercredi et samedi		Moutier-Grandval, le samedi	St-Imier le mardi, vendr.
Delle le mercredi et samedi		Nidau, le lundi	St-Ursanne le samedi
Fribourg le samedi		Noirmont le mardi	St-Maurice le mardi
Frutigen le jeudi		Neuchâtel, le jeudi	Uznach (St Gall) le samedi

 **NOTICE.** — Afin que l'état des foires et marchés paraisse d'une façon aussi complète et exacte que possible, les autorités locales sont priées d'adresser à MM. **Haasenstein & Vogler**, ALMANACHS, à **Genève**, la liste des foires qui se tiennent dans leur commune, de leur indiquer les changements survenus, ainsi que les erreurs qui auraient pu se glisser dans la présente édition. La maison précitée a bien voulu se charger de communiquer ces dates et changements aux principaux Almanachs.

LE NOUVEAU PAPE

Le jeudi, 3 septembre, le Conclave réuni à Rome, a choisi comme successeur du saint et regretté Pie X, l'éminent archevêque de Bologne, cardinal Della Chiesa. Le nom que le nouveau Chef de l'Eglise a choisi, est Benoît XV. Le nouveau Souverain Pontife a sans doute adopté le nom, sous lequel il sera désormais connu dans l'histoire, en souvenir du grand Pape Benoît qui fut, comme lui, archevêque de Bologne.

A Rome, selon l'usage, du haut de la Loggia de Saint Pierre, le Souverain Pontife a répandu sa première bénédiction sur le monde !

A travers quelles tempêtes sanglantes il la reçoit !

N'est-on pas frappé de ce fait : comme pour le cardinal Sarto, qui devint le successeur de Léon XIII, contrairement à toutes les prévisions, Benoît XV est élu, à son tour, en dehors de tous les noms que la presse jetait aux quatre vents du ciel.

Le Pape est relativement jeune : soixante ans. Puisse-t-il fournir une longue carrière pour la gloire et le bien de l'Eglise ; car elle passe elle-même par la redoutable épreuve que lui font les divisions terribles des princes et des nations !

L'archevêque de Bologne était considéré comme un prélat de très haute valeur. N'est-ce pas comme une indication providentielle que Pie X l'ait appelé au cardinalat, il y a

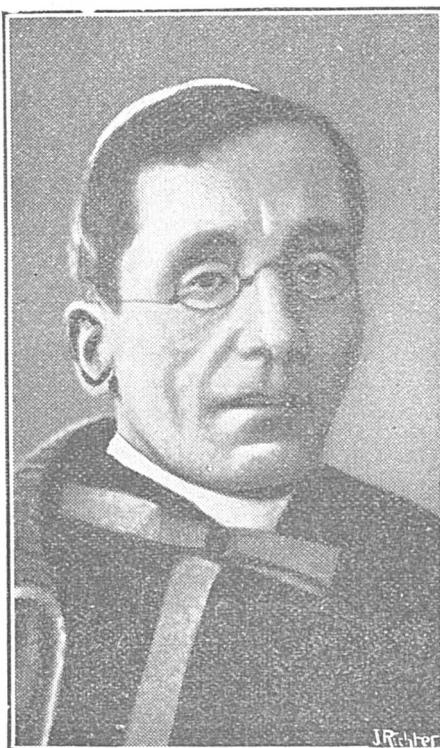
quatre mois à peine ? Ce fut son choix suprême.

Qu'il protège son successeur au milieu des grands sacrifices que semblent prédir — *Religio depopulata* — les événements qui accablaient les nations chrétiennes.

* * *

Sa carrière

Giacomo Della Chiesa est né à Gênes le 21 novembre 1854. Il est fils du marquis Guiseppe et de la marquise Giovanna Migliorati. Après avoir accompli ses études au Gymnase et au Lycée de Gênes, il prit le grade de docteur en droit à la même Université. Quelques mois après il entra au Collège Capranyca pour y faire ses études ecclésiastiques. Après avoir obtenu sa licence en théologie, il fut ordonné prêtre le 21 décembre 1878 et passa à l'Académie des nobles ecclésiasti-



S. S. Benoît XV.

ques. Puis il fut admis au secrétariat pour les affaires ecclésiastiques extraordinaires, dont Mgr Rampolla était le secrétaire. Ce dernier ayant été nommé nonce en Espagne, emmena comme secrétaire de la Nonciature Mgr Della Chiesa qui resta dans cette fonction à Madrid jusqu'en 1887.

A cette date Monseigneur Rampolla fut nommé cardinal et secrétaire d'Etat par le Pape Léon XIII et Mgr Della Chiesa fut appelé à faire partie de la même secrétairerie.

Au milieu de ses travaux officiels, il n'oublia pas l'exercice de son ministère, parcourant les différents degrés de la hiérarchie, jusqu'à ce qu'il eut obtenu la charge de substitut de la Secrétairerie d'Etat qu'il garda pendant les quatre premières années du pontificat de Pie X. Après le décès de Mgr Svampa en 1907, Mgr Della Chiesa fut choisi pour prendre sa place à l'archevêché de Bologne, le 16 décembre 1907, et le 22 du même mois il était consacré évêque par le Pape. Mgr Della Chiesa a été nommé cardinal, le 25 mai 1914. Il était titulaire de l'église des Quatre-Couronnés et il faisait partie de la Congrégation des études et de la Cérémoniale.

Toute la presse italienne fait le plus respectueux éloge du nouveau pape, tout en le considérant comme plus intransigeant, au point de vue italien, que Pie X.

On a remarqué que les deux cardinaux qui semblaient désignés au Conclave pour revêtir la haute dignité pontificale, leurs Eminences Maffi et Ferrata, ont été les premiers à adhérer à la candidature du cardinal Della Chiesa : 55 voix, la presque unanimous, se sont prononcées pour ce dernier.

Benoit XV est de taille plutôt petite, d'un air ascétique et doux. La bonté est, d'ailleurs, sa caractéristique, ce qui n'exclut ni la finesse du diplomate, ni la fermeté du pontife, ni la science de l'érudit. Ce choix est vraiment providentiel.

Les armes de Benoit XV portent : Tranche d'azur et d'or, a une église d'argent surmontée d'un aigle de sable. L'écusson est

posé sur la croix de Malte, dont le cardinal Della Chiesa était chevalier.

La mère du St-Père appartenait à cette famille Migliorati qui a donné à l'Eglise le pape Innocent VII, qui fut aussi archevêque de Bologne.

Les premiers actes de Benoît XV

Outre la nomination de Mgr Parolin, neveu du Pape Pie X, au titre de chanoine de St-Pierre, le pape a spécifié qu'une pension supérieure à celle demandée par le pape défunt soit attribuée aux sœurs survivantes de Pie X, afin qu'elles puissent rester à Rome avec Mgr Parolin.

Le Saint Père a reçu le 5 septembre la délégation de ses anciens diocésains de Bologne qu'il accueillit très cordialement. Il a déclaré avoir pris le nom de Benoit pour montrer combien il était attaché à la ville de Bologne. Le Pape a reçu ensuite en audiences longues et affectueuses les cardinaux Ferrari, archevêque de Milan et Maffi, archevêque de Pise.

Le couronnement de Benoit XV a eu lieu le 6 septembre dans la chapelle sixtine. La cérémonie à laquelle assistaient tous les cardinaux arrivés à Rome pour le conclave, le corps diplomatique au complet, l'aristocratie romaine et des invités de marque, a été fort impressionnante. Malgré son apparence frèle, le Saint-Père a très bien supporté les fatigues de cette longue et imposante cérémonie.

Mgr Ferrata, secrétaire d'Etat du St-Siège

Le Souverain Pontife a choisi le cardinal Ferrata comme secrétaire d'Etat. Né à Grandoli près de Viterbe le 4 mars 1847, après avoir commencé ses études, à Orvieto, sous la direction des P. Jésuites, le jeune Ferrata les continua au Séminaire de Montfiascone, puis à Rome, recueillant partout les lauriers et les plus brillants succès scolaires. A Rome il eut comme professeur de philosophie le cardinal Joseph Pecci, frère de Léon XIII.

Ordonné prêtre, il enseigna au séminaire romain la Ste-Ecriture, le dogme, l'histoire ecclésiastique et le droit canon, puis au Séminaire de la Propagande.

Le 16 juin 1879, Domenico Ferrata devint camérier secret de Léon XIII, bientôt il fut élevé à la charge d'auditeur à la nonciature de Paris, dont était titulaire le futur cardinal Czacki. Dans ce poste D. Ferrata se créa de précieuses relations et se mon-

tra éminemment digne de la confiance qu'on avait mise en lui. De retour à Rome, il obtint la prélature et fut sous-secrétaire des Affaires ecclésiastiques extraordinaires. C'est alors qu'à quatre reprises, il se rendit en Suisse pour négocier avec le Conseil fédéral et le gouvernement du Tessin le règlement des affaires

religieuses dans le diocèse de Bâle

principalement et l'établissement du vicariat de Lugano par un arrangement qui mit fin à un des obstacles les plus sérieux au rétablissement de la paix religieuse dans plusieurs cantons.

En témoignage de confiance, Léon XIII nomma le jeune diplomate président de l'Académie des Nobles et chanoine de Ste-Marie Majeure. Mais ce n'était que pour un temps très court.

Comme il s'agissait de trouver un homme de haute capacité pour rétablir les relations avec la Belgique, rompues peu d'années auparavant par le gouvernement de Frère-Orban, Léon XIII présenta D. Ferrata au roi Léopold.

Ce prince sachant combien le prélat avait habilement mené à bonne fin les affaires de Suisse, n'hésita pas à le déclarer « persona grata ». Consacré archevêque de Thessalonique le 19 avril 1885, par le

cardinal Jacobini, secrétaire d'Etat, à St-Augustin à Rome, l'éminent délégué partit de suite pour Bruxelles. Il combla tous les espoirs qu'on avait mis en lui : les relations les plus heureuses furent renouées entre le St-Siège et le gouvernement belge et, depuis lors, se sont formés pour longtemps des liens de courtoisie et de bienveillance réciproques.

En 1889, Mgr Ferrata fut rappelé à Rome pour occuper le poste de secrétaire des Affaires ecclésiastiques extraordinaires sous la haute direction du cardinal Rampolla. En 1891, il était promu à l'importante nonciature de Paris.

Sa mission diplomatique fut délicate : Léon XIII avait donné pour instructions aux catholiques français la nécessité de s'unir, de se tenir au dessus des partis et de ne pas faire une opposition sté-



Son Eminence le cardinal Ferrata.

rile et désastreuse à la forme adoptée pour le gouvernement, mais d'accepter le régime républicain et de travailler ainsi à améliorer les lois hostiles à la religion et à mettre un terme aux dissensiments violents qui séparaient l'Eglise et l'Etat dans ce pays. Certains partis politiques intransigeants étaient trop habitués à se servir de la religion pour masquer leurs visées dynastiques et mettaient ainsi obstacle à

la politique pontificale, en maintenant la division entre les catholiques et en préparant ainsi les tristes événements qui devaient aboutir à la séparation et à la dénonciation du Concordat. La mission du représentant du Saint Siège, dans ces conditions, devenait singulièrement ingrate.

Le 22 juin 1896, Mgr Ferrata fut créé cardinal du titre de Ste-Prisque sur l'Aventin (reçut le chapeau le 5 décembre 1896). Récemment il a fait restaurer cette église à ses frais.

Successivement le cardinal Ferrata fut nommé préfet des Indulgences et Reliques, des Rites, des Evêques et Réguliers. Le

voici revêtu de la pleine confiance du nouveau pape qui l'appelle à succéder au cardinal Merry del Val. Depuis la réforme de la Curie romaine, Pie X le nomma préfet de la Congrégation des Sacrements.

En avril 1913, il succéda au cardinal Respighi comme archiprêtre de St-Jean de Latran, il fut légat pontifical au Congrès eucharistique de Malte, où il fut reçu avec enthousiasme.

Depuis la mort du cardinal Rampolla (déc. 1913), il devint secrétaire du St-Office.

Comme on le voit, Dieu a confié en bonnes mains le gouvernement du monde catholique qui peut avoir confiance en l'avenir.

† DEUX PRÊTRES JURASSIENS

LE 31 mars 1914 s'est éteint, à Vendlin-court, dans le presbytère fraternel, où la maladie l'avait obligé à se retirer, un des vétérans du clergé jurassien : M. l'abbé Alfred Seuret, aumônier de Misez, ancien curé de Fontenais et de Beurnevésin.

C'est une famille sacerdotale que la famille Seuret, qui ne comptait pas moins de quatre prêtres, dont trois frères, ayant tous exercé le saint ministère dans notre pays. L'abbé Alfred était l'aîné des trois frères.

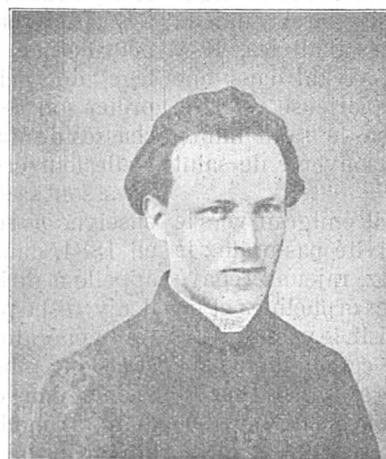
Né le 6 décembre 1842 à Porrentruy d'une famille bourgeoise de Courrendlin et de Porrentruy, il se voua à l'étude dès son enfance. L'amour de l'étude était d'ailleurs un héritage paternel, et l'ancienne génération de Porrentruy se souvient encore avec reconnaissance du vieux père Seuret, un des instituteurs de l'ancien régime, dont l'influence toute de foi, de bonté et de science

modeste laissait une si profonde impression dans l'âme des enfants. Est-ce trop dire que le vieux pédagogue considérait sa mission comme un sacerdoce ? Le fait est qu'il ne fit point de difficulté, quand trois de ses fils, abandonnant la carrière de l'enseignement primaire, se vouèrent à une mission plus haute, où l'éducation de la jeunesse devait cependant avoir sa large part.

Le jeune Alfred fit ses études au collège de Porrentruy, où il eut pour maître, entre autres, les abbés Crelier, Carraz et Lhoste.

A Coire, où il fit sa théologie, il fut condisciple de Mgr Hornstein, dont il devint ensuite le vicaire. Il fut ordonné le 25 juillet 1865, à Soleure.

Dès cette date, il remplit les fonctions de vicaire de Porrentruy pendant sept ans, consacrant les prémices de son sacerdoce à sa ville natale. Vers la fin de 1872, il fut appelé



† L'abbé Alfred Seuret.

à diriger l'importante paroisse de Fontenais. Mais déjà l'horizon s'assombrissait et tout annonçait l'orage prochain. Fidèle à son évêque, M. Seuret affronta courageusement, comme ses confrères, les périls d'une persécution, qui devait finir par jeter hors de la frontière tout le clergé catholique du Jura. Il se retira, en 1874, à Delle, qui était aussi le lieu de refuge de son doyen. Après avoir passé les premiers jours de l'exil dans une honorable famille de cette ville, il prêta son concours aux révérends Pères Bénédictins de Mariastein qui venaient de fonder, avec l'appui de Mgr. Bourquard, l'école libre Saint-Benoit destiné à fournir un enseignement à la fois scientifique et chrétien aux populations environnantes.

M. l'abbé Seuret, après un an de services très appréciés et dont les élèves de ce temps-là ont gardé le meilleur souvenir, retourna dans sa paroisse bien aimée pour céder la place à M. l'abbé Gentit et au second de ses frères, le troisième ayant, dès le commencement partagé ses travaux, fini par prendre en mains la direction du collège.

Après l'exil, il rentra à Fontenais, qu'il desservit encore pendant vingt ans. Avec l'âge, le ministère de cette grande paroisse lui devint trop pesant et, en 1896, le digne curé se retira à Beurnevésin, paroisse mieux en rapport avec ses forces affaiblies. Il y resta environ quinze ans, vivant dans une tranquille et cependant laborieuse retraite. Les paroisses, où il exerça le saint ministère, ont gardé de lui le souvenir de saint prêtre.

Enfin, en janvier 1911, il émigrait vers le dernier champ de son activité pastorale : le vénérable prieuré de Miserez, rajeuni et égayé par la vivante colonie de ses orphelines et de ses pensionnaires. Jamaisoisif, le vénéré vieillard dépensa au service de cet établissement de bienfaisance ses dernières forces. Bientôt la maladie vint réduire cette constitution toujours délicate et toujours résistante. A la fin de l'année dernière, l'aumonier de Miserez fut obligé de faire à l'hôpital de Porrentruy un séjour de plusieurs semaines. De retour à Miserez, il put reprendre, pendant quelque temps, avec beaucoup de peine, quelques-unes de ses fonctions. Mais bientôt, il fallut se rendre à l'évidence et, plein de délicatesse, il voulut se retirer à Vendlincourt. C'est là que

Dieu est venu l'appeler pour lui donner la récompense de ses nombreux mérites.

* * *

Les morts s'appellent et pour la deuxième fois en moins de trois mois, le deuil vint assombrir la même famille : après le digne aumônier de Miserez, voici l'ancien curé de Montignez. Depuis six ans, la vieillesse et les infirmités avaient obligé M. l'abbé Adolphe Seuret à renoncer à tout ministère : d'abord retiré à Beurnevésin, il était revenu à Montignez, l'automne dernier et c'est là que la mort est venue le frapper, dans la tranquille retraite qu'il s'était choisie.

Né à Porrentruy le 22 mars 1844, Adolphe Seuret était le second des trois fils du régent Seuret, qui embrassèrent l'état ecclésiastique. Il suivit dans ses études son frère ainé, au collège de Porrentruy, aux séminaires de Coire et de Soleure. Ordonné prêtre en 1867, il fut d'abord vicaire à St-Ursanne pendant un an ; puis il remplit les fonctions de curé d'Asuel jusqu'au jour où éclata le Kulturkampf de sinistre mémoire. Pendant cette triste période, son histoire fut celle de tous ses frères dans le sacerdoce : vexations, persécutions, exil. Il séjourna d'abord à Baden en Suisse, puis à Réchésy ; en 1878, donnant suite à ses goûts pour l'étude, il accepta un professorat au collège de Schwytz et plus tard, il vint prêter son concours aux Pères Bénédictins chassés de Mariastein, qui avaient transféré à Delle leur école claustrale. Les mathématiques sont sa science de prédilection, et il les enseigne avec succès pendant 5 ans. Il rentre en 1884, dans le ministère pastoral et il est appellé à diriger la paroisse de Montignez ; il n'y resta pas loin de vingt-cinq années. Une génération entière a été formée par lui, et ce long ministère a laissé ses traces encore visibles dans cette population. Son caractère doux, sa modération, sa patience, la dignité de sa vie, lui concilièrent l'estime générale. C'est là qu'il a voulu revenir après une absence momentanée ; et c'est là qu'il s'est éteint, pieusement, le 21 juin 1914. C'est là aussi, qu'il repose au pied de l'église, où s'est déroulée sa vie sacerdotale, au milieu de sa paroisse, à côté de la tombe vénérée des Docourt et des Bélet.

R. I. P.

DEUX PRINCES DE L'ÉGLISE

L'ANNÉE 1913 a été pour le Sacré Collège une année de deuil. En effet, l'implacable mort a enlevé l'un après l'autre deux de ses membres les plus distingués : les cardinaux Rampolla et Kopp.

† Le Cardinal Rampolla

est décédé le 17 décembre 1913, à la suite d'une crise d'angine de poitrine. Il fit ses études à Rome, d'abord au collège Capriana et les acheva chez les Jésuites. Il entra ensuite à l'Académie des nobles ecclésiastiques. En 1869, il fut attaché par le pape Pie IX au secrétariat des affaires ecclésiastiques, et envoyé, six ans plus tard, à Madrid, comme conseiller de la nonciature. Revenu à Rome pour y occuper le poste de secrétaire de la Propagande et, en 1880, celui de secrétaire de la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires, Léon XIII qui avait tout de suite hautement apprécié les remarquables qualités de Mgr Rampolla, le nomma, en 1882, évêque d'Heraclée et l'envoya comme titulaire de la nonciature dont il avait déjà exercé l'intérim au temps où il y avait été attaché.

En 1887, ses services lui valaient le chapeau et il était créé cardinal, du titre de Sainte-Cécile. Revenu à Rome, la confiance

que le Pape avait mise en lui s'affirmait par un nouveau et éclatant témoignage. Le cardinal Jacobini venait de mourir, c'est le cardinal Rampolla que Léon XIII appelait à recueillir la lourde charge de secrétaire d'Etat du St-Siège.

A partir de ce moment, c'est entre le Souverain-Pontife et le jeune cardinal une collaboration constante, étroite, l'accord absolu d'une volonté auguste et d'un dévouement inlassable. Il n'est pas exagéré de dire que le cardinal Rampolla s'était identifié à la pensée du Chef de l'Église, et la continuité, la cohérence de ce que l'on a appelé la politique de Léon XIII tient à cette complète entente de deux grandes intelligences.

C'était si bien l'opinion générale, que lorsque Léon XIII mourut, tout le monde s'attendait à voir le secrétaire d'Etat succéder, dans la chaire de Pierre, au Pape dont il avait été l'auxiliaire et le conseiller écouté. On sait comment, après le scrutin qui présageait son élévation au Souverain Pontificat,



† S. E. le cardinal Rampolla

l'Autriche pesa sur le Conclave en faisant opposer par l'intermédiaire du cardinal Puyezina, prince-évêque de Cracovie, l'*exclusive* à la candidature du cardinal Rampolla. Cette pression politique devait réussir : non toutefois sans avoir donné à celui qu'elle visait l'occasion d'un bel acte de désintéresse-

sement, en même temps qu'une vigoureuse protestation au nom de la liberté de l'Eglise.

Entré dans la prélature romaine, le cardinal Rampolla suivit avec attention les événements publics qui intéressaient l'Eglise et le Saint-Siège. De même que le cardinal Consalvi, le célèbre secrétaire d'Etat de Pie VII, il comprenait l'importance des périodiques et l'influence qu'ils pouvaient avoir sur la marche des événements. Il s'était habitué à juger ce que les journaux disaient, en comparant les dires des uns et des autres, et surtout en tenant compte des dates. Il y puisait souvent des informations qui devançaient ou expliquaient les dépêches des nonces.

* * *

Après l'élection du Souverain Pontife Pie X, le cardinal quitta le palais apostolique pour aller habiter à côté de son église de Santa-Cecilia *in transitoria*. Nommé archiprêtre de Saint-Pierre au Vatican, le cardinal, au lieu d'habiter le beau palais auquel ses fonctions lui donnaient droit, s'installa dans la *canonica*, une modeste construction, isolée de tout autre bâtiment, qui se dresse derrière le chœur de Saint-Pierre.

Prélat pieux, esprit méditatif, esprit distingué et de grande culture, il remplit dès lors, avec zèle et ponctualité, les fonctions que lui attribuaient ses charges; il présidait la Congrégation de l'Index. Les loisirs que lui laissaient ses devoirs d'état, il les consacrait à des travaux d'érudition qui l'ont fait grandement apprécier du monde savant. De cet ordre est le docte ouvrage qu'il a consacré à Ste-Mélanie. Il avait fait pratiquer, à ses frais, des fouilles importantes et de belles restaurations dans son église de Ste-Cécile. Comme archiprêtre de Saint-Pierre, il prit à sa charge les frais d'un artiste dallage nouveau de l'immense basilique de Saint-Pierre, laquelle a une superficie de 15.160 mètres carrés.

Dans sa demeure entouré de ses livres, il recevait les visiteurs étrangers: il les accueillait avec sa grâce toujours de haute allure.

Depuis plusieurs années sa santé s'était ébranlée. On le savait atteint d'angine de poitrine. A diverses reprises il était allé en

Suisse, à l'abbaye d'Einsiedeln qu'il aimait, chercher une amélioration qu'il avait jusqu'ici obtenue. Une crise plus grave l'a emporté.

L'oraison funèbre du cardinal Rampolla peut se faire en peu de mots: il proclama constamment la soumission envers la volonté du Souverain Pontife et pratiqua jusqu'à sa mort l'oubli à l'égard de ses détracteurs.

Sa piété fut proverbiale. Aussi, en franchissant le seuil de l'Eternité, aura-t-il pu répéter les paroles du cardinal Consalvi mourant: « Je suis tranquille. »

Ajoutons que le cardinal Rampolla connaissait et aimait notre pays. Il vint à plusieurs reprises en Suisse, la dernière fois en 1908, pour prendre quelques semaines de villégiature à l'abbaye bénédictine de Notre-Dame des Ermites.

* * *

Les obsèques du cardinal Rampolla ont eu lieu à Rome. Les gardiens de la basilique de St-Pierre ont transporté sur leurs épaules le cercueil dans la basilique où ils le déposèrent sur le catafalque qui avait été élevé à l'intérieur de la chapelle de St-Simon, décorée de deuil. 100 cierges brûlaient autour du catafalque. La cérémonie commença aussitôt. Des chantres de la *Scola cantorum*, sous la direction du maestro Perosi, exécutèrent une messe de Perosi, qui avait déjà été exécutée à l'occasion des funérailles de Léon XIII. A cette cérémonie assistaient 14 cardinaux, plusieurs évêques, de nombreuses délégations des séminaires, des instituts et des collèges catholiques, au milieu d'une grande affluence. Après la messe, le cardinal Vicenzo Vannutelli a donné l'absoute. Le corps a été ensuite transporté au cimetière où il a été inhumé.

Dans son testament, le cardinal Rampolla, à part quelques legs de bienfaisance, institue héritiers sa sœur et le Souverain Pontife.

* * *

Depuis la mort du cardinal Rampolla, le nombre des membres du Sacré-Collège est tombé à 55, dont 30 sont Italiens. Pie X a pourvu en bloc aux quinze vacances dans un grand consistoire qui a eu lieu le 28 mai.

1914 : huit des nouveaux cardinaux sont de nationalité étrangère.

Le cardinal Serafino Vannutelli est devenu doyen du Sacré-Collège par suite de la mort du cardinal Oreglia et le cardinal della Volpe a été nommé camerlingue.

remplit quelque temps la fonction de vicaire scolaire à l'orphelinat de Heneckenrode, fut nommé chapelain à Detfurt, puis en 1881 évêque de Fulda. Il conquit à ce point les bonnes grâces du gouvernement qu'il fut appelé en 1884 au Conseil d'Etat prussien ;



† S. E. le cardinal Kopp

† S. E. Le cardinal Kopp

Le 4 mars 1914 est mort au couvent des Frères mineurs de Troppau (Autriche) le cardinal Kopp, prince-évêque de Breslau, une des figures les plus marquantes de l'Allemagne catholique d'aujourd'hui. Né le 25 juillet 1837, à Duderstadt, dans la province de Hanovre, Georg Kopp débuta comme employé au télégraphe, fréquenta de 1858 à 1861 l'institut théologique et philosophique de Hildesheim, passa en 1861 au séminaire de cet Institut et fut consacré prêtre en 1862. Il

en 1890 à la Conférence pour la protection des ouvriers; en 1891 à la Conférence pour la réforme de l'enseignement supérieur.

Membre de la Chambre des Seigneurs, il s'appliqua surtout à rétablir les bonnes relations entre le gouvernement prussien et l'Eglise catholique par la révision des lois de mai. Ces efforts aboutirent. Ils furent consacrés par les lois du 21 mai 1886 et du 30 avril 1887 qui faisaient à l'Eglise catholique d'importantes concessions.

En 1887, Georg Kopp fut nommé par le Pape, d'accord avec le gouvernement prussien, prin-

ce-évêque de Breslau. En 1893, il fut nommé cardinal par Léon XIII.

Le cardinal Kopp, ami personnel de l'empereur Guillaume II, disposait d'une influence considérable, accrue par ce fait qu'il était le seul cardinal allemand. On sait, à ce propos, que M. de Muhlberg, ambassadeur d'Allemagne auprès du St-Siège, vient précisément de signaler cette situation au cardinal Merry del Val.

Cette démarche, qui a certainement un caractère officiel, montre à la fois le souci du gouvernement impérial d'entretenir avec le Vatican des relations étroites et l'intérêt qu'il porte à l'organisation des catholiques allemands.

A la Chambre des seigneurs de Prusse, le

silence se faisait quand on voyait apparaître à la tribune la silhouette droite et mince de l'évêque de Breslau. La voix était basse, et souvent indistincte; mais tant de volonté se lisait sur le visage amaigri et aigu de ce blanc vieillard, qu'on faisait effort pour l'écouter. Le geste était rare et toujours impératif. De temps à autre, une main nerveuse ornée de l'anneau scandait la phrase d'une attitude de commandement. Au milieu des lourdes statuères de ces hobereaux, ce prince de l'Eglise avait vraiment grand air.

Le corps du cardinal Kopp a été transporté à Breslau dans le palais archiépiscopal, où a eu lieu l'inhumation avec toute la solennité et la pompe dues au rang de l'illustre prélat.

Le mariage de mon cousin Jean

LORSQUE mon cousin Jean eût atteint sa vingt-cinquième année, sa mère entama sérieusement le chapitre du mariage.

Et d'abord, il faut que je vous fasse le portrait de mon cousin Jean. Avec sa haute taille, sa carrure athlétique, ses yeux clairs et sa belle moustache, il a l'air d'un jeune dieu de la mythologie scandinave. Au moral, il est plus difficile à définir: brave garçon, généreux, loyal et franc comme l'or, mais emporté, susceptible, irréfléchi, bien que très absolument dans ses idées marquées au coin d'une originalité héréditaire dans sa famille. Le trait principal de son caractère est une indépendance presque farouche, engendrant tout de suite l'esprit de contradiction, s'il vient à s'imaginer qu'on veuille peser sur lui ou porter la moindre atteinte à sa chère liberté. La Providence, heureusement, n'a point courbé la tête de ce fier Sicambre sous un joug quelconque, elle en a fait un gentleman-farmer vivant toute l'année de la vie simple de la campagne, qui suffit à ses am-

bitions et lui permet de satisfaire son goût pour tous les genres de sports.

Maitre d'une large aisance de par la mort de son père, de famille honorable et de personnalité sympathique, mon cousin Jean était en somme ce qu'on appelle un beau parti. Mais, tout persuadé qu'il fût de sa valeur matrimoniale, il ne se sentait pas encore mûr pour l'hymen, effrayé à juste titre des complications et des embûches que les usages modernes multiplient autour du septième sacrement.

Cependant les exhortations réitérées de sa mère finirent par porter leurs fruits et le jour vint où, moitié riant, moitié sérieux, il consentit à lui exposer ses vues sur la question. En résumé, ses exigences se réduisaient à peu de chose. Il désirait seulement:

1^o une jolie femme. Il est par trop désagréable d'avoir sans cesse un laideron sous les yeux;

2^o une femme riche, car il ne se souciait pas de tirer le diable par la queue;

3^e une femme bien apparentée, puisque lui-même l'était ;

4^e une femme distinguée, digne de porter son nom ;

5^e une femme intelligente, aux idées larges, qui ne le tracassât pas à propos de rien ;

6^e une femme aimable, le caractère étant la pierre d'achoppement du bonheur ;

7^e une femme capable dans son intérieur et soigneuse du confort de son époux ;

8^e une femme artiste qui lui fit honneur par ses talents, etc, etc.

Je passe sous silence les qualités secondaires qui étaient légion: il fallait entre autres qu'elle fût blonde, aimait la campagne et les animaux, sut s'habiller avec goût, conduire à quatre et jouer de la mandoline. Moyennant quoi il était prêt à marcher à l'autel du sacrifice !

La perfection n'est pas de ce monde, mon cher enfant, observa Madame Darbel.

A supposer que ton idéal existe, réellement je doute que tu puisses y prétendre. Contente-toi d'une femme sérieuse et bonne : recherche avant tout les qualités solides qu'on ne doit jamais sacrifier aux dehors brillants. L'avenir te démontrera la sagesse de mes paroles ; tu seras, comme les autres, obligé à des concessions, exposé à des refus...

La phrase blessa au vif mon cousin Jean.

Les jeunes filles, répliqua-t-il, sont des périlleuses qui croient pouvoir se montrer exigeantes et s'attendent à voir l'univers prosterné à leurs pieds. Si tout le monde me ressemblait, elles en rabattraient de leurs prétentions, car je ne me laisse pas éblouir facilement, moi on ne me fera pas poser, j'irai jusqu'à trois demandes en mariage, et, si la troisième ne réussit pas, j'envoie tout promener.

La-dessus il alla se promener lui-même et oublia tout à fait la question de mariage, dans la visite de ses foins et des couvées de perdrix qu'il surveillait avec une sollicitude de chasseur.

Sa mère y songea pour lui. Nature prime-sautière autant qu'énergique, elle jugea le moment venu de se mettre en campagne, sachant que la bizarrerie de son fils recouvrerait un fond sérieux et que son Jean rendrait une femme heureuse, pourvu que cette femme le comprît.

Depuis longtemps renseignée sur les jeunes

filles de la région, elles choisit parmi elles la fille d'un riche industriel, personne bien élevée dont l'humeur facile et la piété sincère étaient de sûrs garants de bonheur.

Mme Darbel écrivit donc à l'amie qui lui avait fourni ces renseignements pour la prier de vouloir bien remplir le rôle d'intermédiaire en réunissant les deux candidats sous un prétexte quelconque. Le résultat de cette correspondance diplomatique fut une invitation à dîner, qui mit mon cousin Jean de fort mauvaise humeur : outre qu'en tout temps il déteste le monde, il avait projeté une partie de pêche précisément pour ce soir là. La mystérieuse instance de sa mère lui fit flaire un piège matrimonial dans lequel il résolut de ne point tomber, et, le soir de l'entrevue, il pénétra dans le jardin de Mme de Forges avec son air le plus réfrigérant. Ses craintes ne paraissaient que trop justifiées, car, après avoir été présenté à plusieurs invités inoffensifs et à la petite fille de la maîtresse de la maison, charmante parisienne de passage en province, Jean s'inclina, souple comme une barre de fer, devant un monsieur solennel, une respectable dame toute scintillante de bijoux et une jeune fille timide, qui devint rose comme sa robe en répondant à son salut.

Une diplomatie transparente l'avait placé à côté d'elle, à table, sous le rayon visuel de la matrone en satin noir, à qui le jeune homme découvrait immédiatement une bonne tête de belle-mère.

Il ne s'était donc pas trompé, c'était là la femme qu'on prétendait lui imposer ! pour laquelle il se trouvait en ce moment sur la sellette et subissait l'ennui de ce repas précurseur d'autres corvées !

Si encore elle eût été jolie ! Mais non, sa figure rentrait dans la catégorie de celles dont on ne dit rien...

Mon cousin Jean se renferma dans un mutisme absolu envers sa voisine de droite, se bornant à lui rendre ces menus soins qu'un homme bien élevé ne peut se dispenser d'accorder aux femmes. Mme Darbel était sur les épines : la petite demoiselle en rose baissait le nez sur son assiette ; sa mère lançait des regards noirs au jeune homme, qui prenait un malin plaisir à le constater. Une sensation de froid gagnait peu à peu les convives : la conversation languissait en dépit des efforts de la maîtresse de maison pour la ranimer, et ce

diner ennuyeux pour tout le monde eût paru interminable à Jean s'il n'avait aperçu, par intervalles, un fin visage de Parisienne auréolé de cheveux d'or !

On passa enfin au salon, où ilaida d'assez bonne grâce les jeunes filles à servir le café et les liqueurs. Mais sitôt que la robe rose se fut dirigée vers le piano, sur l'invitation de la dame de céans, il s'esquiva pour aller griller une cigarette dans le jardin et ne rentra que quand la robe blanche de Mademoiselle de Forges eût remplacé l'autre sur le tabouret à vis. Alors seulement un coup d'œil suppliant de sa mère lui fit comprendre l'inconvenance de sa conduite; il tâcha de la réparer par quelques frais de politesse pendant le reste de la soirée, qui ne tarda pas à prendre fin, au soulagement général.

Mécontent de son personnage, mon cousin Jean reçut d'autant plus mal les reproches maternels. A l'entendre, tout le monde était coupable dans cette affaire, oui, tout le monde, excepté lui.

Pourquoi l'avoir embarqué dans cette aventure sans son consentement préalable, lui qui se marierait bien tout seul ! Pourquoi lui présenter une personne aussi peu séduisante ? Car il n'y avait pas à dire, elle était affreuse, des yeux de taupe, un nez de boule-dogue, une bouche de poisson... Puisqu'on tenait tant à le caser, pourquoi ne lui présentait-on pas Suzanne de Forges ? Elle était gentille, celle-là, tout l'opposé de l'autre; il l'épouserait certes avec un grand plaisir... Sa mère eut beau lui représenter qu'une Parisienne ne lui convenait sous aucun rapport et ne saurait se plaire à la campagne; qu'au surplus, les parents de cette jeune fille avaient sans doute pour elle de hautes ambitions. Mon cousin Jean n'en voulut pas démordre. Bon gré, mal gré il fallut satisfaire son désir et, comme l'oracle l'avait prédit, les négociations n'aboutirent qu'à un refus enveloppé d'un prétexte poli, pilule dorée, mais bien amère !

Et d'une, soupira la pauvre Madame Darbel.

Sa santé très délicate se ressentit vivement de ces contrariétés; elle souffrit tout l'hiver d'une maladie de nerfs. Leur ébranlement était extrême et le docteur recommanda à Jean de la calmer à tout prix en lui accordant tout ce qu'elle demanderait, sous peine d'une aggravation sérieuse dans son état. Le

chagrin du pauvre garçon faisait peine à voir. Lui, qui ne pouvait vivre qu'au grand air, se confinait toute la journée dans la chambre de la chère malade, qu'il soignait avec un dévouement de Sœur de charité, lui prodiguant les soins les plus assidus. Aussi n'eût-il pas le courage de lui refuser, quand un jour elle le supplia d'une voix tremblante, de reprendre le projet d'une union avec la fille de l'industriel.

Jean avoua qu'il avait jugé cette personne avec des yeux prévenus; il convint de son mérite, protesta qu'il saurait maintenant mieux l'apprécier et, pour faire plaisir à sa mère, l'autorisa à entrer en pourparlers. La demande fut lancée... et accueillie par une fin de non-recevoir.

Et de deux. La petite demoiselle en rose se vengeait de l'affront subi lors du fameux dîner.

Mon cousin Jean, vexé de s'être attiré de justes représailles, s'en consola pourtant, car cet échec, agissant à la façon homéopathique, n'eut pas de contre-coup fâcheux sur la santé de la malade. Au printemps, Madame Darbel se trouva assez remise pour aller实现er sa cure aux eaux, en compagnie de son fils.

De prime abord, Jean goûta fort peu les charmes de la vie de l'hôtel. Habitué à une indépendance absolue, il se pliait difficilement à la routine journalière et, de plus, se sentait dépayssé au milieu de ces mondains, souffrant par pose, qui, sous prétexte d'anémie ou d'estomac, venaient étaler à 1200 mètres d'altitude leurs toilettes et leurs prétentions. Les pensionnaires de l'hôtel l'avaient surnommé « le Sauvage » avec d'autant plus de raison qu'à table il ne desserrait pas les dents.

L'arrivée d'un trio de baigneurs, père, mère et fille, finit par l'apprivoiser. Les manières pleines de bonhomie du commandant en retraite Duménil lui furent sympathiques, et si sa femme, une toute petite femme, aux allures de furêt, plut beaucoup moins à mon cousin Jean, leur fille Marcelle, en revanche, ne tarda pas à faire sa conquête. Elle avouait hautement 22 ans, grande élancée, assez jolie, très élégante avec une pointe d'excentricité qui ne lui messayait pas; son esprit mordant et surtout son aplomb éblouirent tout à fait le sauvage campagnard.

Aux eaux, on lie vite connaissance, et bien-tôt le trio se changea en quatuor,

Jean ne quittait pas les Duménil plus que leur ombre; il partageait toutes leurs excursions aux alentours. Pendant que sa mère allait péniblement au parc ou restait enfermée dans son appartement, il passait des heures charmantes en leur compagnie, montant à cheval avec Marcelle ou la faisant valser le soir dans les salons du Casino. Lui-même ne se reconnaissait plus, tant était complète la transformation opérée par cette famille si simple, si affable, malgré sa fortune et les hautes relations dont par-ci, par-là, M^{me} Duménil parlait d'un air détaché. Le jeune homme se laissa glisser sur la pente où le poussait une main habile.

Lorsqu'on se sépara, il accepta l'invitation de ses nouveaux amis à venir les voir chez eux; après quoi, de plus en plus charmé, il finit par arracher à sa mère une demande en mariage, qui reçut un favorable accueil.

On pressa d'un commun accord les préparatifs de la cérémonie. Emporté dans un tourbillon, Jean n'avait plus le temps de réfléchir. A peine s'apercevait-il de la mine soucieuse de M^{me} Darbel, qui semblait une protestation muette, et si parfois une crainte vague s'élevait dans son esprit, il la chassait comme on chasse un oiseau de mauvais augure.

Le mariage n'offrait-il pas toutes les garanties désirables? A tous les points de vue, les Duménil ne valaient-ils pas les Darbel? D'ailleurs, là n'était pas la question, c'était Marcelle qu'il aimait, non son cadre et chaque fois que le brave commandant essayait de parler affaires, il luttait de délicatesse avec lui en repoussant bien loin ce sujet rébarbatif, se contentant des renseignements recueillis de la bouche de sa future belle-mère. Quelques jours avant son mariage, il alla rejoindre ces dames à Paris pour l'acquisition de la corbeille, qu'il voulait splendide: mon cousin Jean faisait royalement les choses et ne se doutait pas en ce temps-là que sa bourse pût avoir un fond.

Un matin qu'il errait solitaire sur le boulevard, il entra chez un coiffeur. Tandis que, la serviette au cou, il livrait son menton au blaireau du Figaro, il tressaillit soudain et prêta l'oreille. Dans le magasin attenant, dont la porte était restée entr'ouverte, deux jeunes officiers, en choisissant de la

parfumerie, venaient de prononcer le nom de M^{me} Duménil...

— Ah ! vraiment, elle se marie enfin ! Bon débarras pour le commandant, car, s'il m'en souvient, elle lui donnait plus de fil à retordre que tout un bataillon !

Et elle épouse ?

— Un coup de filet superbe, mon cher ! Il n'y a rien de tel que les stations balnéaires pour y pêcher de gros poissons ! Un gentil garçon, à ce qu'il paraît : propriétaire, château Louis XIII authentique, une meute admirable, les plus beaux chevaux du département ; grande fortune, bien entendu.

— Peste ! je la félicite ! avec ses goûts, elle saura la dépenser ! Par exemple, gare au mari s'il y trouve à redire. Pauvre diable je le plains, entre sa femme et sa belle-mère !

— Que monsieur veille bien se tenir tranquille, un peu plus, je le blessais avec mon rasoir.

Le premier mouvement de Jean avait été de bondir dans le magasin pour demander aux officiers l'explication de leurs paroles. L'avertissement du coiffeur lui rappela qu'il ne pouvait bouger sous peine de se faire saigner comme un vulgaire poulet, outre que son visage barbouillé de mousse de savon convenait mal au rôle qu'il se préparait à remplir. Il lui fallut donc ronger son frein en silence et se laisser passivement frictionner, tout en pestant dans son for intérieur; mais quand l'opération fut parachevée, les deux militaires avaient disparu.

Du reste, à quoi bon cet interview ! Il voulait oublier ces bavardages de régiment dictés sans doute par l'amour-propre blessé, joint à une vile jalousie... puis il était trop tard pour reculer; un honnête homme n'a qu'une parole.

N'importe, à partir de ce moment, une ombre s'étendit sur son front, ombre qui s'épaissit encore le soir du contrat par lequel Jean Darbel apportait près d'un million, et sa future vingt mille francs. Il est vrai que les vignobles d'Algérie, constituant cette modeste dot, regagneraient une valeur fabuleuse quand le phylloxera cesserait de les ravager.

Le jour du mariage était arrivé. A l'heure dite, le cortège pénétra dans la salle de la mairie.

Les Duménil triomphaient sur toute la ligne. La solennité du brave commandant se tempérait d'une pointe d'émotion, comme il convient à un père qui va sacrifier son unique enfant; sa femme exaltait en recevant les félicitations plus ou moins sincères des invités: Marcelle, très entourée, était radieuse sous la petite capote de roses posée en diadème sur ses cheveux d'un blond ardent.

Par contre, la physionomie de M^{me} Darbel trahissait une tristesse involontaire, et mon cousin Jean était tout pâle: il éprouvait déjà cette vague sensation de désanchantement qui suit la réalisation de nos plus chers désirs.

Au moment de s'engager dans des liens indissolubles, il eût voulu pouvoir reculer, réfléchir davantage; de sombres pressentiments l'assaillaient, mêlés au regret de n'avoir pas tenu compte des conseils de sa mère, à laquelle il n'osait même pas se plaindre, si plus tard il était malheureux.

Cependant l'adjoint qui devait pontifier se trouvait en retard, et tout à coup la voix du secrétaire de mairie tira Jean de ses songes creux, en lui demandant un renseignement relatif à l'orthographe d'un nom propre. Le jeune homme prit l'acte de mariage qui n'attendait plus que la signature des époux et de leurs témoins.

Il jeta machinalement les yeux sur ce papier qui déclarait unis, au nom de la loi, Jean Darbel, né le 30 août 1865, âgé de 25 ans, et Marcelle Duménil, née le 14 mars 1862, âgée de 28... Avait-il la berlue? ses yeux ne l'abusaient-ils pas?

Doutant du témoignage de ses sens, deux fois il relut l'âge et la date, deux fois il refit mentalement le calcul, pour aboutir au même résultat. Ainsi donc sa fiancée comptait trois ans de plus que lui. Elle l'avait trompé en se rajeunissant par un vil mensonge: elle y avait persévétré jusqu'au bout pour conclure un mariage riche!.. Avec une fidélité de phonographe, sa mémoire lui répeta soudain la conversation surprise à Paris chez le coiffeur, illuminant son esprit d'une clarté impitoyable...

Non, Marcelle ne l'aimait pas... et lui ne l'aimait pas non plus! Jamais il n'éprouverait la moindre affection pour une femme capable d'une bassesse!

Jamais elle ne posséderait ni son estime, ni sa confiance et le lien qui l'attacherait à elle serait plus lourd à trainer qu'une chaîne de forçat! Plongé dans une mer d'idées noires, mon cousin Jean tiraillait en tous sens sa belle moustache... ses pensées incohérentes comme celles d'un poète symboliste tourbillonnaient dans son cerveau affolé, tandis que devant lui, le pontife de la Loi nasillait le texte du Code:

Art. 212. — Les époux se doivent mutuellement fidélité, secours, assistance.

Art. 213. — Le mari doit aide et protection à sa femme; la femme doit obéissance à son mari. C'était impossible, impossible! Ces obligations qui, naguère lui semblaient si légères et si douces, combien elles lui coûteraient à remplir envers celle qui l'avait trompé!

Il prit un parti désespéré, et quand l'adjoint, se tournant vers lui, pour la question sacramentelle:

— Jean-Philippe Darbel, consentez-vous à prendre Marcelle-Victoire Duménil, ici présente, pour votre légitime épouse?

Sous le regard scandalisé de la Marianne de plâtre et de Sadi-Carnot, l'homme correct par excellence, un « non! » sonore ébranla les voûtes de la salle des mariages.....

Je renonce à décrire le tumulte qui suivit cette déclaration énergique, l'humiliation de la fiancée, la fureur des parents, la joie secrète des bonnes amies et la stupeur de l'assistance; de telles scènes ne se racontent pas. Ce scandale défraya longtemps les cancans de Landerneau, puis tout rentra dans le calme, d'autant plus que les Duménil s'en furent de suite à Nice, et que mon cousin Jean réintégra ses domaines pour demander à la saine nature l'apaisement dont il avait besoin.

Il se reprit à vivre comme un ermite, mais un ermite doublé d'un sportsman: peu à peu la paix des champs, en le ramenant à une juste appréciation des choses, calma sa rancune contre Marcelle Duménil et le convainquit de ses propres torts. Il devenait très sérieux, si sérieux qu'il tournait à la mésanthropie et secouait tristement la tête quand on lui parlait mariage, au grand désespoir de sa mère qui faisait neuvaines sur neuvaines à St-Antoine de Padoue dans cette intention

Cela dura cinq ans, au bout desquels une jeune parente de M^{me} Darbel vint passer quelque temps chez elle à sa sortie du pensionnat. Elle n'était pas jolie, cette petite Odette, et s'écartait certes beaucoup de l'idéal autrefois rêvé par son cousin Jean.

Mais la première fois que leurs yeux se rencontraient, il en jaillit une étincelle électrique. La sympathie, fleur divine qui pousse où bon lui semble, germa dans cette âme neuve et dans ce cœur désabusé, et bientôt, fort de l'approbation de sa mère, le

jeune homme risqua une quatrième demande en mariage qui, cette fois, reçut son accomplissement. Depuis lors, il m'assure tous les jours qu'il ne regrette pas d'avoir dépassé le nombre de démarches qu'il se fixait, et tous les jours je lui réponds qu'il eût été bien dommage de s'en tenir aux trois premières tentatives, car je sais par expérience qu'il est le meilleur des maris.

PINGOT.

PAULINE

Il fut un temps où je remontais tous les soirs la rue des Martyrs. A la hauteur de la Brasserie, j'apercevais invariablement le long du trottoir, immobile, planté sur quatre jambes blanches, la tête inclinée, un vieux cheval.

Qu'est-ce que ce cheval faisait là, tous les soirs, à la même place ? Il attendait l'omnibus de la Halle-aux-Vins, qui passe tous les dix minutes se dirigeant vers la place Pigalle.

A ce moment, c'est-à-dire lorsque l'omnibus débouchait par le tournant du faubourg Montmartre, un homme sortait de l'ombre, où il attendait, lui aussi : il saisissait le vieux cheval par la bride, et allait l'atteler au timon de la voiture.

— Hue, Pauline ! s'écriait-il, cette opération terminée.

Pauline était le nom du vieux cheval.

Je laisse à penser si Pauline peinait à traîner cette lourde machine, chargée quelquefois d'une vingtaine de voyageurs.

Ses jambes se raidissaient, son cou se tendait.

Pour peu que le pavé fut humide ou glacé, elle glissait à chaque pas.

L'homme qui l'avait attelée marchait à côté d'elle, l'excitant par de larges coups

de fouet et par son exclamation extraordinaire : « Hue, Pauline ! »

Arrivé à la rue de Laval, où le terrain cesse de monter, il la détachait et tous deux redescendaient la rue des Martyrs, lui, souvent monté sur elle, assis de côté, les pieds pendants.

Cinq minutes après, c'était à recommencer, avec un nouvel omnibus. Pauline était connue de tout le quartier, qui ne lui épargnait pas ses sarcasmes.

Moi seul, je m'étais intéressé à cette pauvre bête, que j'étais sûr de retrouver chaque soir à son poste de souffrance. Son attitude résignée me touchait.

En passant près d'elle, il m'arrivait parfois de prononcer son nom : alors, elle tournait lentement vers moi sa grosse tête et semblait m'adresser un regard de reconnaissance.

Je vis ainsi Pauline pendant tout un hiver, un hiver qui fut long et rigoureux. Dans les plus grands froids, elle n'avait qu'une mince couverture sur le dos. Aussi grelottait-elle constamment.

Pauvre Pauline !

Un jour, je ne la vis plus.

A sa place, toujours devant la Brasserie, se tenait un autre cheval, un cheval noir.

Je laissai passer quelques jours. Pauline était décidément remplacée.

Alors je n'hésitai plus à questionner son conducteur et à lui demander ce qu'elle était devenue.

— Ah ! Pauline ! me répondit-il avec étonnement, vous connaissez Pauline, vous ?

— Un peu.

— Elle était bien carcan depuis quelque temps... elle boudait à l'ouvrage et ne voulait plus avancer... elle s'abattait tous les six pas. Malheur !

— Alors, Pauline est morte !

— Ah ! bien oui, fit ironiquement l'homme au fouet ! elle est trop faignante pour ça... Mademoiselle est à la campagne.

A la campagne ? répétai-je surpris.

— Oui... vous ne le comprenez pas... l'administration s'est débarrassée d'elle en la vendant à un engrasseur de sangsues.

J'eus un mouvement dont l'homme ne

s'aperçut pas, il continua :

— C'est du côté de la Marne... ousqu'il y a de grands marais... on achète les vieux chevaux trente à cinquante francs... Pauline sera très heureuse l'à dedans... de la bonne herbe... pas grand chose à faire... Elle n'aura qu'à *aller une fois par jour au caleçon*.

— Qu'est-ce que cela ? demandai-je.

— Rien de plus simple... On conduit le cheval au marais... on l'y fait entrer et on l'y attache... les sangsues arrivent, elles grimpent aux jambes, elles s'y fixent... Il en vient par centaines... C'est comme si l'on avait un caleçon. Manière de s'exprimer !

Je n'en demandai pas davantage, et je quittai l'homme au fouet avec un sentiment d'horreur.

Pauvre Pauline ! Toute la nuit je ne fis que penser à son « bonheur ».

Paris est bien le paradis des femmes et l'enfer des chevaux.

† Paul DÉROULÈDE

Paul Déroulède est mort le 30 janvier 1914 à Nice où il s'était retiré pour soigner sa santé qui, depuis quelque temps inspirait de vives inquiétudes.

A Nice une foule énorme et recueillie a assisté le 1^{er} février aux obsèques de M. Déroulède. Le cercueil, enveloppé dans un drapeau tricolore, disparaissait sous les fleurs. Toutes les notabilités de la Ligue des patriotes et de nombreuses délégations suivaient. L'évêque a présidé la cérémonie religieuse et a fait l'éloge du défunt. Le corps a été ensuite transporté à la gare et est parti dans la soirée pour Paris, où ont eu lieu les funérailles.

* * *

Né à Paris en 1846, M. Paul Déroulède servit vaillamment dans les chasseurs à pied en 1870 et quitta l'armée avec le grade de lieutenant. En 1872, il publia les

Chants du soldat, inspirés par l'idée de la revanche, qui lui firent une grande popularité. Il fut un des fondateurs de la *Ligue des patriotes* et fit campagne en 1887 en faveur du général Boulanger.

Élu député de la Charente en 1898, comme partisan de la république plébiscitaire, il tenta, en 1899, d'entrainer à l'Elysée le général Roget, pour renverser la République parlementaire, et fut arrêté. La Haute Cour prononça contre lui, le 3 janvier 1900, une peine de dix ans de bannissement. Il fut gracié en 1905 par le Président de la République. Il avait séjourné quelque temps à Vienne et fut accueilli avec enthousiasme par ses partisans à son retour en France.

* * *

La mort de Déroulède évoque le souvenir de la séance de la Chambre, où l'auteur des

Chants du soldat prononça le plus beau discours de sa carrière parlementaire.

Le 21 novembre 1892, M. Jules Delahaye, dans une harangue de la plus vibrante éloquence, avait osé dénoncer à ses concitoyens les manœuvres corruptrices d'une Société financière qui, pour obtenir la faveur d'une émission nouvelle, avait distribué trois millions de subsides à cent cinquante membres environ du Parlement. L'enquête à peine votée, les langues se délièrent.

Entrainé par l'exemple de M. Delahaye, Déroulède, le mois suivant, le 20 décembre 1892, engagea, devant une salle halestante d'émotion et de peur, le duel oratoire qui, pendant une heure, courba M. Clemenceau sous le fer du poète. Pour garder aussi longtemps l'épée haute, il fallait l'ascendant de la plus rare éloquence. De même que Delahaye, Déroulède avait contre lui, non seulement une majorité complice, mais le président lui-même, Floquet, le camarade de Clemenceau. Ce-



† M. Paul Déroulède

pendant, malgré les interruptions les plus violentes, malgré les semoncées irritées de Floquet, tous les traits qu'avait aiguisés Déroulède jaillirent et allèrent frapper en pleine poitrine l'homme que l'infortuné président tenta vingt fois, mais sans succès, de soustraire à cette volée de flèches.

Pendant plus de deux ans, un juif allemand, Cornélius Herz, avait ceint la couronne des rois de France. Quel Pontife l'avait oint de la Sainte-Ampoule ? « Je vais vous le dire, s'écria Déroulède. Ce complaisant, ce dévoué, cet infatigable intermédiaire, vous le connaissez. Son nom est sur toutes les lèvres, mais pas un de vous, pourtant, ne le nommerait, car il est trois choses

en lui que vous redoutez : son épée, son pistolet, sa langue. Eh bien ! moi, je brave les trois et je le nomme. C'est M. Clemenceau ! »

A ces mots, la Chambre tout entière, frémissante, dirigea ses regards vers l'extrême-gauche, où l'accusé, blême de fureur, serrait les poings, vaincu d'avance par cette attaque imprévue. Déroulède narra ensuite les faits qui prouvaient le dévouement de Clemenceau à Cornélius Herz et l'hégémonie de ce dernier sur la France républicaine.

« Eh bien ! ajouta l'orateur, alors, pourquoi ce juif allemand, pourquoi cet habile financier a-t-il placé tant d'argent à fonds perdus ?... Que se passait-il donc entre cet étranger et cet homme politique, pour qu'il n'y ait trace entre eux d'aucun échange de bons offices ? Quoi ! L'un aurait tout donné et l'autre rien ? Et ce serait sans intérêt, sans but, sans profit, que cet Allemand aurait accumulé tous ces versements ? A qui le ferez-vous croire, monsieur Clemenceau ? C'est, à se demander ce que

Cornélius Herz exigeait de vous ! » Après avoir enfermé M. Clemenceau dans l'étau de ce dilemme, Déroulède, triomphant de la victoire qu'il venait de remporter sur son adversaire, ne lui accordait pas de répit : « Cornélius Herz, reprenait l'orateur, est un agent de l'étranger et c'est parce qu'il est surtout un agent de l'étranger que quiconque s'est laissé allé à agir sous son inspiration, a fait du mal et un grand mal à la France. On ne met pas impunément la main dans la main de tels hommes ; encore moins impunément mettent-ils la main sur vous ! »

Ce discours de Déroulède mérite de figurer, dans l'histoire parlementaire de France,

au même rang que la catilinaire du duc d'Audiffret-Pasquier contre les marchés du second Empire. Mais, cruelle impuissance de la parole ! vingt et un ans se sont écoulés depuis le jour où Déroulède réclamait de

sévères sanctions contre Cornélius Herz et contre Clemenceau : « l'agent de l'étranger » n'a pas comparu devant aucun prétoire et M. Clemenceau est devenu ministre !

† Le Chanoine EUGÈNE COQUOZ

L'ABBAYE et le Collège de St-Maurice, déjà bien douloureusement éprouvés en 1913, par la mort du chanoine de Courten, professeur de philosophie et préfet du Collège, le furent non moins sensiblement en 1914, par celle du chanoine Coquoz, professeur de mathématiques et directeur du Pensionnat.

Le chanoine Eugène Coquoz est né au village de Granges, à Salvan, le 19 mars 1866, de parents profondément chrétiens. Sa grand-mère paternelle était sœur du chanoine Louis Gross, premier curé d'Evionnaz.

Il était dans sa seizième année quand il se détermina à étudier le latin pour devenir prêtre à son tour. Il vint au collège de St-Maurice en 1881, et y fit cette première année ses Principes et Rudiments avec succès. Il poursuivit, les quatre années suivantes, les autres classes littéraires, brillant constamment au premier rang.

En automne 1886, il entrait au noviciat de l'Abbaye, et, le 18 septembre 1890, il prononçait les vœux solennels de religion, et revêtait le camail rouge des Chanoines de St-Maurice. Tout en achevant ses études de théologie, il dut remplir déjà les fonctions d'inspecteur au Pensionnat, et donner quelques

cours de mathématiques. Enfin, le 22 mai 1892, il était ordonné prêtre, et le 29 suivant, il célébrait sa première Messe à Salvan, dans l'église où il avait été baptisé, et dont on célébrait ce jour là la dédicace.

Désormais sa vie fut tout entière consacrée au Collège comme professeur, principalement des mathématiques, dans lesquelles il excellait, et au Pensionnat comme surveillant d'abord, et depuis 1895, comme Directeur.

C'est à ce poste, si longtemps occupé, que la mort est venu le frapper, le dimanche matin, 22 mars, à l'aube de sa quarante-neuvième année. Depuis plusieurs mois sa forte santé fléchissait ; son embonpoint devenait de l'enflure ; le foie, le cœur, les reins peu à peu furent

pris ; toute une complication se déclara, et une embolie à la jambe droite vint précipiter le dénouement fatal. Les souffrances devinrent atroces ; mais la patience du cher malade fut aussi admirable que sa conformité à la sainte volonté de Dieu. Dès les premiers indices du danger, il demanda à recevoir les derniers sacrements. Il accepta la maladie et la mort avec une douce et calme résignation, nous dirons même, avec joie. Il était heureux de souffrir ; il se réjouissait



† M. le chanoine Coquoz

d'aller voir Dieu et rejoindre au ciel ceux qui l'y avaient précédé. « Je vais bien » répondait-il. « Je m'en vais vers le bon Dieu. » Et la veille de sa mort, il dit : « Demain, je serai en Paradis. » Il avait souri à la mort ; elle lui fut douce. Il s'éteignit sans affres ni douleur à 3 heures du matin.

Ces simples données suffisent pour nous rappeler quel homme d'abnégation et de dévouement fut le chanoine Coquoz ; de quel zèle, de quelle prudence, de quelle piété il dut être animé dans des fonctions si difficiles, si délicates et si importantes. Les étudiants qui, pendant 19 ans, passèrent sous sa direction, pourront témoigner qu'il fut à la hauteur de sa tâche ; que si cette direction fut imprégnée de fermeté, elle le fut plus encore de bonté,

et qu'elle tendit toujours à former des chrétiens fervents et des hommes sérieux. Il aimait vraiment les jeunes gens et il en était aimé.

Ce n'est guère qu'au près d'eux qu'il fit valoir les beaux talents oratoires dont il était doué. Cependant, il se fit entendre dans différentes églises en diverses circonstances avec un réel succès. Il fut en particulier appelé à prêcher plus d'une première Messe dans le Jura par d'anciens élèves devenus prêtres.

La mort du chanoine Coquoz fut un deuil pour l'Abbaye et le collège de St.-Maurice, et ce deuil s'est répercusé au loin. Elle a laissé un vide sur lequel ont coulé bien des larmes et planera longtemps un cher souvenir.

E. G.

LE BOUVREUIL ET LE SABOTIER

Nous empruntons le récit qui suit à la *Revue Illustrée des Animaux*.

Il est commun, pour l'homme, d'étendre aux animaux qui l'entourent, une affection généralement proportionnée aux services qu'il en peut attendre. Le désintérêt n'est point l'accompagnement ordinaire de la puissance. L'homme s'étant rendu le plus fort des êtres vivants, s'annexe et se subordonne tout ce qu'il peut des animaux pour la satisfaction de ses besoins. Le chasseur aime son chien, mais, pour un faux arrêt, que d'injures, sans parler des coups dont la menace est toujours prête ! Les amitiés d'homme à homme elles-mêmes reposent trop souvent sur des arrangements de vie où chacun trouve plus ou moins son compte.

Comment s'étonner qu'une analyse des affections régressives dans la hiérarchie vivante explique par l'intérêt la condescendance de la force pour la faiblesse sans défense. Du faible au fort peut-être y a-t-il en même temps un intérêt de protection ? Mais l'intérêt n'explique pas tout, quoique dise la philosophie utilitaire.

J'ai connu un coq dont le lieu d'élection était le dos d'une percheronne à l'écurie. Il se peut que la gourmandise de l'oiseau débarrassât le quadrupède de certaines déman-geaisons. Mais pourquoi le coq ne s'adressait-il jamais à d'autre qu'à sa jument amie ? Et pourquoi tout autre volatile, qui se fut présenté eût été lestement jeté bas d'un coup de reins ? Les deux bêtes s'étaient accrochées : voilà tout ce qu'on peut dire. Il fallait voir la percheronne tourner la tête, avec des yeux béats, quand son coq arrivait, et l'autre battre des ailes sur la croupe com-plaisante avec un chant de triomphe.

Je ne dis rien des animaux de nos ména-geries dressés à se tolérer, pour l'ébahissement des badauds. Il n'y a là qu'une entorse à la nature. Cependant, nous pouvons voir tous les jours des amitiés très fortes de chien à chat, bêtes ennemis de nature. Le chien, à qui l'on reproche une servilité poussée jusqu'à lécher la main de son maître après les coups, est-il au-dessus ou au-dessous de l'amitié ? Ce n'est certes pas la lâcheté qui le fait agir, car il se précipitera bravement

sur l'agresseur de ce même homme brutal dont il a le droit de se plaindre. Est-ce donc qu'il a le pardon évangélique plus aisément que nous ? Le chien serait-il plus « chrétien » que l'homme ? Ainsi s'expliquerait la méprise de certains jugements à son égard.

On ne peut nier que des signes d'altruisme, nés principalement de l'amour, n'éclatent de toutes parts dans le monde des bêtes. La défense des petits en est le trait ordinaire. La cour du mâle aussi se manifeste par des élans de générosité, tout comme sur le boulevard. Quand le coq découvre un ver n'appelle-t-il pas tout son harem pour lui jeter magnifiquement la savoureuse proie ?

Entre le bouvreuil et le sabotier qui s'aimèrent tendrement, aucun calcul, même lointain, d'une récompense en expectative. Rien que le plaisir de s'aimer et de se le dire, chacun en son langage d'abord, et tous deux plus tard en cherchant à s'approprier la langue l'un de l'autre. J'ai oublié le nom du sabotier, mais j'irais, yeux fermés, tout droit à sa maison dans la grande rue du village de Vendée où je passais tous les ans un beau mois de vacances. Je revois l'enseigne blanche avec un magnifique sabot jaune plaisamment contourné. Je revois la petite porte vitrée donnant accès dans le magasin, un peu plus grand qu'une armoire, où des enfilades de sabots pendaient du plafond, s'accrochaient aux murailles, s'étiraient sur le sol, sautant jusqu'au dehors.

La petite cour, surtout, derrière la boutique, m'est restée familière. C'était l'atelier. Là-bas les deux mains à l'outil qui lui rejetait les copeaux au visage, l'artiste tirait du bois dégrossi où s'arc-boutait sa poitrine, la forme miraculeuse d'un sabot. Jules II regardant les fresques de la Sixtine sortir du pinceau de Michel-Ange n'admirait certainement pas davantage que ne faisaient mes jeunes ans devant les prodiges du sabotier.

L'homme, d'ailleurs, semblait partager mon plaisir, accompagnant sa doloire des commentaires destinés à m'enfoncer dans l'esprit le mérite particulier de son labeur. C'était un pauvre être frêle, grêle, dolé lui-même, poncé, évidé, par la maladie, faisant trembler, à chaque mouvement, des plis de peau blanche sous le menton glabre. Des yeux sans couleur. Une voix nasillarde, lointaine, comme d'un ventriloque époumoné. Je

n'ai jamais rien su de lui. Je ne crois pas qu'il eût une famille. Aucune coiffe à ses côtés. Tout le jour il sabotait sans rien dire, sans penser peut-être, heureux en son ami bouvreuil sur qui se ramassaient toutes les émotions de son existence.

Le nom de l'oiseau, à défaut du nom de l'homme, est demeuré dans ma mémoire ; il s'appelait Mignon. Rien ne le distinguait de ses congénères. En entrant, vous voyiez une grande cage au mur, ornée de rustiques sculptures où le sabotier avait épousé toute la fantaisie de son art. Là, sautillait de bâton en bâton la boule de pourpre vive, surmontée d'une tête noire où deux petits yeux de jais allumaient une flamme de pensée. Le minuscule bec crochu de perroquet, rentrant dans le gosier, ne semblait pas propre à la conversation. Cependant, si vous passiez le seuil en l'absence du sabotier, une voix ventriloquante, qui semblait sortir de la profondeur des murailles vous arrêtait d'une parole indéfiniment répétée : *Quelqu'un à la boutique*, quelqu'un à la boutique ! etc., etc. Au timbre étouffé, à l'accent nasal, vous reconnaissiez la voix du maître du logis.

Mais ce n'était point lui le discoureur, car vous le voyiez venir de la petite cour, bouche close, et l'avertissement du gardien continuait. C'était le bouvreuil dont la vigilance infaillible gardait jalousement les rangées de sabots.

Car Mignon parlait comme une « personne naturelle », avec une articulation délicate, beaucoup plus nette que celle du plus savant perroquet. Le sabotier l'avait pris au nid, je suppose, et enseigné dès sa plus tendre enfance. Suggéré par cette mentalité prochaine qui se dépensait toute dans la formation et l'éducation d'un ami, l'oiseau s'était haussé d'un affectueux effort jusqu'au niveau de l'homme attardé dans l'évolution de sa propre race. Tous deux s'étaient rejoints ; et tous deux, capables d'aimer s'étaient pris par leurs atomes crochus mieux qu'humains n'auraient pu faire.

Mignon, pour plaire à son ami, avait accepté le truchement de la parole articulée, car on pense bien que son répertoire qui s'accroissait tous les jours, ne se bornait pas au *qui vive !* d'une sentinelle en faction. Ce qui n'était pas moins remarquable, c'est que l'homme enseigneur s'était laissé enseigner

à son tour le langage flûté de son ami des bois. Le sabotier, pour une communication à son frère emplumé, se répandait en *tui-tui* accompagnés d'une sorte de râlement de polichinelle enroué dont la moindre nuance est compréhensible à tous les brouveuils de l'univers.

Ils avaient ainsi deux langues à leur disposition ; libre à chacun d'y recourir suivant l'inspiration du moment. Curieux dialogue où souvent c'était l'homme qui faisait *tui-tui*, tandis que l'oiseau répondait avec des mots du dictionnaire.

La porte de la cage était toujours ouverte. Mais Mignon aimait la paix de son logis. A l'état de nature on trouve le bouvreuil au plus épais du bois, dans le silence. Un mélange de confiance et de recueillement est le fond de son caractère. Je me souviens qu'un jour, je découvris une nichée dans un vieux châtaignier séculaire. Les parents ne voulaient jamais admettre que je leur fusse ennemi. Ils se plantèrent à un mètre de moi, sur une branche, sans un mouvement, sans un cri, comme pour me donner le loisir d'admirer leurs petits. A mon départ, seulement ils me firent les honneurs du fourré par des *tui-tui* d'adieu.

Mignon, craintif des chats et des chiens, jamais ne paraissait dans la rue. La boutique et la cour étaient son seul domaine, avec la cage pour les repas et la méditation. Dans la cour, parmi les billes rouges du *vergne* — c'est le vieux nom de l'aulne, fidèlement gardé par le Vendéen — Mignon se plaisait à gratter le bois pour s'aiguiser le bec ou chercher quelque friandise. J'ai encore dans les yeux ces beaux fûts d'or clair marbré de taches sanglantes où l'oiseau se tenait immobile, gonflant sa gorge de cuivre, tantôt sautillait, velotait, pépiait, caquétait discrètement, pour obtenir un regard, un sourire muet de son ami. Et puis c'était un vol, droit sur l'épaule du sabotier, des bécottements des « *bonjour mon ami, je t'aime bien. As-tu bien dormi ?* » des discours aux-

quels des *tui-tui* humains répondraient jusqu'à ce que le sabot interrompu rappelât le travailleur oublié à son devoir.

Le plus beau, c'était le chant et la danse.

— Allons, Mignon, danse la polka pour ton ami.

Mignon se dressait fièrement et donnant trois *tui-tui* bien rythmés, sautillait en mesure d'une patte sur l'autre. Il semblait s'amuser follement, et le sabotier, qui lui prenait le secours de sa voix toute pareille, traduisait des délices inexprimables par les contorsions de sa face décolorée.

Puéril amusement, dira-t-on. Quoi de plus important que d'aimer ? Et si l'on aime, qu'importe le moyen de manifester l'échange de tendresse profonde ? D'ailleurs le sabotier se gardait bien d'exhiber à tout venant les grâces de son ami. Le cabotinage était absent de ces deux âmes. Ils vivaient simplement l'un pour l'autre, et leur timidité, portes closes, loin des regards jaloux, devait avoir d'exquises douceurs.

Je sens bien qu'il faudrait une fin à effet pour mon histoire. La vérité est que je ne sais rien au delà de ce que je viens de dire. Sabotier et bouvreuil sont demeurés très vivants dans mon esprit, mais il ne m'est rien resté de la fin de leur aventure. Est-ce qu'un jour je ne les ai plus retrouvés ? Ne serait-ce pas plutôt que je ne suis pas revenu ? Il y a si longtemps de cela !...

Quel que soit celui qui est parti le premier, l'autre n'a pu survivre. J'aime à le penser, du moins, car si le sabotier avait remplacé Mignon par un autre bouvreuil, ou si Mignon avait été capable de danser la polka pour le cloutier Brossard qui faisait si grand tapage de l'autre côté de la rue, je perdrais une illusion superbe sur le cœur de l'homme et de l'oiseau. A défaut de l'homme, que l'expérience de la vie peut rendre suspect d'egoïsme, gardons une respectueuse estime à la bête.

G. C.

CRIS D'ALARME

Notes d'un observateur

La terre jurassienne s'en va, tombe aux mains des étrangers, entend-on clamé quelquefois, dans nos journaux ou dans les assemblées populaires ! Et avec la terre c'est la langue qui disparaît pour faire place à un idiome d'autre Rhin. Des hommes mûris par l'expérience, qui sont nos chefs et nos maîtres font une constatation plus pénible encore et nous disent : Si la terre et le langage de nos pères s'en vont, n'est-ce pas parce que la foi de nos ancêtres baisse parmi les populations jurassiennes. A qui veut bien voir, ces plaintes paraîtront très fondées. Ne voyons-nous pas, en effet, presque chaque année, plusieurs beaux domaines passer aux mains d'étrangers, de gens qui n'ont ni la même foi, ni la même langue ? N'avons-nous pas vu, lors des derniers événements politiques un trop grand nombre de Jurassiens tendre la main à ceux qui ont juré de détruire notre foi, nos principes et nos libertés jurassiennes ?

Tout jurassien impartial, qui a suivi attentivement le mouvement économique, politique et religieux durant ces dernières années, doit avouer que les choses ne vont pas le mieux du monde chez nous.

Mais alors, faut-il se contenter de jeter ces cris d'alarme, faut-il, à l'exemple de ces catholiques lâches et peureux, gémir et pleurer sur une telle situation ? Non certainement, car les maux les plus graves peuvent avoir des remèdes, et pour apprivoier ces remèdes aux maux, il faut en connaître la cause. Quelle est donc la cause de notre commencement de ruine ? Sont-ce les ennemis extérieurs, sont-ce les étrangers ? Mais un pays qui n'a pas d'ennemis n'a pas de passé glorieux, n'a pas de vie ni de force : la lutte est une des conditions de la vie. Un peuple qui n'a pas à combattre est un peuple condamné à végéter, à mourir même. Qui a fait la Suisse si grande, ne sont-ce pas ses luttes et ses batailles pour ses traditions et ses chartes de liberté ? N'est-ce pas dans

les camps et dans le feu des combats que sont nés les héros, et les grands hommes ? Non, l'ennemi, le mal est chez nous, en nous. Si le Jura échappe en partie aux Jurassiens, c'est bien ces derniers qu'il faut un peu accuser, car il est toujours plus facile de conserver que d'acquérir. *Melior conditio possidentis* : le possesseur aura toujours l'avantage sur les autres. Cet axiome de droit est aussi vrai dans notre sens. Le Jurassien agriculteur s'est laissé trop facilement fasciné par l'appât du gain et des plaisirs, voilà pourquoi beaucoup émigrent dans les villes ou dans les pays d'usines. Avant de partir on vend sa maison et ses terres pour payer le reste des dettes, puis on va végéter quelques années dans les fabriques, bientôt les fils et les filles s'établissent souvent trop à la légère : les parents seuls ou presque seuls, désillusionnés, reviennent au village natal, vivent misérablement à côté de leur ancien domaine, occupés par des gens plus laborieux et plus intelligents qu'eux. Ils sont partis pauvres, ils reviennent plus pauvres encore. Chacun son métier : le paysan est pour la campagne, habitué au grand air, il s'étiolera bientôt dans l'atmosphère empêtrée des ateliers de fabrique, et comme un oiseau qu'on a mis en cage, il regrettera sa liberté d'autan. Voilà une des causes du mal, et non une des moindres.

Une autre cause est due au peu de soin apporté à l'éducation de la jeunesse et à la campagne. Les fils ne sont plus dignes des pères, et la cause en est souvent aux parents eux-mêmes. C'est un fait constaté depuis longtemps, que l'alcoolisme opère de grands ravages dans notre Jura. On serait renversé si l'on osait dire les sommes fabuleuses qui passent pour cette misérable eau-de-vie dans une seule auberge de village. Aussi dès que le fléau a commencé à sévir dans tel endroit que je pourrais citer, le bien-être a disparu des familles ; un homme qu'on connaît à peine il y a 50 ans et qu'on ne voyait jamais,

je veux dire l'officier de poursuites, est connu de tous et va très souvent au village. A qui la faute ? A l'alcool ou mieux aux ivrognes. C'est de bonne heure que le jeune homme s'habitue à boire s'il n'est pas surveillé par des parents vigilants. Une malheureuse coutume veut que le jeune homme, dès qu'il est hors de l'école, fréquente le cabaret. Que voulez-vous il se croit grand garçon, il faut alors faire comme les autres ! Le père fréquente aussi le cabaret, rentre même quelquefois pris de vin, et ainsi l'exemple est donné dans la famille même. Le père perd l'ascendant sur son fils, la mère le gâte en lui donnant de l'argent en cachette du mari, et voilà le jeune homme, qui aurait pu devenir sous la tutelle de parents sérieux, un agriculteur rangé et économique, qui devient dès l'âge de 17 ou de 18 ans, un rodeur de cabarets, un prodigue et souvent un paresseux.

Les après-midi et les soirées du dimanche sont passées loin de la famille, en compagnie de jeunes gens souvent vicieux et débauchés, avec lesquels il s'apprend à boire et à dissiper follement son argent. Pour ceux-là, le dimanche est trop court et ce n'est que le lundi matin qu'ils rentrent au logis souvent impunément. Que font-ils aussi des nuits tout entières ? « Oh ! vous diront les parents, ils ne font pas de mal, ils font comme les autres. On ne peut pas les obliger à rester avec les petits, il faut que jeunesse se passe, etc. Ils travaillent, il leur faut des récréations. » Oui, il faut que jeunesse se passe, mais non dans l'abus des plaisirs, dans les folles dépenses et dans les désordres. La jeunesse est le temps des semaines. Comment voulez-vous qu'un jeune homme qui n'a pas d'ordre, d'économie et de vertu, devienne plus tard un citoyen vertueux, laborieux et sobre ! Comment voulez-vous qu'il ait la force et la persévérance dans le travail pour mener à bien ses entreprises et son travail ! C'est à la maison, du moins en compagnie de ses parents, qu'il doit prendre ses récréations et passer ses soirées, car la famille est la première et la meilleure société pour l'adolescent. C'est pourquoi il incombe aux parents de favoriser chez eux l'esprit de famille.

A la campagne, peu ou point de société serait encore le meilleur, car la plupart de

nos sociétés favorisent les dépenses inutiles, les sorties le dimanche, le luxe et l'amour des plaisirs. Que de braves garçons, attirés dans des sociétés de musique ou autres, jusqu'alors pleins d'affection pour leurs parents et leurs maîtres, n'aiment plus la maison. Si bons et si pieux autrefois, ils sont devenus hautains et méchants. L'assistance à vêpres est une exception ; ils ont déserté les sacrements, les saintes affections ont fait place à des attaches coupables ; des passions qu'on pouvait maîtriser sont devenues maîtresses et de nobles énergies se sont transformées en misérables faiblesses.

Où sont ces amusements innocents et sains que prenaient nos pères ! Ces promenades à la belle nature ! On veut rire, mais c'est aux dépens de la vertu ; on veut se récréer, mais c'est en froissant la pudeur et la charité. Voilà pourquoi on cherche l'obscurité et la nuit, comme ces insectes et ces animaux malfaisants, on fuit la lumière, on aime les ténèbres.

Le prêtre alors gémit, car il voit son champ ravagé par ces fléaux ; les parents pleurent, car les fils qu'ils ont nourris et élevés sont leur croix et leur déshonneur. Ces jeunes gens se marient, mais cette vie qu'ils ont commencée comme jeune homme, ils la continuent comme époux et père de famille, et il ne faut pas s'étonner si le Jura voit ses terres aux mains d'étrangers, sa langue disparaître et ses traditions se perdre.

Si ces tristes constatations nous écœurent, nous voyons en même temps des hommes de bonne volonté, travailler avec énergie et confiance au relèvement de la jeunesse de nos villes et de nos campagnes. On attend beaucoup des associations de jeunes, de ces groupements de jeunesse, de ces congrégations mariales qui commencent à se répandre un peu partout.

Je constate aussi un peu partout un travail, un effort pour ramener dans nos populations l'ordre, l'économie, et la sobriété. Ne devons-nous pas saluer avec joie et reconnaissance ces prêtres et ces laïques qui luttent avec ardeur contre le grand fléau de l'alcoolisme, et s'ils ont toutes nos sympathies nous devons aussi leur prêter tout notre concours. Il serait à souhaiter que le Tiers-Ordre qui est maintenant répandu dans beaucoup de paroisses du Jura, voie de nombreux jeunes gens entrer

dans ses rangs. Ce serait à mon avis ce qui conviendrait le mieux pour nos paroisses de campagne. Sa règle bien observée fait revivre ces temps où les chrétiens étaient des modèles de sobriété, où l'aisance régnait parce qu'on se contentait de peu, où la misère était supprimée parce qu'on se considérait tous comme des frères. La règle du Tiers-Ordre, tout en développant la foi et la vertu dans âmes, favorise aussi le bien-être temporel, car le vrai tertiaire est laborieux et économique. Léon VIII, de glorieuse mémoire, voyait dans la milice de St-François le grand moyen de restauration, lorsqu'il disait : « *ma réforme à moi, c'est le Tiers-Ordre.* »

Enfin nous saluons tous les efforts qui se font sous une forme ou sous une autre, pourvu que ce soit dans le sens catholique, comme l'exige le souverain Pontife, en communion avec l'autorité ecclésiastique. Puissions-nous bientôt voir surgir une génération nouvelle, formée d'hommes de devoir, de conduite irréprochable et de convictions inébranlables ! Alors nous n'aurons pas gémi en vain, l'avenir sera à nous ; la foi et les traditions de nos pères refleuriront dans nos vallées et c'est dans la langue de nos aieux que nous chanterons notre belle patrie Jurassienne : « *le Jura aux Jurassiens.* »

Dieu me garde d'avoir voulu blesser ici les honorables étrangers établis sur le sol jurassien. Les vides faits par les Jurassiens

qui n'ont plus su ou voulu cultiver la terre, ont dû être remplis, et on ne peut en vouloir à ceux qui, venant du dehors, ont montré plus d'intelligence et de savoir-faire. Grâce à des qualités que n'avaient plus nos gens du pays, il ont su par une vie plus chrétienne, plus laborieuse et plus sobre, acquérir et faire prospérer ces domaines abandonnés par leurs anciens propriétaires. Le chez-soi est pour l'homme le lieu où il pourra honorablement gagner son pain et élever sa famille. Beaucoup de ces braves gens qui ne partagent pas nos croyances et qui n'ont ni la même langue ni les mêmes coutumes, sont pourtant à imiter et à admirer sous bien des rapports. Leur vie est simple comme leur désirs et leur vêtement. Leurs récréations, ils les prennent en famille ; ils fuient les fêtes mondaines et les cabarets. Chez eux les ivrognes sont très rares. Ils font de grands sacrifices pour leur foi ; habitant pour la plupart des métairies très écartées, nous les voyons chaque dimanche faire quelquefois plusieurs lieues de chemin pour assister au service du culte. Ils ont un grand respect pour la loi du dimanche, et dans leur bouche point de blasphèmes. Cet esprit chrétien, uni à l'amour du travail, en fait des hommes respectables et qui peuvent être proposés comme exemple à nombre de catholiques jurassiens.

J. S.

L'auberge des étourneaux

UNE paix profonde est descendue sur la plaine. Peu à peu, le ciel s'éteint, la violence du couchant s'apaise, la pourpre s'atténue en des tons orangés qui pâlissent à leur tour, et bientôt il ne restera plus à l'horizon qu'une lueur plus claire au point où le soleil a disparu. Mais la vie ne s'est pas encore endormie sur l'étang. Il semble même que la venue du crépuscule ait éveillé là tout un monde qui n'attendait que l'obscurité pour se

mettre en mouvement. Les carpes sont sorties de leurs retraites, elles montent à la surface de l'eau qu'elles trouvent de leurs ébats ; on entend les « *floc ! floc !* » des brochets qui ont commencé la chasse pour leur repas du soir ; dans le hallier serre des jones, les poules d'eau, russurées par le calme complet, s'égayent en poussant de petits cris aigus. Tous ces bruits se mêlent et se fondent dans une sorte d'harmonie, harmonie

des sons, des murmures, harmonie des lumières, du ciel pâli, de l'étang qui s'obscurcit. Il s'en dégage un charme pénétrant. Il en reste des sensations de satisfaction indéfinissable, toute physique peut-être, quelque chose d'ému aussi dans le moi intime, inconnaisable, qui goûte la joie d'être, de s'émouvoir, la joie de vivre.

Mais voici un tumulte et comme un souffle de tempête qui passe. Vite je me blottis dans une vieille hutte de roseau, car le moment de l'affût est arrivé et je me souviens tout à coup que je suis là pour chasser. Ce bruit que j'entends, c'est celui d'un vol d'étourneaux qui arrivent à l'étang pour passer la nuit, perchés sur les joncs où nul ennemi ne peut troubler leur sécurité. Ils sont cinq ou six cents ensemble, et il volent avec une rapidité de trombe, en coupant leur course de ces voltes subites et déconcertantes qui leur ont fait donner le nom d'étourneaux ou retourneaux, si bien approprié à leurs allures. Ils font le tour de l'étang pour s'assurer que nul danger ne menace, puis il se posent au sommet d'un haut peuplier voisin, s'entassant les uns sur les autres, et jacassant tout à la fois ; ensuite, à un signal donné, sans doute par quelque chef, obéi, toute la bande ouvre les ailes et se laisse glisser comme en parachute jusqu'aux joncs sur lesquels on s'établit en bavardant encore. D'autres bandes arrivent de tous les points de l'horizon ; ce sont des milliers et des milliers d'oiseaux ; car mon petit étang est, à cinq ou six kilomètres à la ronde, le seul qui, par l'abondance de ses roseaux, leur offre les conditions de sécurité et de confortable qu'ils recherchent pour leur sommeil. Tous les vols exécutent les mêmes ritues, inspectent les environs, font des parades en haut du grand peuplier, avant de se percher sur les roseaux. Enfin, les derniers retardataires sont arrivés et se sont couchés. Le silence se fait ; voici le moment où l'affût va sérieusement commencer.

Je suis caché dans une hutte à quelque vingt mètres d'une éclaircie de jones, où la surface de l'étang est couverte de châtaignes d'eau, table abondante mise là pour la gourmandise des canards. Encore un peu, dès qu'il fera plus obscur, ils viendront à la graine, ils seront groupés, serrés sur cette flaque, et je ferai un coup de fusil magnifique.

Mais qu'est-ce qui vole encore maintenant au-dessus des roseaux ? Quels sont ces nouveaux venus, ces petits oiseaux tout noirs à l'allure si puissante et si rapide ? J'ai peine à les reconnaître, car il fait de plus en plus sombre. Ils tournent comme ont fait les étourneaux dans leur prudente inspection ; deux fois, trois fois, ils passent tout près de moi et je vois maintenant quels hôtes nouveaux nous arrivent : c'est un groupe d'hirondelles. Celles de notre village n'ont point encore bougé : c'est à peine si elles ont tenu deux assemblées préparatoires à leur mise en route ; mais celles-là sont des étrangères ; elles viennent de fort loin sans doute, ce qui les a obligées à partir avant les nôtres, et comme elles ne connaissent personne dans le pays, qu'elles ne sauraient à cette heure trouver des trous de mur, des coins abrités, des avancées de toit protectrices, elles vont demander l'hospitalité à l'auberge des étourneaux. Encore un tour, elles se posent, gauouillent un moment pour se souhaiter le bonsoir, puis fatiguées d'une si longue course, s'endorment, la tête sous l'aile.

Tout se tait maintenant ; un silence de velours enveloppe le calme profond de la nuit. A l'ouest traînent encore des lueurs sur l'eau ; la flaque où j'attends les canards est nette et luisante ; j'y verrais passer un insecte. Justement quelque chose a bougé vers un de ses bords ; un petit pli se fait sur l'eau qui se ride, un oiseau s'avance en nageant, puis un, puis deux, puis une dizaine. Ils tiennent d'abord la tête levée, regardant, écoutant par une habitude de prudence que leur a donnée leur terrible vie d'émotion, car depuis qu'ils sont au monde, ils n'ont point passé un seul jour sans les angoisses de la terreur. Ces malheureux canards, car ce sont eux, constituent dans le monde des oiseaux la section des proscrits. Alors que leurs voisins de la plaine ont sept ou huit mois de tranquillité entre la fermeture de la chasse et sa réouverture, nos lois protectrices n'accordent aux canards de suspension d'armes que du 15 avril au 15 juillet, et même du 1^{er} dans certains départements, à peine le temps qu'il faut pour de hâties et brèves amours. Les petits viennent d'éclore, ils sont encore couverts du duvet, que déjà l'on peut tuer les mères, et c'est une fusillade perpétuelle d'un bout de la France à

l'autre, et vous rencontrez des gens qui vous disent en hochant la tête de mécontentement : « Ah! monsieur, comme c'est sauvage ces canards! » Les canards sont évidemment dans leur tort!

Mais voici les miens rassurés. Ils n'ont rien vu, rien entendu de suspect et se sont mis à picoter tranquillement. Je les regarde, je les compte ; il y en a quatorze. Je vais saisir le moment où le hasard de leurs recherches les aura groupés, et je n'aurai qu'à lâcher mon coup de fusil au milieu de la bande pour faire une hécatombe. Je sens déjà le petit « toc, toc » qui annonce l'émotion du chasseur et qui fait son excuse. Doucement, doucement, je passe le bout de mon arme par un créneau ; voici les canards en paquet ; c'est le moment. Je vise avec

soin, mon doigt est sur la détente, je n'ai qu'à appuyer et... je n'appuie pas, je n'appuie pas parce que tout à coup je pense aux hirondelles, aux pauvres voyageuses harassées qui se reposent sur les joncs. Si je tire, elles vont fuir d'épouvanter ; elles n'osent plus revenir à l'étang. Où iront-elles, à quels périlleux hasards vais-je méchamment les livrer? Non, décidément, je ne tirerai pas, je ramène mon fusil, je sors en rampant de la hutte avec mille précautions pour que les misérables canards ne m'entendent pas et profitent aussi de cette charité que je fais à leurs voisines, en mangeant sans crainte à leur appétit.

Je serai encore bredouille aujourd'hui. Bah! une fois de plus j'en supporterai courageusement la honte!

X.

† Le R. P. BONAVVENTURE

Le 12 mai 1914 est mort à Berlin, à l'âge de 51 ans, le célèbre dominicain, bien connu dans l'Allemagne catholique, Père Bonaventure Krotz. Dans la plupart des villes catholiques de l'Allemagne, il contribua par son talent oratoire et par ses conférences, à ranimer le zèle et la foi des croyants. Dans tous les congrès catholiques allemands on le voyait paraître à la tribune dont il était un des orateurs les plus écoutés. Il se distingua surtout dans le dernier congrès catholique de Metz. Il avait été nommé récemment directeur de conscience des étudiants du séminaire de Ste-Marie des Victoires à Berlin. Quelques jours avant sa mort, il avait pris congé de ses étudiants en prononçant à cette occasion un sermon plein d'une foi ardente et d'un amour brûlant pour les âmes. Il était né le 20 décembre 1862 à Carlsruhe. Ses obsèques eurent lieu le 15 mai et son corps repose au cimetière de St - Sébastien à Reinickendorf.



† Le R. P. Bonaventure

† Assassinat de l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche

Le dimanche, 28 juin 1914, l'archiduc héritier d'Autriche et la duchesse de Hohenberg, son épouse, ont été l'objet d'un double attentat à Sérajevo (Bosnie), auquel tous deux ont succombé.

L'attentat

L'archiduc François-Ferdinand s'était rendu en Bosnie-Herzégovine avec la du-

ments les plus chaleureux et sa satisfaction entière au nom du service de l'armée de l'empereur.

François-Ferdinand et sa femme se rendaient le 28 juin au matin à l'hôtel de ville. Une bombe fut lancée contre leur voiture. L'archiduc héritier fit un mouvement de la main et repoussa la bombe qui alla éclater sur une seconde automobile où se trouvaient



† L'archiduc François-Ferdinand

chesse de Hohenberg pour assister aux grandes manœuvres qui s'étaient terminées le 27 juin, après avoir duré deux jours. Dans un ordre à l'armée adressé à l'inspecteur d'armée, feld-maréchal Potiorek, l'archiduc avait déclaré que les manœuvres accomplies par toutes les troupes avaient pleinement répondu aux espérances qu'il avait formées et il exprimait à tous les généraux, officiers et soldats des 15^e et 16^e corps, ses remercie-

† La duchesse de Hohenberg

le comte Waldeck et un autre officier. Tous deux furent légèrement blessés. Quelques personnes du public furent également atteintes. L'auteur de l'attentat était l'ouvrier typographe Cabrinowic, qui fut arrêté.

Après la réception de l'hôtel de ville, l'archiduc fit le tour de la ville en automobile avec sa femme. Un second attentat fut alors commis. Un étudiant de la 8^e classe du lycée, nommé Prinzip, tira plusieurs coups de

browning. L'archiduc héritier fut atteint à la figure et la duchesse de Hohenberg, sa femme, au ventre. Ils furent transportés aussitôt au konak, où tous deux ne tardèrent pas à expirer. Dans l'automobile se trouvaient, en plus de l'archiduc et de sa femme, le commandant du corps d'armée de la région, le comte Harrach, qui conduisait l'automobile, ainsi que le chef du cabinet militaire de l'archiduc, le colonel Bardoff et un commandant.

L'interrogatoire de Prinzip a établi que le jeune homme avait étudié pendant quelque temps à Belgrade. D'autre part Cabrinowic a déclaré que la bombe qu'il a lancée lui avait été envoyée par un anarchiste habitant Belgrade et qu'il ne connaît pas.

Aussitôt après l'attentat, l'état de siège a été décrété dans la ville.

On donne encore les détails suivants au sujet de l'attentat :

Quoique le gouverneur ait eu l'impression, après les coups de feu, que rien de grave n'était arrivé, il ne voulut pas continuer le parcours autour de la ville et ordonna au chauffeur de les conduire au konak. L'archiduchesse tomba contre son mari. Le gouverneur crut que l'archiduchesse s'évanouissait à la suite de l'émotion reçue. Il fut confirmé dans cette opinion par le fait que l'archiduc et sa femme échangèrent quelques paroles à voix basse. C'est seulement lorsque le gouverneur, après avoir indiqué au chauffeur la route à suivre, se retourna qu'il remarqua du sang dans la bouche de l'archiduc resté assis. Lorsque l'automobile s'arrêta devant le konak, l'archiduchesse avait complètement perdu connaissance. Lorsqu'on la retira de l'automobile, l'archiduc s'affissa également. Des médecins arrivèrent aussitôt, mais leur intervention était inutile. Après environ un quart d'heure, on constata que l'archiduc était mort. Quelques minutes après, sa femme rendait le dernier soupir, sans avoir repris connaissance.

Avant de partir d'Illidze pour Serajewo, l'archiduc avait adressé un télégramme à ses enfants leur racontant les événements de samedi. Le meurtrier Prinzip a déclaré au juge informateur que son crime était un acte de vengeance pour l'oppression des Serbes.

La nouvelle de l'attentat a causé à Vienne une émotion indescriptible. Quand la nou-

velle fut communiquée à l'empereur François-Joseph qui se trouvait à Ischl, il s'écria. « C'est affreux, c'est affreux. Aucune douleur ne m'est épargnée en ce monde ! » et il éclata en sanglots.

L'archiduc François Ferdinand et la duchesse de Hohenberg étaient enchantés de leur séjour en Bosnie. Il se plurent surtout à la station climatérique d'Illiscza. Partout où ils se montraient ils étaient l'objet d'ovations cordiales. Ce fut le cas notamment samedi au cours d'une promenade qu'ils avaient faite sans la moindre escorte dans le parc d'Illiscza.

La victime

L'archiduc François Ferdinand d'Autriche est né à Gratz, le 18 décembre 1863. Il y passa sa jeunesse et y fut instruit. La mort du prince Rodolphe fit de lui l'héritier de la couronne d'Autriche et de Hongrie. Il avait épousé à Reichstadt le 1^{er} juillet 1900, la comtesse Choteck, née à Stuttgart le 1^{er} mars 1868, qui devint par ce mariage morganatique duchesse de Hohenberg.

Dans le début de sa vie, le prince s'était uniquement voué à la carrière militaire, alors que les possibilités de sa succession au trône n'étaient pas envisagées. Nommé en 1892 général-major, il avait obtenu de l'empereur la permission d'un voyage autour du monde qu'il fit avec l'archiduc Léopold Ferdinand, celui qui devait renoncer plus tard à ses priviléges princiers et devenir Léopold Wolfling.

Ce voyage dura onze mois. En 1896, à la mort de son père, il fut désigné comme héritier du trône. De son mariage avec la duchesse de Hohenberg étaient nés trois enfants : la princesse Sophie, le prince Maximilien-Charles et le prince Ernest.

Depuis quelques années surtout, le rôle de l'archiduc François - Ferdinand avait été extraordinairement actif : il était devenu pour le vieil empereur une sorte de coadjuteur. Son influence personnelle dans tous les actes de la vie nationale était sensible. L'archiduc héritier était profondément catholique.

Au point de vue international, le rôle de l'archiduc héritier n'a pas été moins important. Il a été l'apôtre d'une « plus grande Autriche » et son influence fut prépondé-

rante lors de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine.

L'activité du prince s'est encore exercée dans le domaine naval ; il a d'abord préparé une réforme complète des cadres de la marine impériale et royale, et c'est à lui que l'on doit les premiers dreadnoughts autrichiens.

Après l'attentat

Tous les journaux de Vienne ont consacré de longs articles nécrologiques à l'archiduc héritier et ont été unanimes à reconnaître

doléances aux ambassades d'Autriche près le Quirinal et le Vatican. Le Pape a suspendu la réception qui devait avoir lieu à l'occasion de la fête des saints Pierre et Paul dans la cour Damase et pour laquelle dix mille invitations avaient été lancées.

Les deux criminels

Cavaille Princip, est âgé de 19 ans et est né à Grahove, dans le district de Livne. Au cours de son interrogatoire il a déclaré que depuis longtemps il avait l'intention de tuer n'importe quel haut personnage pour des mo-



L'archiduc Charles-François-Joseph

tre les hautes qualités d'homme d'Etat dont il fit preuve. Avec lui disparaît une source d'énergie qui eût été précieuse à la monarchie. L'archiduc, étant une nature plutôt froide, n'avait pas su acquérir les sympathies au même degré que feu l'archiduc Rodolphe. Son intelligence ouverte à toutes les questions d'Etat et son caractère ferme en eussent fait un excellent monarque.

Le roi d'Italie et le Pape ont télégraphié leurs condoléances à l'empereur d'Autriche. Toutes les notabilités ont présenté leurs con-



L'archiduchesse Zita de Parme

tifs politiques. Il a attendu l'automobile de l'archiduc qui revenait de l'hôtel de ville, et comme la voiture devait ralentir en entrant dans la rue François-Joseph, il commit son attentat. En voyant que la duchesse accompagnait son mari, il avait eu un moment d'hésitation ; mais cette hésitation fut de courte durée, et il tira rapidement deux coups de revolver sur l'archiduc et sa femme. Il nia catégoriquement avoir des complices.

L'auteur du premier attentat à la bombe, le typographe Nedeljke-Cabrinowic est âgé de

23 ans. Il a également déclaré qu'il n'avait pas de complices. Il a gardé, au cours de son interrogatoire, une attitude absolument cini-que. Cabrinowic, après avoir commis l'atten-tat, s'est précipité dans la rivière Miljacka pour essayer de fuir à la nage. Des agents de police et des civils se jetèrent après lui dans la rivière et réussirent à le capturer.

A quelques pas de l'endroit où a eu lieu le 2me attentat, on a trouvé une bombe encore intacte. Elle devait être jetée par un 3me con-juré, au cas où la tentative de Princip aurait échoué.

L'héritier du trône.

Le nouvel héritier du trône, l'archiduc Charles-François-Joseph, est âgé de 27 ans. Il est le neveu du roi de Saxe. Il est marié à la princesse Zita de Parme. L'archiduc a déjà conquis des sympathies partout, auprès de l'élément civil comme auprès de l'élément militaire. Il est lieutenant-colonel d'infanterie. Il a fait ses études de droit à Prague, et parle l'allemand, le tchèque, le hongrois et le français. Le sentiment général est celui d'une profonde pitié pour l'empereur. On craint que l'assassinat de l'archiduc héritier n'ait un contre coup sur sa santé.

Varices — Ulcérations —

Hemorroiôdes. — Dartres

Pour ce traitement ainsi que celui de toute plaie en général « le Baume St-Jacques » (de C. Trautmann pharmacien Bâle) rend d'excellents services. C'est un produit phar-maceutique très recommandable par son efficacité, son innocuité et qui est employé par de nombreux médecins.

Un bon remède domestique

Nous rendons attentifs nos lecteurs à l'annonce de Monsieur Jos. Schneider, pharmacien à Resicza (Hongrie du sud) et nous ne pouvons que recommander ses pro-ducts connus favorablement sur tout le con-tinent.

Café, Thé, Cacao

Une femme médecin, spécialiste réputée pour les maladies de la femme écrit à ce sujet :

Soit par habitude, soit à cause de la société, soit encore par un besoin d'excitants, on consomme de grandes quantités de ces boissons, surtout dans le monde féminin. Plu-sieurs fois par jour on fait de copieuses libations de café ; et jusque dans les heures avan-cées de la nuit on boit du thé. Ces deux boissons contiennent un élément qui excite les nerfs et qui compte parmi les poisons végétaux (alcaloïdes). Même la fève du cacao n'en est pas exempte. Le café, en particulier, a sur le cœur une action toxique très prononcée, il excite le cœur et irrite aussi les intestins et les rognons ; c'est pourquoi on en use si volontiers. Le café noir après les repas copieux est un moyen connu pour activer les fon-ctions de l'estomac trop chargé. Il entretient la nervosité chez les femmes, aggrave les états maladifs et ne devrait jamais devenir la boisson journalière pas plus des jeunes gens que des vieillards.

C'est pourquoi on a vu apparaître au cours des années une quantité de succédanés du café. Le plus répandu et le plus salutaire est certainement le Café de Malt Kathreiner qui a fait ses preuves depuis bientôt un quart de siècle. Ce produit donne une boisson vrai-ment saine et aromatique pour les adultes et les enfants, pour les malades et pour les gens bien portants. Pour les enfants qui ne supportent pas le lait pur on peut sans crainte mélanger ce dernier avec le Café de Malt. Que les mères de familles en fassent elles-mêmes l'essai et au bout de peu de temps, elles préféreront le Café de Malt de Kathrei-ner à tout autre succédané du café.

A propos de fumure potassique

Parmi les éléments nutritifs qui doivent être fournis à nos cultures sous formes d'engrais chimiques, la potasse joue un rôle prépondérant. Des expériences nombreuses ont démontré qu'une fumure rationnelle à base d'engrais potassique est capable d'augmenter notablement les récoltes ainsi que le degré de conservation des produits. Malgré cela cette fumure est encore peu pratiquée comme le démontre la statistique. En 1912 nous avons importé 880,000 q. m. d'engrais phosphatés contre 165 000 q. m. d'engrais potassiques. Et cependant les cultures prélevent au sol des quantités beaucoup plus fortes de potasse que d'acide phosphorique, et l'on a calculé que, par la vente des produits, notre agriculture exporte bon an mal an une quantité de potasse 2-4 fois supérieure à la quantité d'acide phosphorique. Si l'on veut obtenir des rendements élevés, maintenir intacte la réserve du sol et conserver à nos champs, à nos prairies une productivité normale, il est indispensable d'associer la potasse aux engrains phosphatés et azotés. On le fait surtout par l'emploi des sels riches en potasse et de la kainite, répandus à la dose ci-dessous par hectare et par an en complément des engrains phosphatés et azotés. Prairies : 400-500 kg. sel de potasse 30% ou 800-1000 kg. Kainite: pommes de terre : 400-500 kg. sel de potasse 30% ; betteraves fourragères : 600-800 kg. kainite ou 250-350 kg. sel de potasse 30% ; céréales : 200-300 kg. sel de potasse 30% ou 500-600 kg. kainite. Sur les terres fortes on répand les engrains potassiques le plus tôt possible ; sur les terres légères par contre, on peut attendre jusqu'à 15 jours avant la semaille ou la plantation.

H 133 A

Depuis quelque temps on utilise également la kainite pour la destruction des mauvaises herbes dans les champs de céréales et l'on a obtenu des résultats particulièrement favorables sur les chardons et les ravenelles (sénevé). Pour la destruction des chardons on pratique de la façon suivante : au printemps on répand sur le cœur des plantes encore jeunes une bonne pincée de kainite et si l'on fait cet épandage par un jour ensoleillé et chaud, les chardons sont totalement détruits. La destruction des sénevés se fait au moyen de la kainite finement moulue (marque spéciale) répandue sur les champs de céréales à raison de 300-400 kg. par pose. Il faut choisir pour cela un matin de beau temps, au moment où les plantes sont encore humides de rosée ou de pluie, et lorsque les sénevés ont développé leurs 3 ou 4 premières feuilles. Il va sans dire que la kainite ainsi répandue sert aussi comme engrais pour la culture qui suit.

W. R.

IL Y A LOTERIE et loterie, c'est-à-dire il y a des loteries qui comportent des gros lots de 6 chiffres, gros lots qui ordinai-
rement ne sortent jamais et qui ne servent qu'à éblouir le public. De ces loteries, qui, du reste, nous sont annoncées ordinairement d'outre-Rhin, méfiez-vous : D'habitude ce ne sont que des entreprises dont le profit est empêché par quelques spéculateurs.

Par contre, nous ne pouvons que vous recommander nos loteries nationales, qui présentent non des gros lots illusoires, mais des gros lots de 5 chiffres assez considérables. Nos loteries nationales servent toujours à quelque but d'utilité publique ou philanthropique. Comme exemple, nous citons la loterie pour la construction d'un musée d'Histoire naturelle à Aarau. C'est la loterie la plus intéressante actuellement en Suisse par son magnifique plan de tirage, ayant pour Frs. 160,000 de gagnants. La loterie pour une Caisse d'Invalidité des Chefs d'Equipes des Chemins de fer et celle du Théâtre de Sursee méritent non moins l'attention de nos lecteurs. Le prix du billet est de Fr. 1.— Personne ne se ruinera, mais beaucoup y gagneront. Les billets de ces loteries (con-

trôlées par l'Etat) sont achetés plus avantageusement chez Mme E. Peyer, Rue de Staël (Voir annonce) Genève.

* * *

**Telle est
la vérité !**

Il n'est pas facile de composer des pilules purgatives efficaces dont l'usage soit sans inconvénients. Je connais et j'apprécie depuis bien des années les « pilules suisses du pharmacien Richard Brandt », pour les avoir prescrites avec succès à de nombreux malades. Un pharmacien de notre contrée s'avisa d'imiter cette spécialité et, sachant que j'avais expérimenté son produit, me demanda s'il y avait, — à mon avis — une différence entre les vraies pilules de Richard Brandt et sa contrefaçon. Je lui répondis en conscience : « Les vraies pilules suisses procurent des selles sans douleurs, tandis que votre imitation ne procure que des douleurs sans selles. Telle est la vérité ! » Dr. Sussbach, Conseiller royal de santé, Liegnitz (Silesie). La boîte avec l'étiquette « Croix Blanche » sur fond rouge et le nom « Rchd. Brandt » dans les pharmacies au prix de fr. 1.25.

Au bon vieux temps

CE n'est que vers le XV^e siècle que le district des Franches-Montagnes, appelé alors la Montagne des Boy, a commencé à se peupler. Jusqu'alors quelques rares habitants vivaient isolés parmi les vastes forêts aux sapins plusieurs fois séculaires et avaient fort à faire pour défendre leurs primitives et rudimentaires demeures, menacées sans cesse par les nombreuses bêtes sauvages qui se trouvaient à l'aise dans ces épais bois.¹⁾

La publication des lettres de franchise du prince évêque Imier de Ramstein, accordant à ceux qui venaient s'installer dans la Montagne des Boy, non seulement des terres et du bois, mais l'exonération de toutes charges, eut le succès prévu.

Bientôt de nombreux colons, venus d'Ajoie, de la vallée de Delémont, de l'Alsace et de la Franche-Comté dressèrent leur chaumiére aux endroits les plus faciles à déboiser ou allaient grossir les hameaux déjà existants. Pour hâter le défrichement, les premiers installés eurent même recours au feu qui avec plus de rapidité, donnait du jour et de la place dans ces forêts profondes.

Le village de Muriaux se dresse au pied de la forteresse du Spiegelberg, sur une ancienne voie romaine qui descendait vers la vallée du Doubs et se continuait sur Vesontio, c'est du moins l'opinion de divers historiens sérieux et elle se justifie. Le châtelain du pays résidait au Spiegelberg, il paraît donc tout naturel qu'un premier village vint se former dans cet endroit. C'est ensuite Montfaucon qui prend de l'extension et construit une église à l'usage des catholiques de toute la montagne. Successivement ce développement se continue et un laps de temps relativement court a transformé le vaste plateau, lui laissant des forêts suffisantes, parmi les

quelles émergent ça et là de riants villages entourés de prairies et de pâtures.

La chasse fut longtemps une des occupations principales des habitants ; non seulement elle procurait une partie de la nourriture mais il fallait lutter — nous l'avons dit — contre le gros gibier, malfaisant et destructeur en ces lieux où l'agriculture était naissante et rendue difficile par un climat rude autant que par un sol aride et ingrat. Un travail persévérant ne tarda pas à amener des résultats meilleurs et entraîna avec lui une modeste aisance dans ces familles à la vie patriarcale et aux goûts les plus simples.

L'absence des moyens de communication obligeait les montagnards à se pourvoir eux-mêmes et l'agriculture servait aussi bien à procurer la nourriture qu'à assurer l'entretien complet. Des muletiers de la vallée du Doubs, de Goumois où il y avait cinq moulins en 1724, des Pommerats ou en 1869 il en subsistait sept, ou de Soubey, apportaient dans les villages la farine et le son et emportaient, pour moudre, de nouvelles provisions de blé. On faisait d'abondantes récoltes de pois et de lentilles dans les parties du pays les mieux exposées, principalement dans le vallon de Goumois et dans les environs des Bois. La culture du lin et du chanvre²⁾ avait aussi une réelle importance. Pour la récolte il était arraché, poignées par poignées, puis séché sur le champ. La préparation, notamment le teillage et le macquage, donnait lieu à des réunions et fêtes de jeunesse. Ce travail se faisait dans la forêt voisine du village, par des filles ; aux chansons gaies et naïves se mêlait le bruit régulier des macques, et à la fin de la journée, les garçons de la contrée venaient pour échanger de doux propos et organiser un bal champêtre.

Les longues soirées d'hiver étaient consa-

1) Les fresques qui ornent les façades de l'ancienne maison seigneuriale de Goumois, rappellent que l'ours et le loup cervier ont été tués dans la région encore vers la fin du XVIII^e siècle.

2) Un hameau important a conservé le nom de Chenevières, (commune de Muriaux)

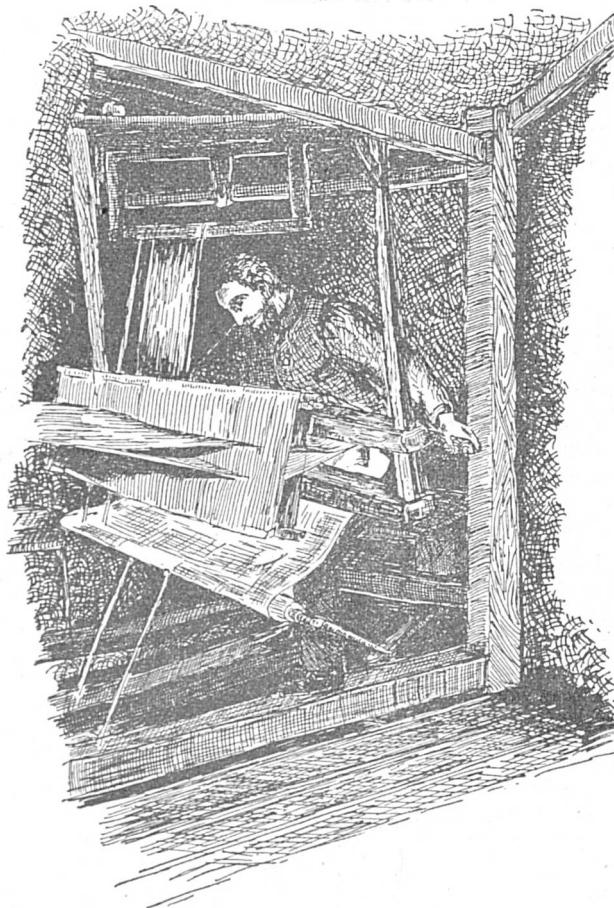
crées à filer et le fil se divisait en plusieurs qualités : le plus ordinaire servait à confectionner de la toile à l'usage de la famille : le plus fin, blanchi, était livré au commerce pour être employé à la fabrication de la dentelle, de la tresse et du cordon plat. La dentelle était faite au crochet, au fuseau ou au filet.

Dans certains hameaux on avait la spécialité des dentelles de crin. Pour confectionner la tresse un petit métier se fixait à la table et avec un peu de pratique, la production se faisait abondante. Quant au taffetas il occupait quelques familles qui le confectionnaient pour des maisons de Bâle. D'autres personnes fabriquaient des boutons ; il y en avait de plusieurs variétés : le bouton ordinaire en bois qui était d'usage courant ; le bouton de crin qui se composait d'une mince rondelle en bois, recouverte de crin, et à la surface les décos-

ations les plus diverses et les plus artistiques en augmentaient la valeur. Il y avait encore les boutons de luxe confectionnés avec du cordonnet de soie. La fabrication des boutons a été très en vogue d'abord dans les fermes isolées, puis au Noirmont, à Saignelégier et dans divers autres villages. Des courtiers en faisaient le commerce, ils allaient les vendre un peu partout ; on parle encore d'un nommé Meusy à Saignelégier et de G. Georges au Noirmont, occupés spécialement

à cette petite industrie et qui couraient de ville en ville pour écouler ce produit. D'une façon générale, la plus grande partie de ces travaux à domicile était vendue à Bâle d'où ils étaient commandés et livrés par le service du roulage. Les rouliers faisaient le trafic entre Bâle, Delémont, la Montagne et Chaux-de-Fonds, Neuchâtel. Plus tard le roulage se fit dans d'autres directions : vers la France, par la vallée du Doubs, ce qui ouvrait des débouchés dans le pays avec Morteau ou Besançon.³⁾

A côté de la toile, blanchie sur le pré, on faisait une toile spéciale destinée aux vêtements d'homme pour la saison d'été et un autre genre servait aux vêtements de femmes ; ces dernières quoique peu soucieuses du luxe la faisaient cependant décolorer à la teinturerie. Il y avait peu de teintureries ; celle qui fut connue le plus longtemps, fut celle de Goumois, rive suisse. Le costume était donc très simple et pour coiffure, le



3) Le trafic des rouliers vers la France par Goumois est beaucoup plus récent car ce n'est qu'en 1845 que fut décidée la construction d'une grand'route dans cette direction. Après de longs débats au Grand Conseil de Berne, des subventions furent votées. Il y avait deux projets ayant tous deux des partisans sérieux : l'un prenait l'ancienne voie romaine près de Muriaux, par les sources de la Rochette, route qui

bonnet blanc alternait avec le « Doubbia » grand mouchoir bleu à fleurs blanches, qui est encore porté maintenant par les vieilles mamans.

Les hommes avaient pour vêtement, au retour du froid, veste et culotte coupées dans un drap de laine épais, espèce de bure presque inusable. Diverses anciennes familles du pays ont conservé ce qui subsiste encore de ces habitudes primitives. Aussi trouve-t-on dans quelques-unes le vieux métier à tisser ainsi que le rouet, emblème du travail, et qui ne faisait jamais défaut dans le trousseau de la jeune épousée. Pour les fêtes et les cérémonies, on revêtait un costume plus riche : c'était l'habit de noce. Chez la femme il consistait en un grand châle aux dessins bigarrés — un cachemire — il était offert par le mari.

Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle nos grands-mères se donnaient aussi beaucoup aux travaux du tricotage. On confectionnait des vêtements et de nombreux bas, car nos ancêtres faisaient un assez grand luxe dans cette partie du vêtement — tout comme la femme aujourd'hui.

Il existait toute une série de petits artisans, les tourneurs sur bois, confectionnaient les rouets, les dévidoirs et des objets utiles au ménage : un soin extraordinaire et un talent remarquable présidaient à la confection de ces diverses choses, qu'aujourd'hui nous conservons pieusement. Les forgerons étaient nombreux et très habiles. En observant les détails des croix de fer qui ornent nos anciens cimetières, en s'arrêtant un instant à considérer les enseignes des auberges d'autrefois, les serrures, la fermente des vieilles maisons, on reste en admiration complète devant ces chefs d'œuvre de nos devanciers. On re-

fut du reste longtemps pratiquée ; l'autre avait pour but de desservir le village des Pommerats et c'est celui qui fut choisi, soit la route actuelle. La décision au Grand Conseil et l'appui de l'Etat eurent leur cause dans le fait que la route était nécessitée par la conclusion du traité postal entre la France et le canton de Berne, traité en vertu duquel les lettres de France, à destination de la ville fédérale s'acheminaient par Besançon-Goumois-Saignelégier. Un messager-piéton faisait le service des dépêches entre ces deux dernières localités et c'était une lacune à combler. — (Bulletin off. du Grand Conseil.)

trouvé aussi de vieux meubles du pays. Le peintre Erard ¹⁾ de Muriaux avait créé un style local, meubles qui révélaient à leur tour les connaissances approfondies de l'ébénisterie et le goût exquis de la décoration.

Je m'en voudrais d'omettre de parler d'un fabricant de pipes légendaire et connu par des générations de fumeurs. Il habitait Chantraine près du Noirmont. Surnommé « Djaimairat » il confectionnait une petite pipe moitié en fer, moitié en bois, ornée de chainettes, de précieux métal, et recherchées des grands amateurs. Djaimairat faisait de bonnes provisions de pipes et à la veille de l'hiver, il parcourait le pays pour les vendre. ²⁾

Pendant les longues soirées d'hiver on préparait des allumettes. On prenait du bois de sapin bien sec, il était coupé fin, en bûches de quinze à vingt centimètres et les deux extrémités plongées dans le soufre, s'allumaient au brasier de l'âtre ou au briquet. Temps bien lointain celui-là, et certes on usait de ces allumettes avec parcimonie.

Le « chir Erard » des Bois est resté légendaire : on rappelle encore qu'ayant une domestique qui par mégarde avait jeté l'allumette sur l'âtre, alors qu'une seule pointe avait été utilisée, ne voulut point pardonner le péché contre l'économie. Il renvoya impitoyablement sa pauvre bonne qui ne savait pas conserver le bien de ses maîtres.

La distillation de la gentiane, la fabrication du fromage étaient aussi des revenus accessoires des paysans.

Malgré l'absence de postes et chemins de fer, les montagnards ne faisaient pas moins de grands voyages à pied, vers les villes

1) Un manuscrit important, traité de peinture écrit par Erard et propriété d'un de ses descendants, démontre avec quelle persévérence nos ancêtres cultivaient leur profession en vue d'atteindre, sinon la perfection, du moins un talent remarquable.

2) Un vieillard qui a le tabac en horreur et aussi les pipes appelées « Djaimairat », prétendait que si le bon Dieu avait voulu que les hommes fument, il leur aurait fait une petite cheminée sur la tête !....

voisines;¹⁾ ils allaient, ou bien écouter leurs produits ou faire des achats et des approvisionnements, quand les saisons mauvaises — ce qui arrivait souvent disent les chroniques — les privaient de ce qui leur était indispensable. C'est au cours de ces voyages, que se révela l'horlogerie, l'art ingénieux dont l'Angleterre a le mérite de l'invention et que Daniel Jeanrichard, fit connaître dans Montagnes neuchâteloises. La nouvelle industrie commençait à tenter les habitants de la Franche-Montagne et le voisinage immédiat de la Chaux-de-Fonds, ne tarda pas à les subjuguer et les porter du côté de l'horlogerie dont ils entendaient louer les merveilles. Bien vite des garçons du pays allèrent faire l'apprentissage de ce métier avantageux, parce qu'il offrait avec des revenus sérieux, la possibilité de continuer la vie de famille.

Evidemment la commune des Bois, la plus voisine du canton de Neuchâtel, puis celle des Breuleux, enfin les villages de la Chaux, le Cernex-Veusil qui avaient des relations faciles avec St-Imier devaient être les premiers à avoir des horlogers et on s'accorde d'une façon presque générale pour reconnaître qu'en 1772 des horlogers étaient formés dans ces localités; c'est du reste aussi l'avis de M. Chopard de Sonvilier, un historien de l'horlogerie jurassienne.²⁾ Peu à peu la nouvelle in-

1) Les montagnards allaient aussi à pieds en pèlerinage à N. D. des Ermites, à N. D. de la Pierre, les anciens protocoles de plusieurs communes des Franches-Montagnes relatent les indemnités accordées aux personnes qui étaient déléguées pour aller prier pour les habitants pour les biens de la terre et demander la protection du pays.

2) Une étude sur l'horlogerie donnée par la Chambre du commerce, indique aux Breuleux les premiers horlogers vers 1730; il doit y avoir là une erreur de date. On manque de données certaines sur l'implantation de l'horlogerie; mais

dustrie s'implanta; les précurseurs travaillaient isolément, d'une façon bien rudimentaire; ils fabriquaient des pignons ou faisaient des verges. La verge était une pièce qui s'adaptait aux montres à roues de rencontre; les apprentis se formaient et bientôt devait commencer l'extention.

Parmi les papiers de l'ermite Antoine Brossard de Saignelégier (aux archives de la paroisse) se trouve un marché contracté par le père Brossard en 1755, avec un horloger du Sernit de Tramelat. Le père lui donne son carillon et l'horloger Chatelain doit faire « un



Oerlenge » (horloge) à répétition à long pendule avec des boules de tôle et avec des cordes. Il n'est pas sans intérêt de citer l'horloge publique des Pommerats ornée de deux jarquemands qui frappent les heures, confectionnée par un habile mécanicien du village.

Aux Bois on parlait déjà de M. Rückstuhl, venu de Lucerne, allié à une demoiselle Blot,

selon M. Chopard il n'existaient point ou peu d'horlogers dans le Vallon de St-Imier avant 1770. En 1790 on en comptait 6 à Sonvilier. Le voisinage immédiat des Breuleux avec le Vallon autorise à affirmer que ce village a dû former là ses premiers horlogers.

qui fut un des premiers horlogers des Bois et de Besançon, où il devait se fixer plus tard; son fils prêtre ayant été nommé chanoine et grand vicaire de l'archevêché. Puis ce fut le capitaine Girard, fribourgeois d'origine, et François Froidevaux, tous deux pivoteurs de verges; ils restaient au village des Bois vers 1780. En même temps vivait Jean-Baptiste Mauvais qui fabriquait des ébauches, au lieu dit la Planche; ces ébauches se vendaient 50 à 55 batz la pièce. Plus tard il se mit à pivoter des verges qu'on payait 10 fr. la douzaine, Après viennent Bollat, Hanzer, une femme dite Geneviève chez le Maître, qui se mirent à fabriquer des montres à roue de rencontre, et les vendaient à La Chaux-de-Fonds. Apparaissent ensuite, vers 1830, les Baume frères, ensuite les Clémence qui avaient fondé des succursales à Londres.

Aux Breuleux et dans la région c'était les Bouverat, les Donzé, les Willemin, les Beurret, les Boillat; au Noirmont, Courtout, Girardin, Hantzer. On affirme aussi qu'en 1780, un nommé Boichat, qui habitait Sur le Bief à Saignelégier, fabriquait des montres.

En 1813, l'horlogerie était déjà répandue sur les diverses parties du plateau; c'est du moins ce qu'affirme le doyen Morel, dans une histoire de la statistique de l'évêché de Bâle, où dit-il, l'ouvrier échangeait, selon les saisons, la lime contre le râteau et la faulk. Les femmes, elles-mêmes, abandonnaient les anciens petits ouvrages économiques pour travailler à l'horlogerie. L'historien va jusqu'à dire que l'aisance qui découlait de ce travail à domicile, avait peu à peu habitué ces dernières au goût de la parure. Il existait, par la suite, peu de familles qui ne se vouassent à cette profession accessoire, me-

née de front avec l'agriculture. L'aisance était un peu le lot de chacun et l'on poussait l'ambition propre jusqu'à avoir dans la façade de sa maison toute une série de fenêtres jumelles; fenêtres d'horlogers, sur lesquelles on voyait fort tard le soir, un brin de lumière dans lequel se découvrait la silhouette d'un travailleur assidu. Il existe du reste beaucoup de maisons aux Franches-Montagnes, construites à cette période de l'extension de l'horlogerie.

Après la chute de Napoléon, lors de l'annexion du Jura, l'horlogerie l'emporta sé-
rieusement.

L'apprentissage, qui durait un an ou plus, était aussi basé sur les aptitudes; il se payait de 10 à 15 louis d'or. Les finisseurs furent certainement les plus répandus avec les monteurs de boîtes.

Le finisseur achetait des ébauches brutes; les roues n'étaient que des rondelles et il fallait, à la lime, former les rayons de la roue, de telle façon que chaque rayon vise bien le

centre et que tous soient également espacés. Les Frésard de Muriaux, les Boillat des Rouges-Terres, furent les précurseurs dans leur village de la partie des finissages.

La première montre fabriquée dans notre pays fut la montre à roue de rencontre, appelée bord rond; elle était recherchée à cause de sa boîte très solide et se vendait 25 batz. A côté de cette pièce si minime, on faisait aussi dans le même genre, à roues de rencontre, et quelquefois à calottes, une bonne montre qui se payait 40 francs. Vers 1830 la montre Lépine fut inventée; mais dans une bonne partie des Franches-Montagnes, l'ancien système subsistait.

Cependant la maison Baume frères s'occupa dès 1835 de la fabrication des montres



à cylindres dans le pays. Les premières montres Lépine et 3/4 platines furent fabriquées par elle. En 1848, la fondation d'une succursale à Londres les dirigea d'une manière spéciale à la fabrication du genre anglais et la maison devint fort connue pour la qualité de ses produits qui ont grand écoulement dans les royaumes-unis d'Angleterre et ses colonies.¹⁾

On nous cite encore M. Victor Maximilien Jobin, monteur de boîtes à Saignelégier, qui un des premiers, s'était donné à la

le métal en fusion dans des moules préparés dans le sable, pour ensuiteachever la boîte, comme dans le premier cas. L'habile monteur de boîtes s'était confectionné un tour, un lamoignon à coches, une balance et divers autres outils.²⁾ En 1845 il avait presque complètement abandonné les bords ronds, pour préférer les genres Lépine.

Ce dernier genre était devenu à la mode et les ouvriers s'en occupaient sérieusement. Ils commencèrent déjà par usager les mouvements des anciennes montres à roues de



fabrication des boîtes Lépine. Jobin avait fait un apprentissage chez Courtet du Noirmont. Doué d'un rare talent, il eut bientôt modifié son outillage : en effet, lors de son apprentissage, on forgeait encore l'argent pour lui donner la forme brute de la boîte, puis à l'aide d'un grand archet on la tournait. A ce système, succéda celui de verser

1) A cette même époque où l'horlogerie devenait florissante aux Bois, des fabricants de La Chaux-de-Fonds demandaient à acheter du terrain pour construire des maisons en vue de développer l'horlogerie : ces demandes d'achat furent repoussées pour des raisons qui paraissaient bonnes à ce moment-là et aujourd'hui on regrette ces refus, disent les vieilles gens.

rencontre, dont les boîtes étaient usées pour après les avoir rafraîchis et réparés, les placer dans des boîtes nouvelles pour être livrées au commerce.

C'est vers cette même époque, peu après 1830, que l'horlogerie a pris un essor considérable dans le pays, sous forme de travail à domicile. Les établisseurs de la Chaux-de-Fonds, St-Imier, Bienna, venaient, en quête d'ouvriers, promettaient de gros salaires et

2) Les descendants de M. Jobin ont continué la fabrication de la boîte et occupent un grand nombre d'ouvriers dans quatre fabriques bien installées pourvues d'un outillage moderne. Ils conservent pieusement comme souvenir les primitifs outils dont nous venons de parler.

en effet le travail, bien exécuté, était bien payé. Un seul maître formait 4-5 apprentis, des ménages entiers travaillaient à l'horlogerie et peu à peu elle s'est introduite dans toutes les maisons.

En 1850, apparaissaient aussi des mécaniciens habiles, confectionnant les outils des monteurs de boîtes : M. Bilat aux Seignes, M. Crelerot à Soubey, Christophe au Noirmont, une usine au Bief-d'Etoz, sur le Doubs. D'une façon générale le travail au comptoir ou à l'atelier paraît avoir commencé à la même date, sans cependant anéantir le travail à domicile qui subsiste encore un peu de nos jours.

Les montagnards avaient eu du succès en horlogerie et beaucoup s'expatrièrent : en 1845 nous voyons MM. Thiévent et Froidevaux, du Noirmont, former des apprentis à l'école du château de Porrentruy.

MM. Jobin et fils, des Bois, et MM. Theu-

rillat de St-Brais, quittent à leur tour la Montagne, pour aller s'installer au chef-lieu de l'Ajoie, et bien d'autres horlogers sérieux dont nous passons les noms, abandonnent leur petit pays pour ouvrir ailleurs des fabriques importantes et prospères.

Dans ses notes M. Faivre rapporte que les jeunes gens du district de Porrentruy allaient à la Montagne apprendre le métier, pour à leur tour, instruire leurs frères et sœurs afin de pouvoir travailler en famille.

La taille des pierres occupait quelques personnes dans les villages de Vautenaivre et Goumois, tandis qu'aux Pommerats où se trouvaient 70 monteurs de boîtes, il y avait à côté quelques finisseurs.

Un annuaire de 1871 permet de dresser comme suit la statistique des divers chefs d'ateliers, comptoirs ou ménages qui faisaient de l'horlogerie à leur compte.

Ateliers	Saigneléjier, Cernez, la Theurre, Thaumont, etc.	Goumois, Vautenaivre	Bénont, La Buisse, Rouges-Terres	Muriaux, Chenevières	Montfacon, les Erifers et hameaux	Pommerats	St-Brais, Breuleux, Cernex-Vens, les Forges, Vacheres, La Thaux	Les Bois, Cernex-Font, Bochier, peuc-Claude, etc.	Noirmont, Barrières, Peuchapart, les Cotes-Creux-les-Tiches, etc.	Taux	
Fab. d'horlogerie	1						1	13	12	10	37
Ateliers mont. de boîtes	10	1	2	8	5	5	2	11	29	44	117
Finisseurs	14	2	14	27	5	2		19	10	16	109
Remonteurs	1		5	2				7	29	9	53
Repassieurs	4			9				8			21
Fab. de pendents et secrets				2						4	6
Arrondisseurs				2	4						6
Pivoteurs				1				2			3
Roues de renc. et finis.								4	1		5
Echapp. cylindre									1		1
Assortiments									1	5	6
Boîtes crisots									1	3	4
Dorages								3	3		6
Fournitures d'horlog.								2	1		3
Graveurs								5	12		17
Raquettes									2		2
Pignons									3		3
Mécaniciens									2		2
Taux	30	3	21	51	14	7	3	60	97	115	401

Deux ans plus tard M. G. Chopard de Sonvilier, soit en octobre 1873, dans une statistique qu'il publiait et intéressant l'hor-

logerie, évaluait, en ce qui concerne les Franches-Montagnes, à 50 le nombre des fabricants : ils occupaient environ 1300 ou-

vriers et confectionnaient environ 80,000 montres.¹⁾ En moyenne, dit-il, un fabricant pouvait produire 3000 montres et le gain annuel de l'ouvrier pouvait varier entre 1000 et 1200 francs. Au début de la fabrication de la boîte, l'ouvrier était payé six francs pour faire une boîte ; mais un ouvrier habile pouvait seul gagner cette somme en un jour. Des fabriques pour la production de la montre furent fondées aux Breuleux, ensuite à Saignelégier ; cette dernière en 1881, pour la production de la montre complète, sauf la boîte. Les deux eurent à souffrir d'insuccès.

Ce bel épanouissement de l'horlogerie introduisait des mœurs nouvelles, une vie plus à l'aise, parce que le gain était facile ; une vie bien un peu gaie, puisque la rémunération de quelques jours de travail suffisait aux dépenses d'une semaine.

A tant de bonheur, la chanson avait sa part. Qui donc ne connaît pas les vieux couplets de :

Mes p'tits outils sont là réduits
Sous l'établi.
On n'les verra plus jusqu'à samedi
Mes p'tits outils !...

Le chansonnier jurassien Vernier fut de son côté inspiré à ce sujet. Quelques-uns des couplets du « Chant des Horlogers » méritent d'être relevés :

Travaillons, Travaillons, Travaillons
Horloger avec adresse.
Tandis que l'ouvrage presse
Travaillons, Travaillons, Travaillons.
Du temps marquons les sillons.

Depuis l'usage du sable
On a fait bien du chemin,
Et pour tout le genre humain
La montre est indispensable.
Travaillons, Travaillons, Travaillons,
Le travail et l'industrie
Enrichissent la patrie.
Travaillons, Travaillons, Travaillons.

1) Le village des Bois à lui seul fabriquait plus de 30,000 montres par an et la commune comptait 5 à 600 ouvriers horlogers, dont un tiers de femmes.

En visant aux découvertes
Ayons toujours l'œil au guet :
Oui, des Droz et des Breguet
Les routes nous sont ouvertes.
Travaillons, Travaillons, Travaillons.
Celui-là s'immortalise
Qui son œuvre idéalise.
Travaillons, Travaillons, Travaillons.

Mieux faire est notre devise
Ebaucheurs, établisseurs,
Appointeurs et finisseurs :
Que l'un par l'autre on y vise.
Travaillons, Travaillons, Travaillons.
Le bon goût toujours raffine,
Pour que la montre soit finie.
Travaillons, Travaillons, Travaillons.

L'absence de documents locaux annihilait tout espoir d'obtenir des indications par des recherches archivales. A côté des auteurs cités, nous devons à la tradition populaire les renseignements contenus dans cette modeste et incomplète étude. Il n'est pas très loin de nous le temps où le montagnard ne songeait à s'offrir une montre et une chaîne d'argent qu'à la veille des épousailles : c'était même un luxe qui n'était pas à la portée de toutes les bourses, mais avec cette antique coutume s'est conservé un peu de l'histoire de l'introduction de l'horlogerie chez nous. On dit aussi que les jeunes gens qui partaient servir dans les armées de Napoléon, emportaient avec eux une montre.

Il faut conclure de ces renseignements divers que nos premiers horlogers remontent vers 1780 et qu'ils furent des Bois d'abord, des Breuleux ensuite, du Noirmont, de Saignelégier, Montfaucon, St-Brais, etc.

De 1906 jusqu'en 1909, on comptait 32 ateliers pour la boîte de montre argent occupant environ 350 ouvriers ; en 1914 le nombre de ces ateliers se réduit à 26 et se répartissent entre les communes suivantes : Les Bois, Les Breuleux, Goumois, Montfaucon, le Noirmont, les Pommerats, Saignelégier. L'importante production de ces fabriques fit ouvrir au Noirmont un contrôle fédéral des matières d'or et d'argent.

Dans divers villages et hameaux on travaille encore à domicile, et le samedi on voit l'horloger, porteur d'une énorme charge de cartons, partir livrer son travail de la se-

maine. Les fabriques d'horlogerie sont introduites un peu dans les diverses localités que nous venons de nommer ; c'est toutefois aux Breuleux, aux Bois et au Noirmont qu'elles sont les plus nombreuses. Il existe enfin à Saignelégier une fabrique de pendents et galonnés et aux Bois une fabrique d'assortiments fondée vers le milieu du siècle dernier.

L'horlogerie fit disparaître les divers métiers accessoires dont nous avons parlé ; les nombreuses usines des bords du Doubs furent abandonnées : l'importante verrerie du Bief d'Etoz fermait ses portes, après avoir connu des temps prospères et une juste renommée ; les fabricants d'étaux, les meuniers disparurent les uns après les autres ; puis ce fut le tour des tanneries, des tisserands, des tourneurs sur bois, forgerons ; toutes les professions intéressantes s'effaçaient devant les machines qui apparaissaient et facilitaient la production en la rendant moins onéreuse. Le développement des moyens de communications apportait de son côté les divers produits nécessaires et ainsi chacun s'adonnait à l'horlogerie qui fit naître l'aisance et à l'agriculture, source de bien-être dans les Franches-Montagnes.

Quel est le meilleur marché des engrais azotés, du Salpêtre du Chili ou du sulfate d'ammoniaque ?

— Tout cultivateur doit se poser cette question avant de faire un achat d'engrais azotés.

Le Sulfate d'ammoniaque étant plus riche en azotate que le salpêtre du Chili, il est évident que le prix du quintal de ces deux engrais ne peut être le même, 100 kilos de sulfate d'ammoniaque renferment 20,6 kg. d'azotate, tandis que 100 kilos de salpêtre du Chili ne contiennent que 15 kilos d'azotate. Le sulfate d'ammoniaque est de ce fait de de 37 0/0 plus riche en azotate que le salpêtre du Chili et 73 kg. de sulfate d'ammoniaque équivalent à 100 kilos de salpêtre du Chili.

Le prix du sulfate d'ammoniaque est tel, notamment pour le printemps prochain, qu'en considération seulement de son contenu plus fort en azotate, le kilo d'azotate revient beaucoup meilleur marché en achetant à temps, le sulfate d'ammoniaque au lieu de salpêtre du Chili, frais.

Depuis ces périodes de l'introduction de l'horlogerie, les moyens de production de cette dernière se sont perfectionnés et la génération actuelle redoute la disparition de cette industrie de notre pays, les centres très horlogers attirant tous les ans de nombreux montagnards.

Puisse ces prévisions pessimistes ne pas se réaliser ; en tout cas nous voyons avec plaisir des gens soucieux de l'avenir de la contrée s'occuper de la réintroduction du travail à domicile et paralyser ainsi, dans la mesure du possible l'exode, vers les villes. Un modeste appoint procuré à la famille agricole ne fera que conserver le pays prospère, en attachant davantage les habitants au sol natal.

Ceux-là qui, avec un généreux désintéressement, consentent à se vouer aux questions économiques et prévoient l'avenir des habitants de leur pays, méritent de leur petite patrie. En plus de la douce et agréable satisfaction d'avoir semé le bien et facilité le bonheur matériel, ils ont droit à un souvenir reconnaissant.

Mars 1914.

Joseph BEURET.

A ces avantages s'ajoute une forte réduction de transport, car un cultivateur ayant fait venir jusqu'à présent par exemple 1000 kilos de salpêtre du Chili, n'aura besoin que de 730 kilos de sulfate d'ammoniaque.

De tout cela il résulte que le sulfate d'ammoniaque est le plus avantageux et le meilleur marché des engrais azotés.

* * *

Une excellente graisse de cuisine d'un goût exquis, consistante et profitable à la santé, est la Cocoline.

* * *

Pour la Cuisine.— A toute personne ne pouvant supporter le vinaigre et à toute personne bien portante tenant à ménager l'estomac, nous recommandons d'employer le Citrovin. Le Citrovin s'emploie pour la préparation de la salade, de la viande et pour la conservation des fruits. Le Citrovin est fabriqué par la Citrovinfabrik Sitterdorf (Thurgovie.)



pour les nourrissons et les femmes qui allaitent, ainsi que les maladies des poumons et les affections tuberculeuses, les maladies des os et des glandes.

Ci-après quelques attestations médicales, en tant que l'espace est disponible à cet effet :

« J'ai l'honneur de vous informer que, déjà depuis 5 années, je prescris très souvent l'hémato-gène du Dr Hommel, et que j'obtiens surtout des résultats remarquables chez des jeunes filles chlorotiques comme aussi chez des femmes anémiques. Chez un enfant de 3 mois, qui était au plus bas, et n'avait presque plus de vie, je fis donner cette préparation premièrement en gouttes, puis par demi-cuillers à thé, et je réussis à le sauver. »

[Dr-méd. W. MILLIES, à Quickborn, Holstein.]

« C'est surtout chez les femmes et les enfants anémiques ou faibles que l'hémato-gène du Dr Hommel m'a donné de bons résultats. Son effet stimulant sur l'appétit est tout à fait suprême. C'est sans contredit une préparation de premier ordre à recommander à l'humanité souffrante. »

(Dr-méd. LIEBERT, Leipzig.)

« J'ai prescrit l'hémato-gène du Dr Hommel avec de très bons résultats dans les cas de rachitisme, de chlorose et d'anémie chez les personnes en convalescence après l'influenza, la scarlatine, des catarrhes persistants des intestins communs aussi contre la faiblesse générale. Dans tous ces cas

Des enfants délicats, éprouvés ou entravés dans leur développement, comme aussi des adultes, anémiques, énervés, se sentant faibles, facilement excités, épuisés avant l'âge, font usage avec grand succès du fortifiant

L'Hématogène du Dr HOMMEL

L'appétit se réveille, les forces intellectuelles et physiques reviennent promptement.

■ Tout le système nerveux se fortifie. ▶

Reconnu par le monde médical, après une expérience de bientôt 25 années, comme le fortifiant idéal dans les cas suivants : *Anémie, Chlorose, Ulcères d'estomac, Malaria, Diabète, Neurasthénie et autres affections nerveuses*, pendant et après les maladies fiévreuses (*Influenza, Grippe, Pneumonie, Pleurésie, Typhus, Scarlatine, Rougeole, etc.*), ainsi que les maladies des poumons et les affections tuberculeuses, les maladies des os et des glandes.

H 113 A

« J'ai pu constater que l'appétit se rétablit très promptement. » (Dr-méd. A. GRYGAS, médecin pour maladies internes à Posen.)

Du prof. Dr L. SWIATOPOLK, de la clinique de l'Université à Varsovie :

« J'ai prescrit fréquemment l'hémato-gène du Dr Hommel à ma clientèle de femmes et d'enfants, pour des cas d'anémie et de faiblesse générale, et j'ai toujours constaté des résultats favorables. Cette préparation devrait être employée beaucoup plus souvent dans les cas de tuberculose naissante. »

« J'ai fait usage de l'hémato-gène du Dr Hommel chez une fillette de 10 ans qui souffrait d'une grande anémie et d'un commencement de tuberculose (catarrhe de l'extrémité droite du poumon). L'enfant n'était plus en état de marcher. Maintenant, après avoir pris cette préparation pendant un temps prolongé, elle se porte de nouveau très bien et va à l'école. »

(Dr-méd. F. TOELLE, à Flieden, Hessen-Nassau)



Gardez-vous des falsifications!
Vente dans toutes les pharmacies
Prix du flacon : 3 fr. 25

Pour cause d'imitation de notre préparation sous des dénominations similaires, on est prié de demander expressément

l'Hématogène du Dr HOMMEL

Il n'y a de pire sourd qui ne veut entendre, cependant chacun devra pourtant convenir qu'un produit possédant 6100 attestations

comme les *Bonbons pectoraux Kaisers* (marques 3 sapins) doit-être vraiment efficace.

UN GROUPE PEU BANAL



Le plus gros, le plus grand et le plus petit des hommes. La femme à barbe.

L'homme le plus obèse de l'univers, M. Egon Cannon, est né à Cologne sur le Rhin le 7 mai 1884; il pèse 357 kilog. Cannon est pharmacien de son état. Ses parents étaient normalement constitués.

Le plus grand homme du monde, Cornelius Bruns, est né en Russie. Il est âgé de 23 ans. C'est le plus grand soldat de l'armée russe. Il mesure 2 mètres 42 centimètres de hauteur.

Le plus petit homme du monde est le nain Ch. Keller. Il est âgé de 60 ans, il mesure 90 centimètres de hauteur. C'est le plus âgé de tous les nains actuellement vivants. Il est natif de Cologne.

La femme à barbe, Lucia Lamour, est née en Hongrie; elle est âgée de 22 ans. Elle porte la barbe depuis l'âge de 13 ans.

MAXIMES

C'est le comble du délit de croire qu'il est aussi facile de faire des républicains que des projets de république.

— Les erreurs de l'administration peuvent exciter le mécontentement sans bouleverser l'Etat; mais quand la loi elle-même

est déconsidérée, parce qu'elle est injuste et qu'elle ne paraît qu'un instrument de parti, tout est perdu.

— L'âge mûr doit proposer les lois; la vieillesse doit les sanctionner; la jeunesse doit les défendre et les exécuter.

LA NERVOSITÉ

Tous droits réservés.

Par M. le Dr Ph.-Joseph RAIN

Reproduction interdite.

La lutte pour l'existence offre actuellement de si grandes exigences que le système nerveux est souvent irrité et épuisé. Il résulte comme particularité de la lutte moderne un accroissement du champ matériel et spirituel et un appauvrissement de la force nerveuse.

La neurasthénie ou faiblesse des nerfs provient le plus souvent de la pauvreté du sang, du surmenage intellectuel ou corporel, des chagrins prolongés, des soucis, de l'humeur morose, du genre de vie défectueux, — (erreurs de jeunesse, mauvaises habitudes ébranlant les nerfs, excès de jouissances sensuelles abus de fumer, surtout la cigarette, alcoolisme, etc.)

Elle se manifeste par une légère excitation et une violence fugitive à laquelle succèdent une grande faiblesse, des douleurs passagères de différentes sortes et à différentes places : sentiments d'angoisse, frayeurs et battements de cœur fréquents, douleurs dans la poitrine, violents maux de tête, troubles digestifs, insomnies, mauvaise humeur, disposition aux évanouissements, vertiges. La faiblesse nerveuse est souvent accompagnée de pauvreté du sang, anémie, amaigrissement, flaccidité de la chair et sensation de lassitude extrême.

Par suite de leurs violentes souffrances, les malades atteints de névralgie aiguë sont fatigués de la vie ; ils perdent l'entrain au travail et deviennent tristes et misanthropes. Il n'est point rare que de telles personnes, devenues mélancoliques, soient poussées au suicide.

Personne n'est exempt des revers de fortune, de l'énerver de la profession, des chagrins et des soucis de la vie quotidienne ; mais on peut arriver à ce que ces imperfections de l'existence humaine atteignent un système nerveux bien préparé et fortifié.

Les personnes souffrant des nerfs doivent pour guérir, vivre normalement, prendre peu ou point de boissons alcooliques, fuir les excitations et avoir soin de manger des fruits (chaque soir quelques pommes, par ex.) pour régulariser les fonctions intestinales. Elles éviteront soigneusement les aliments gras, salés, acidés et épicés, ainsi que les mets farineux, qui causent des flac tuosités, les liqueurs, le café et le thé. — La bière et le vin légers sont permis.

On recommande tout spécialement les aliments légers, doux et rafraîchissants, en même temps que d'un goût agréable, tels que du bon lait, du beurre, des œufs, de la viande succulente et tendre en petite quantité, des poissons frais, de la volaille, du riz, des légumes verts et du fruit cru. Manger lentement et bien mâcher sont les premières et les plus importantes conditions d'une bonne digestion et par conséquent d'une bonne nutrition.

Immédiatement après les repas, on doit s'abs tenir de tout effort intellectuel et corporel. Une

sieste ne fera pas de mal, à condition toutefois qu'elle ne dure pas plus d'une demi-heure. Enfin la lumière, la chaleur, les lavages froids de tout le corps, suivis de frictions, des promenades paisibles, et des profondes et fortes aspirations dans l'air pur et ensoleillé de la forêt, sont des moyens auxiliaires excellents pour fortifier les nerfs.

Mais l'organisme a besoin — aussi bien dans les cas d'anémie que de neurasthénie — d'un remède qui éloigne les causes de la maladie et coupe le mal à sa racine, en agissant directement sur le sang et les nerfs. Il doit enrichir le sang, fortifier l'état général, faire disparaître l'irritation des nerfs et rétablir l'état normal.

Ce remède est le Nervosan.

Il consiste essentiellement en méthémoglobin et oxyhémoglobin dont l'albumine est intimement fixée à l'hématine et ainsi résorbée par l'organisme. Le Nervosan renferme également des extraits de plantes toniques propres à fortifier le système nerveux. Le Nervosan contient du fer et du phosphore combinés moléculairement à l'albumine. Le phosphore est retiré de la lécitinine et de la nucéoprotéine du sang ; l'albumine et le fer proviennent de l'hémoglobine.

L'élément principal le plus actif du Nervosan fut d'abord essayé par le spécialiste universellement célèbre pour les maladies nerveuses, M. le Prof. Dr von Krafft-Ebing, à la clinique de l'Université de Vienne, et il trouva ensuite de nombreuses applications au Sanatorium de Maria-grün, près Gratz, un établissement modèle pour les maladies nerveuses, qu'il avait fondé lui-même. Les résultats de cet essai furent très favorables et eurent pour effet l'introduction de cette préparation dans de nombreuses cliniques.

Le Nervosan est bien supérieur à tous les produits chimiques que l'on emploie pour les affections nerveuses et sera très apprécié par tous ceux qui en feront usage. A la plus extrême excitation succédera un calme bienfaisant.

Ce produit employé comme régénérateur du sang et du cerveau, de la moelle épinière et de la substance grise, a jusqu'ici obtenu un franc succès ; l'éloignement des manifestations nerveuses et l'amélioration de l'état mental ont toujours été remarquables. Partout où l'organisme a besoin de fortifiants, comme dans les cas de pauvreté du sang, d'anémie, de faiblesse générale, de névralgie, de neurasthénie et d'épuisement précoce, le Nervosan rend les plus grands services.

Le Nervosan est agréable à prendre, et il est absolument inoffensif. Il stimule l'appétit, enrichit le sang, fortifie les muscles et les nerfs, donne de la vigueur et de l'énergie et apporte en peu de temps un bien-être inespéré. Prix 3 fr.50 et 5 fr.

Dépôts : Pharmacie A. Bourgeois, à Neuchâtel ; Pharmacie Gigon, à Porrentruy, Dr Gustave Riat, à Delémont, Pharm. Fleury, à Saignelégier, L. Nicolet, à St-Imier, et dans toutes les grandes pharmacies de la Suisse.

Avertissement ! Refusez les imitations et les produits offerts en remplacement et exigez expressément le « Nervosan », avec la marque déposée reproduite ci-contre. H 120 A





Sur 50 billets, 10 gratuits
Prix du billet, fr. 1.—

**Les trois loteries suisses
 les plus intéressantes
 ayant un but d'utilité publique et étant
 par ce fait des plus recommandables.**

Loterie

pour le Théâtre de
 la Ville de Sursee.
*Autorisée par le
 Conseil d'Etat de
 Lucerne.*

4454 lots gagnants
 de total francs

75.000

Gros lots :

3 à **10.000**
 2 à **5.000**
 4 à **1.000**
 5 à **500**

etc., etc.,

en espèces

Sur 10 billets.

1 gratuit

Sur 20 billets,

3 gratuits

Sur 50 billets, 10 gratuits

Prix du billet, fr. 1.—

Loterie

pour la construc-
 tion du Musée
 d'Histoire Natu-
 relle à Aarau. *Auto-
 risée par le Conseil
 d'Etat d'Argovie.*

8889 lots gagnants
 de total francs

160.000

Gros lots :

1 à **25.000**
 1 à **10.000**
 2 à **5.000**
 5 à **2.000**

10 à 1000.— etc.,

en espèces

Prix du billet

fr. 1.—

Sur 15 billets,

1 gratuit

Tirage avant

toutes les autres
 loteries.

Loterie

pour une Caisse
 d'invalidité des
 Chefs d'équipes des
 chemins de fer. *Auto-
 risée par le Conseil
 d'Etat de Lucerne.*

7184 lots gagnants
 de total francs

100.000

Gros lots :

1 à **20.000**
 1 à **10.000**
 1 à **5.000**
 1 à **2.000**

5 à 1000.— etc.,

en espèces

Prix du billet

fr. 1.—

Sur 10 billets,

1 gratuit

Sur 20 billets,

3 gratuits

Les lecteurs de l'Almanach catholique reçoivent la
Série de 11 billets différents (3 d'Aarau, 4 Caisse d'Invalidité & 4 Théâtre Sursee)
 exceptionnellement **pour Frs. 10,— seulement.**

LES TIRAGES auront lieu de suite après le placement de tous les billets,
 publiquement et sous la surveillance des autorités.

Les listes de tirage sont envoyées après chaque tirage à tout acheteur de billets.
(Prix : 30 centimes)

Téléphone 78-77

Cpte Chèques post. 1.789

Envoi des billets contre remboursement par

M^{me} B. Peyer

3, Rue Staël
 Chemin Petits Délices
Genève-J.

A découper ici
 et à envoyer à

BULLETIN DE COMMANDE

Mme B. Peyer, Rue de Staël, 3, Genève-J.

Veuillez m'envoyer contre remboursement :

Billets de la Loterie du Théâtre de Sursee.

..... » » »

Musée d'Aarau.

..... » » »

Caisse d'Invalidité.

..... » » »

**Série des trois loteries
 ainsi que les listes après les tirages.**

Nom et adresse exacte

.....

.....

.....

.....

Depuis

18



38 ans

77

Les Pilules Suisses du pharmacien Rich. „Brandt“, (un produit purement végétal) sont reconnues par les médecins et le public de la Suisse, voire même du monde entier, comme un remède domestique agréable, d'une action assurée et tout à fait sans effet fâcheux contre

La Constipation

accompagnée de nausées, aigreurs, renvois, manque d'appétit, lassitude générale, mélancolie, congestion à la tête et à la poitrine, maux de tête, palpitations de cœur, vertiges, étouffements, troubles hépatiques ou bilieux, hémorroïdes, etc.

C'est un dépuratif du sang de 1^{er} ordre. Se vend que chaque pharmacie, en boîtes de Fr. 1.25, portant, comme ci dessus, une étiquette avec la croix blanche sur fond rouge et la signature de Richard Brandt. Seul fabricant des véritables Pilules Suisses, S. A. ci-devant Rich. Brandt, pharmacien, Schaffhouse.

Contre envoi d'une étiquette rouge de Pilules Suisses, nous expédions gratis et franco quelques belles cartes-vues artistiques.

H 159 A

Pour l'AMÉRIQUE du Nord et du Sud

Voyage le plus agréable et le meilleur marché pour passagers de 1^{re}, 2^e et 3^e classes. Accompagnement personnel.

—0—

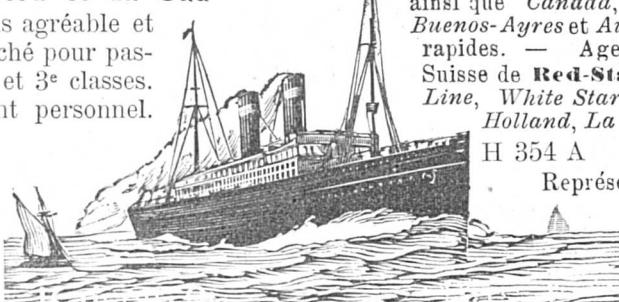
Prospectus

gratis

et franco.

H354A

KAISER & Co., ci-devant Louis Kaiser, BALE Elisabethenstrasse 58



FABRIQUE DE DRAPS

J. REINHARD jr. Wangen a/A.

Fabrique spéciale

pour la transformation d'objets en laine, (bas usagés etc.) en solides et modernes

ETOFFES POUR VÊTEMENTS

d'hommes, femmes et enfants. Source d'achat la plus avantageuse

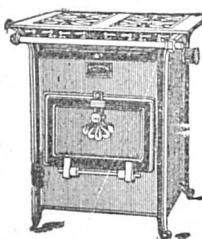
POUR PARTICULIERS

Envoi d'échantillons franco de port sur demande.

H. 317 A.

Les cuisines

à gaz de la Fabrique Suisse S'appareils à gaz de Soleure



sont les plus parfaits et économiques, prouvé par nos cours de cuisine.

Combinables avec brûleurs simples et doubles parfaits et économiques.

Le nouveau brûleur économique breveté « Soletta W » est approuvé comme le plus économique de tous les brûleurs existant jusqu'à présent.

Médaille d'or

Exposition Nationale Suisse, Berne 1914

En vente dans les usines à gaz, dans les magasins d'articles de ménages et chez les bons appareilleurs.

H. 254 A.

Départs hebdomadaires pour

New-York, Philadelphie et Boston, ainsi que Canada, Rio Janeiro, Santos, Buenos-Ayres et Australie par paquebots rapides. — Agence générale pour la Suisse de Red-Star-Line, American-Line, White Star-Line, Lloyd Royal Holland, La Valace Genua.

H 354 A —0—

Représentants dans tous

les ports
d'embarquement et
de débarquement.

Représentants: C. Meister, Moutier.
G. Capitaine, Porrentruy.

Un excellent remède contre la toux !



TOUX

convulsive et la coqueluche.

En prenant les **Caramels pectoraux de Kaiser** vous vous protégez contre les refroidissements. Ils ont une influence favorable sur la digestion et sont délicieux au palais. Orateurs et chanteurs en font un usage constant, car les Caramels pectoraux de Kaiser rendent la voix claire et pure. Ils ont un effet salutaire sur les muqueuses sans les irriter comme c'est le cas de tant d'autres produits similaires qui pour donner l'illusion ont un goût agréable quelconque, mais qui sont nuisibles à l'estomac. **6100** attestations notariées de médecins et de particuliers constituent la meilleure preuve de leur efficacité certaine et de leur faveur dont ils jouissent. Aucune autre préparation similaire n'a de pareils succès à son actif. Refusez catégoriquement toutes les contrefaçons et n'acceptez que les véritables Caramels pectoraux de Kaiser aux « 3 sapins ». Se trouvent dans les pharmacies drogueries et magasins de denrées coloniales, seulement en paquets de 30 cts. et de 50 centimes. Boîte 80 cts. Sinon s'adresser directement **Fr. Kaiser**.

H. 489 A.

C'est ainsi que la plupart de nos médecins qualifient les **Caramels pectoraux de Kaiser** aux 3 Sapins.

Employez-vous aussi ce merveilleux remède. Des millions de personnes en font usage, contre la *L'enrouement, le catarrhe, les engorgements, le catarrhe de la gorge, les maux de cou, la toux*

et la coqueluche.

En prenant les **Caramels pectoraux de Kaiser** vous vous protégez contre les refroidissements. Ils ont une influence favorable sur la digestion et sont délicieux au palais. Orateurs et chanteurs en font un usage constant, car les Caramels pectoraux de Kaiser rendent la voix claire et pure. Ils ont un effet salutaire sur les muqueuses sans les irriter comme c'est le cas de tant d'autres produits similaires qui pour donner l'illusion ont un goût agréable quelconque, mais qui sont nuisibles à l'estomac. **6100** attestations notariées de médecins et de particuliers constituent la meilleure preuve de leur efficacité certaine et de leur faveur dont ils jouissent. Aucune autre préparation similaire n'a de pareils succès à son actif. Refusez catégoriquement toutes les contrefaçons et n'acceptez que les véritables Caramels pectoraux de Kaiser aux « 3 sapins ». Se trouvent dans les pharmacies drogueries et magasins de denrées coloniales, seulement en paquets de 30 cts. et de 50 centimes. Boîte 80 cts. Sinon s'adresser directement **Fr. Kaiser**.

H. 489 A.

St. Margrethen, (St-Gall.)

Des Milliers de personnes ont été guéries de

RHUMATISMES

de la goutte, de l'omphago, de maux de reins, de maladies de poitrine de toux et refroidissements de toute sorte, par les célèbres Emplâtres Bensons de la maison Seabury et Johnson.



Si l'emplâtre est appliqué dès les premiers symptômes de la maladie une seule application suffit généralement. On empêche ainsi peut-être qu'une maladie grave ne se déclare. Ceux qui tiennent à leur santé, devraient toujours avoir chez eux des emplâtres Bensons, qui sont chaudement recommandés par des milliers de médecins. Exiger les Emplâtres Bensons de la maison Seabury et Johnson et se méfier des contrefaçons. En vente dans presque toutes les pharmacies. Prix: Fr. 1.25.

Emplâtres Bensons

Hambourg
Holbrücke 7-11



Succès infaillible !

Le meilleur moyen du monde et le plus sûr pour faire pousser les cheveux c'est

L'ÉLIXIR CAPILLAIRE AMÉRICAIN

son effet est rapide et surprenant. A tous ceux qui tiennent à conserver leurs cheveux et ceux qui les ont déjà perdus on peut conseiller d'employer

L'Elixir capillaire américain

Les essais faits pendant des années par des personnes de tout âge et des deux sexes ont donné des résultats surprenants.

Par son effet antiseptique, cet élixir détruit tous les parasites du cuir chevelu. Si les racines des cheveux ne sont pas encore détruites, on obtiendra rapidement une chevelure abondante. — L'élixir capillaire américain fait disparaître les pellicules et empêche les cheveux de devenir gris souvent jusqu'à un âge très avancé.

Barbe & Chevelure croissent sûrement et en peu de temps grâce à l'Elixir capillaire Américain

Jeunes & Vieux, Dames & Messieurs

emploient l'Elixir capillaire Américain pour faire pousser la barbe, les cils et la chevelure, car c'est un fait prouvé que l'Elixir capillaire Américain est le seul spécifique des temps modernes pour provoquer, dans un laps de temps de 15 jours, la croissance des cheveux.

L'Elixir capillaire Américain ne se vend qu'en flacons à **Fr. 3.- & Fr. 5.-**
Commande de 2 flacons franco de port

Seul dépôt pour l'Autriche-Hongrie, l'Allemagne, la France et la Suisse :

Joseph Schneider, Pharmacien à **Resieza**.
Rue Principale No 42 (Hongrie du Sud)

1000 frs. de récompense

Madame, si vos cheveux gris ne reviennent pas à leur couleur naturelle après l'emploi de la Sève Miner. Garanti inoffensit. Le grand flacon fr. 1.75.

CRÈME MINER

donne un teint éblouissant en quelques jours. Supérieure aux meilleures crèmes et 3 fois meilleur marché. Le grand pot 2 fr. Envoi par poste.

H. 357 A.

Laboratoire Miner, Genève.—30.

FILATURE DE LIN

et Tissage mécanique

RÜDERSWIL (Berne)

Nous filons à un tarif réduit des parties de lin, chanvre et étoupes.

En outre, nous recommandons nos fils de lin et de chanvre, ainsi que nos toiles de ménage, trièges, nappages, et articles pour literie.

H 173 A

Echantillons à disposition. — Service prompt et soigné.



H 315 A



H 447 A

Fabrique de Draps Wangen S.A.

Maison spéciale pour la fabrication de tissus laines, modernes et solides avec laine et effets de laine usagés (bas, tricotages etc.) pour Messieurs, Dames et Enfants.

Direct à la clientèle privée aux prix de fabrique.

Demandez mes Echantillons.

H 317 A



H 280 A

MAIGREUR

Les personnes maigres obtiennent une belle stature en employant notre Produit alimentaire. Augmentation du poids jusqu'à 30 livres en 6 semaines. -- Inocuité garantie. -- Traitement le plus naturel, recommandé par les médecins. Absolument réel, pas de dupes. -- Attestations nombreuses. -- Prix par boîte avec mode d'emploi : Fr. 4.50, 3 boîtes : Fr. 12. -- Envoi exclusivement par la Pharmacie St-Fridolin à Mollis 6 (Glaris).

H 481 A

Découper et conserver s. v. p.,



Dépôt général:

D. Grewar, Meiringen.

Prix par Flacon Fr. 1.50.

H 355 A

Ce n'est pas un nouveau remède
mais un ancien

Remède domestique

bon marché et éprouvé que nous rappelons
aujourd'hui à la mémoire du public. C'est

le Baume Merveilleux Anglais connu depuis 50 ans



Ce baume merveilleux est employé dans des milliers de familles qui en ont toujours une provision.

Ces faits nous dispensent de toute recommandation et nous nous bornons à inviter tous ceux, qui ne connaîtraient pas encore ce remède universel, d'en faire un essai. Nous sommes persuadés qu'un petit flacon de 50 cts suffira pour les convaincre de l'efficacité infaillible de notre produit,

à condition qu'ils demandent toujours le véritable Baume Merveilleux de Max Zeller, pharmacien à Romanshorn et qu'ils refusent catégoriquement toutes les imitations que l'on chercherait à leur imposer. Pour être sûr d'obtenir notre véritable Baume, demandez chaque fois le H. 292 A.

Baume Merveilleux de

Max Zeller, Pharmacien à Romanshorn.

Innombrables attestations de tous les pays

Le Baume merveilleux de Max Zeller pharmacien à Romanshorn est fabriqué avec les meilleures plantes médicinales; Il ne contient aucune substance vénéneuse ou drastique, de sorte qu'il peut être pris sans crainte par tout le monde même à fortes doses.

Le Baume merveilleux de Max Zeller, pharmacien à Romanshorn ne se vend jamais ouvert, mais seulement en :

1/3 de flacons originaux à Fr. 2.—

1/2 flacons originaux à 3.25

1/1 Flacons originaux à 6.

Bon N° 150

Afin que tout le monde puisse se convaincre de la grande efficacité de notre baume, nous expédions contre envoi de ce coupon : *Gratuitement et franco 1 Flacon échantillon*

Nom :

Profession : Localité :

Rue : Canton :

De 2 à 8 jours

les gros coups et les goûtres disparaissent avec un flacon de mon eau antigoûtreuse à fr. 2.20 le flacon.

Un flacon de mon huile pour les oreilles à fr. 2.20 franco chasse aussi rapidement les bourdonnements et la dureté d'oreilles. H 131A

S. Fischer, médecin,
à Grub, Appenzell, Rodes-Ext.

Bon pour 100 francs

Découpez ce Bon, présentez-le à la Samaritaine, vous recevrez en échange pour fr. 100 de marchandises, payables à raison de fr. 2.50 par semaine ou fr. 10.— par mois et vendues au même prix que partout ailleurs.

H 282 A

Choix considérable
de Complets pour Messieurs
Confections pour Dames
Lingerie, Fourrures, Chaussures,
Tissus -- Literie et Ameublements

A LA
“SAMARITAINE”
39, Rue Centrale, 39
BIENNE

Des lavages journaliers

de la

POITRINE

et du

DOS
avec le



SAVON AUX FLEURS DE FOIN DE GROLICH

à Bruenn, favorisent l'activité des poumons et fortifient les poumons faibles. Prix : fr. 0.65 le pain. Se trouve dans les pharmacies, drogueries, épiceries et chez les coiffeurs.

Méfiez-vous des contrefaçons !

H 179 A

Antipain

Marque déposée "2 Ours" est d'une **efficacité surprenante rapide** contre **Rhumatismes, Goutte, maux de reins, faiblesse des membres et surménagé**. — Prix du flacon **Fr. 150.**

Envoy rapide par la Pharmacie **BÉCHERAZ et Cie, Pl. des Orphelins, Berne.**

Friction

H. 223 A.

Ecole cantonale d'horticulture

de culture maraîchère et de viticulture

CHATELAINE près Genève

Etablissement officiel subventionné par la Confédération et les cantons de Vaud et Berne

Les plus hautes récompenses aux expositions

Etudes théoriques et pratiques complètes d'horticulture, 20 professeurs, 5 chefs de culture. -- Surveillance sérieuse, soins dévoués. -- Pour renseignements et programmes, s'adresser au directeur, **M. Ch. Piaget, Châtelaine près Genève.** H. 352 A.

Baume St-Jacques

de **C Trautmann**, pharmacien, Bâle.

■■■ Marque déposée en tous pays. ■■■

Prix Fr. 1.25 en Suisse.

Remède souverain et inoffensif pour la guérison rapide de toutes les plaies anciennes ou nouvelles : *ulcérations, brûlures, varices, pieds ouverts, hémorroïdes, coupures, éruptions de la peau, engelures à vif, dartres, etc.*

Ce produit pharmaceutique se recommandant de lui-même et prescrit par de nombreux médecins se trouve dans toutes les pharmacies de la ville et campagne.

Nombreuses attestations spontanées.

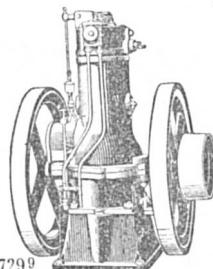
Dépôt général : H. 140 A

Pharmacie St-Jacques, Bâle.

Moteurs à Benzine

••• DEUTZ •••

verticaux et horizontaux



729

H. 444 A

La meilleure force motrice connue pour l'agriculture et l'industrie

Simplicité - Economie - Sûreté

Prospectus et devis franco sur demande à la

Gasmotorenfabrik DEUTZ A.-G. Zurich

L'ASTHME VAINCU par les fumigations agréables et bienfaisantes d'ANTIASTHME BENGALAI

Suppression des Crises Plus d'Étouffements ni Insomnies

Approbation générale du Corps Médical, Méd. d'Or (Bruxelles 1910)

La Boîte 3 fr. TOUTES PHARMACIES.

Echantillon gratuit : L' FAGARD, 23, Av. La Motte-Picquet, PARIS

H 384 A

MODÈLE DE LA BOUTEILLE DU VÉRITABLE

ÉLIXIR Tonique Antiglaireux DU D^r GUILLIÉ



REFUSER TOUT ANTIGLAIREUX

Employé avec succès depuis plus de 90 ans comme PURGATIF et DÉPURATIF et contre les maladies du *Foie*, de l'*Estomac*, du *Cœur*, de la *Peau*, *Goutte*, *Rhumatismes*, *Grippe* ou *Influenza*, les *Vers intestinaux*, et toutes les maladies occasionnées, par la *Bile* et les *Glaïres*.

PRIX: Bout. 6 fr.; 1/2 Bout. 3 fr. 50

Maison PAUL GAGE Fils
32 r. de Grenelle-St-Germain, PARIS
ET DANS TOUTES LES PHARMACIES.

NE PORTANT PAS LA SIGNATURE PAUL GAGE

H 380 A

L'EAU VERTE

de l'Abbaye Cistercienne de la Maigrauge

A FRIBOURG, fondée en 1259

Elixir d'un goût exquis

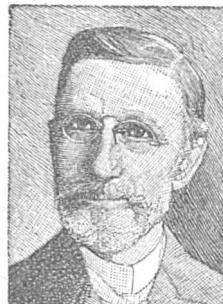
composée de plantes choisies et mélangées dans des proportions étudiées et longtemps expérimentées, sans absinthe et plantes nuisibles.

Souveraine dans les cas d'indigestion, dérangements d'estomac, digestion difficile, coliques, refroidissements, etc., etc.

Préservatif efficace contre les maladies épidémiques et contre l'influenza.

A Fribourg, chez *MM. Eigenmann, Chatton & Cie*, négociants ; *Lapp, Bourgknecht & Gottrau, Cuony, Esseiva, Wuilleret, Musy & Schmidt*, pharmaciens ; *Guidi-Richard, François Guidi*, rue des Chanoines ; *Société de Consommation*, rue des Alpes ; *Ayer*, rue de la Préfecture ; *Miserez*, rue de Lausanne ; *Bullet*, pharmacien à *Estavayer-le-lac* ; *Srebet*, pharmacien à *Bulle* ; *Robadey*, pharmacien à *Romont* ; *Jambé*, pharmacien à *Châtel-St-Denis* ; *Grognuz*, pharmacien à *Echallens*, *Leclerc & Gorin* droguerie de la Croix d'Or, *Genève*. Pharmacie de l'Orangerie, *Neuchâtel*. H 450 A

LIVRES DE STALL



Hygiène des sexes
Traduits en 20 langues
L'ignorance favorise le vice

Les meilleurs livres de ce genre au monde
Vendus à près de deux millions d'exemplaires
Recommandés par l'élite du monde moral et scientifique.

4 Livres pour hommes

Ce que tout jeune garçon devrait savoir	9e mille
Ce que tout jeune homme devrait savoir	26e mille
Ce que tout homme marié devrait savoir	16e mille
Ce que tout homme de 45 ans devrait savoir	8e mille

4 Livres pour femmes

Ce que toute fillette devrait savoir	7e mille
Ce que toute jeune fille devrait savoir	23e mille
Ce que toute jeune femme devrait savoir	17e mille
Ce que toute femme de 45 ans devrait savoir	5e mille

Chaque volume se vend séparément 3 fr. 50

Table des matières gratis sur demande

Librairie J.-H. Jeheber, G. nève

28, Rue du Marché,

En vente dans les librairies et gares.

5201A

Sté-AGRARIA

Palézieux-gare

Produits concentrés pour l'élevage

Lactiflor, farine laiteuse idéale pour veaux.

Avenola, farine laiteuse idéale pour porcelets.

Porcine, aliment supérieur pour porcs.

Bovine, provende laitière concentrée, digestibles, assimilables, phosphatés.

Prix courants gratis et franco. H 321 A

Maison "Brésil,"

18 Rue de la Croix d'Or, GENÈVE
Maison de confiance pour les cafés
purs Brésil

par ses qualités incomparables, nos cafés peuvent satisfaire la clientèle la plus exigeante.

Torréfaction journalière électrique en vitrine Importation directe. Gros et Détail.

Fournisseurs des principaux hôtels, restaurants, cafés, etc. — Dépositaire du thé-maté.

EPICERIE

Pour les cafés à partir de fr. 1.40 la livre nous donnons toujours le *Bon-Prime* et les Timbres *Union Commerciale* en plus.

Grand choix de produits brésiliens

Cafés, thé-maté, gnoiabada, bananina, abacaxi, pêçegada, marmelada, fruits cristallisés et au jus ; caju, manga, goiaba, etc. haricots noir et jaune, farine de mandioca, cangica araruta, tapioca, fubas, rapadura, sucre de canne, Paraty, Laranginha, etc., etc. Demandez le catalogue.

Crèmerie et Pâtisserie brésilienne. — Expédition pour tous pays.

Fala-se portuguez. — Téléphone 3305. — On porte à domicile. H. 320 A.

Fabrique Suisse de Machines à coudre, Lucerne



simples, solides, pratiques, bon marché
mach. vibrantes
mach. centrales
cousant en avant et en arrière Milan 1906 : Médaille d'or. Bruxelles 1910
Diplôme d'honneur.
Bâle, Kohlenberg 7
Berne Aeuss Bollwerk 41
Genève, Place des Bergues 2
Lausanne, Av. Ruchonnet 11
Lucerne, Kramgasse 1
Zurich, Zäringerstrasse 55

On cherche partout de bons représentants

THÈ BURMANN

Préparé par J. BURMANN p armaciens
LE LOUÉ (Suisse)

De tous les Thés dépuratifs connus, le **Thé Burmann** purgatif, rafraîchissant, antiglairoux, est le plus estimé, pour sa préparation soignée et ses qualités éminentes pour guérir les constipations, migraines, étourdissements, acrétés du sang, jaunisse, hémorroïdes, etc.

La faveur dont il jouit a fait naître une foule d'imitations, exigez donc dans chaque pharmacie le véritable

THÉ BURMANN, à 1 fr. la boîte
n'échauffant pas l'estomac et n'irritant pas les intestins, comme les pilules purgatives. H279A

Une stature svelte

peuvent obtenir toutes les personnes corpulentes, jeunes et âgées, en prenant notre Thé d'amagrissement. Forte diminution de poids sans dérangement quelconque.

Inocuité garantie.

Efficacité sûre. Prix du paquet Fr. 2.50, 3 paquets Frs. 7. — Envoi exclusivement par la Pharmacie St. Fridolin à Mollis, 6, (Glaris.)

Certificats :

R. U. écrit : Le succès de votre thé est surprenant. En quelques jours j'ai diminué de 5 kg. Mes vêtements me sont devenus trop grands.

Mlle E. F. écrit : Je vous informe que j'ai été très contente de l'effet de votre thé spécial d'amagrissement. Grâce à un seul paquet j'ai diminué mon poids de 7 livres.

Méfiez-vous des contre-façons ! N'achetez que le Thé d'amagrissement de la Pharmacie St. Fridolin à Mollis, 6, (Glaris.) H 481 A.

Découper et conserver s. v. p.

VEAU pour veaux LACTA PORC pr porcelets

Lait artificiel idéal, recommandé.

Dépôts partout, à défaut envoi franco de 10 kg. dans un beau sac-linge, 6 fr. dep la fabrique, Gland.

H 353 A

Sulfate d'Ammoniaque

Avec contenance garantie de 20,58 à 20,80 d'azote, est l'engrais supérieur le plus richement azoté. Celui-ci « est indispensable pour la fumure de toutes les cultures sans distinction. » Des milliers d'essais d'engrais l'ont prouvé. — Aucune perle par l'écoulement. — Pré-servation contre les effets de l'orage. — Préservation

des plantes contre la maladie. — Disparition successive des mauvaises herbes dans les prés. — Augmentation des moissons jusqu'à 100 % et plus. — Meilleure constitution et conservation des fruits.

Bénéfice net jusqu'à frs. 400.— et plus par hectare.

Le sulfate d'ammoniaque est livré par les Sociétés Coopératives agricoles et marchands d'engrais.

Les statistiques démontrent que l'Allemagne a employé en l'année 1900, seulement 2,500,000 quintaux contre 9.000 000 de quintaux en 1913.

Cette augmentation est due à l'appréciation du sulfate d'ammoniaque toujours grandissante chez les agriculteurs ainsi que par la grande modicité de ses prix comparativement à ceux du nitrate de soude qui ne contient que 15 % d'azote.

Les renseignements sur toutes les questions ayant trait à la fumure en brochure détaillée et essais d'engrais sont offerts gratuitement par le

Bureau de renseignements agricoles, Fraumünsterstrasse, 14, Zurich.

H356A



VARICES

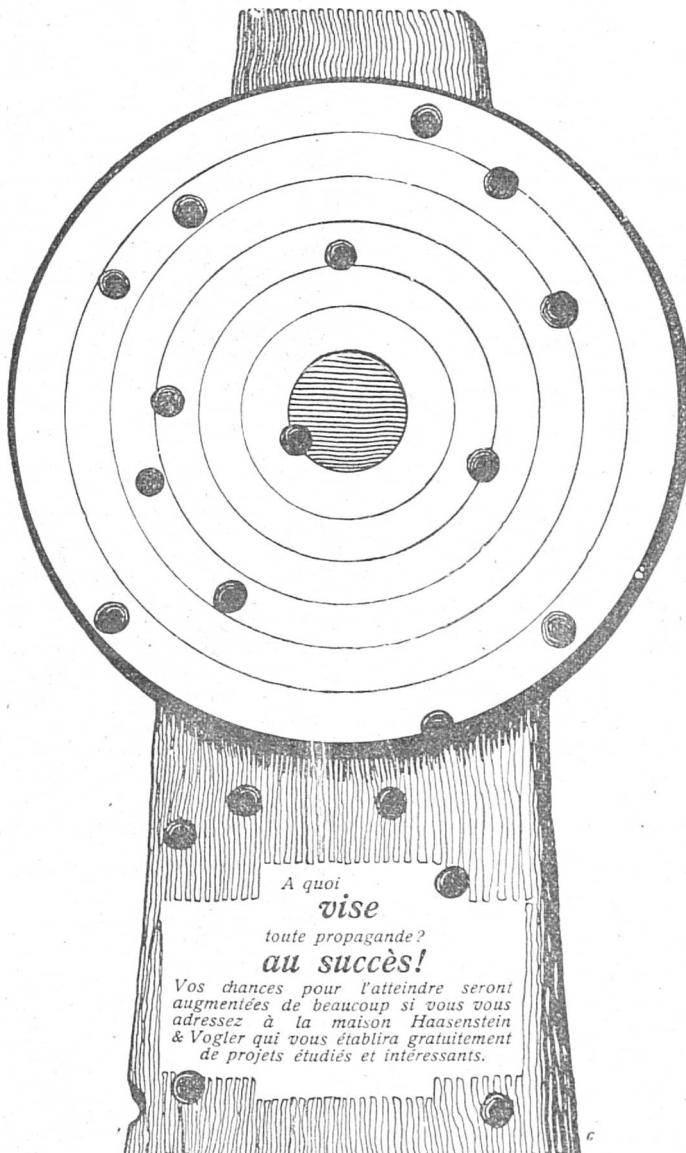
Maux de jambes, Ulcérations, eczémas, brûlures, engelures, crevasses, rougeurs et blessures les plus invétérées considérées comme incurables, soulagement immédiat et guérison par le véritable

Onguent du Bon Samaritain

40 ans de succès. Nombreuses attestations. La boîte à Fr. 2.— Toutes bonnes pharmacies. Dépôt général :

Pharmacie GERMOND, Vevey.

H. 399 A.



Vos chances pour l'atteindre seront augmentées de beaucoup si vous vous adressez à la maison Haasenstein & Vogler qui vous établira gratuitement de projets étudiés et intéressants.



**BELLE MOUSTACHE
CHEVEUX ABONDANTS
„HARASIN“**

Développe étonnamment la croissance des cheveux et de la barbe.

Où il n'existe que de petits poils, apparaît bientôt un duvet exubérant, ce qu'attestent des milliers de lettres de remerciements.

Force I Fr. 2,25

Prix : Force II Fr. 4,00

Force III Fr. 5,00

Efficacité médicalement reconnue. HARASIN.

Spécialité unique, analysée par des personnes compétentes, des chimistes officiels. Se méfier d'imitations sans valeur.



RÉCOMPENSES OBTENUES :

Médaille d'or : Marseille 1899

Grand prix d'honneur : Rome 1899

Je suis enchanté d'avoir obtenu en 3 semaines, grâce à votre Harasin, une magnifi. moustache.
F. St... Neumark.

Votre Harasin m'a procuré en peu de temps une magnifique moustache et je ne puis que vous remercier de tout mon cœur de votre excellent produit. Adressez-moi pour mes amis une boîte force III à Fr. 5.— contre remboursement.
P. Fr.. Leutenberg.

Après avoir employé pendant peu de temps votre Harasin, je constatai bientôt que mes cheveux commençaient à croître et devenaient abondants. La chute des cheveux, les pellicules et les démangeaisons ont disparu subitement et je suis heureux de posséder une belle chevelure abondante, que tous mes amis admirent et envient. Je ne manquerai pas de recommander partout votre produit.

Mme L. S... à Z.

Mon frère a obtenu avec votre Harasin la plus belle moustache.

Veillez donc aussi m'envoyer une boîte force III à Fr. 5.—. Le montant suit par mandat postal.

Fr H. Pforzheim.

Le Harasin que vous m'avez adressé a eu des effets excellents contre la chute des cheveux. Envoyez-moi s. v. p. encore une boîte force II à Fr. 4-- contre remboursement.

Expédiez-moi contre remboursement une boîte de Harasin force II, ayant vu de mes propres yeux son efficacité, notamment pour la croissance des cheveux.
E. Sch. Lausanne.

GARANTIE : On rend l'argent en cas d'insuccès.

Envoi contre remboursement

par Ferd. Kögler, Zurich.



Un teint délicat et pur
est obtenu rapidement et sûrement
par l'emploi du

REPORT-CREAM

Préparation unique et sans égale qui fait disparaître très facilement la peau rude et crevassée, les petits boutons, l'eczéma, les dartres, les rougeurs, ainsi que toute autre impureté de la peau.

Préparé d'après la recette du Prof. Dr Hirzel, sur des bases absolument réelles et scientifiques
Eprouvé des milliers de fois

H248A



GARANTIE : En cas d'insuccès, on rend l'argent.

Prix : Fr. 2.50 par dose.

Port : 60 cts.

H248A

Envoi contre remboursement exclusivement par FERD. KÖGLER, Zurich.

Propriétaires de chevaux

Vous soignez le plus efficacement vos ATTELAGES et le matériel par l'emploi exclusif des

Volées et palonniers

Eprouvées des milliers de fois



élastiques brevetés

recomm. par toutes les personnes compétentes



„ PROTECTOR “

Appareils adaptés à tout genre de char ou de voiture, avec ou sans boucle pour attelage de devant. Aussi pour trainage des bois. Demandez prospectus et certificats. En vente chez les maréchaux et carrossiers et chez le fabricant :

Jacques SCHMIDT, Zurich 6

Téléphone 2477

H162A

ÉPARGNE PORTE BONHEUR !

La Fabrique de Draps

A. Schild, à Berne

manufacture les effets de laine et fournit des étoffes solides pour hommes, dames ou jeunes gens. — Demandez tarifs et échantillons.

H176A

THÉ CATALAN

Purgatif et Vulnérinaire des Alpes

Marque le « SERPENT »

de Méril Catalan, ancien pharmacien

Ce thé exclusivement composé des plantes indigènes de nos Alpes Suisses, et un excellent dépuratif et le plus agréable des purgatifs ; il rafraîchit et purifie les fluides, chasse les glaires, détruit les aigreurs de l'estomac, rétablit les fonctions des règles ; c'est un bon vermifuge et un précieux laxatif pour les veillards ; 74 ans de succès ont justifié sa réputation.

H 363 A

Prix de la boîte fr. 1.25 expédiée franco contre remboursement, par le seul fabricant : A. T. CATALAN-VERNIER, Genève.

Dépôt dans toutes les principales pharmacies et drogueries.

Maison fondée en 1870

GRAINES POTAGÈRES, Fourragères,

Graines de fleurs et oignons à fleurs

Graminées pour gazon et prairies

FERDINAND HOCH

Marchand grainier

NEUCHATEL (Suisse)

GROS - Prix-courants gratis sur demande - DÉTAIL

MANUFACTURE

de DRAPS et MILAINES

Filature de laine

J. & H. BERGER FRÈRES, successeurs de
Henri BERGER-BESSON
ECLÉPENS (Vaud)

Médaille d'or — Maison fondée en 1838

Exposition Nationale Berne 1914, Médaille d'or (collective)

Spécialités de draps et mi-draps nouveautés, unis et façonnés, en premier choix, Draps militaires. Cheviots en tous genres Milaines fortes pour le travail. Draps, amazones, cheviots et milaines pour robes. Grand choix de fines laines du pays pour bas. Molletons vaudois tricotés à la main, gilets de chasse solides, en laine du pays.

H 79 A

Fabrication de draps et milaines à façon

Cet établissement, des mieux aménagés et possédant les machines et les appareils les plus perfectionnés, permet un travail prompt et soigné, aux prix les plus avantageux.

Envois d'échantillons et renseignements sur demande

HERCULES

Brevet fédéral N°60963

la bottine de fatigue

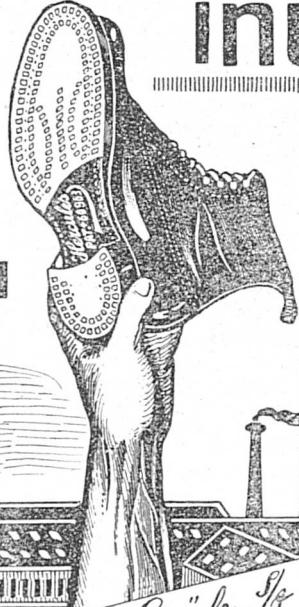
inusable

Notre Garantie

Si la chaussure ne convient pas,

l'Argent est Rendu

Vente
aux
Prix de Gros



Monsieur Wilhelm Gräb S.A. Zurich, le 30 Avril 1914
Le 10 novembre 1913 j'ai acheté chez vous une paire de chaussures Hercules article 961 N° 44 au prix frs 13.80. J'ai porté ces chaussures depuis cette date, jusqu'à aujourd'hui tous les jours, sans changer, dans mon métier de charretier où les chaussures sont spécialement soumises à de si rudes épreuves. En conséquence, je ne puis m'empêcher de vous exprimer ma très grande satisfaction pour vos chaussures dont la première semelle a duré 6 mois. Avec les semelles ordinaires j'ai toujours dû faire ressemeler les chaussures après un mois et demi ou deux. Je ne manquerai pas de vous recommander à l'occasion à mes amis et connaissances.

Le 10 novembre 1913 j'ai acheté chez vous une paire de chaussures Hercules article 961 N° 44 au prix frs 13.80. J'ai porté ces chaussures depuis cette date, jusqu'à aujourd'hui tous les jours, sans changer, dans mon métier de charretier où les chaussures sont spécialement soumises à de si rudes épreuves. En conséquence, je ne puis m'empêcher de vous exprimer ma très grande satisfaction pour vos chaussures dont la première semelle a duré 6 mois. Avec les semelles ordinaires j'ai toujours dû faire ressemeler les chaussures après un mois et demi ou deux. Je ne manquerai pas de vous recommander à l'occasion à mes amis et connaissances.

Je vous salue avec haute estime
signé Albert Eggmann
Zürich le 30 avril 1914

Pour tous autres renseignements, consultez notre catalogue illustré envoyé à tous franco et gratuitement. Ecrivez encore aujourd'hui qu'on vous l'envoie.

Maison d'expédition
de chaussures — 33 ZURICH

Wilhelm Gräb S.A.
Oberdorfstr. 27



Avant d'aller à l'école les enfants devraient le matin toujours manger des **Confitures Lenzbourg**. — Ils resteront alors frais et dispos pendant la leçon,



Donnez aux enfants aussi pour le dîner parfois des **Confitures Lenzbourg** avec du pain et du lait, ce qui est nourrissant et sain.



Pour les 4 heures il n'y a rien de mieux pour les enfants que du pain avec de la **Confiture aux pruneaux Lenzbourg**, étant donné qu'elle leur est spécialement salutaire et qu'ils l'aiment bien.



Pour le souper qu'on n'oublie pas de donner aux enfants des **Confitures Lenzbourg**, car elles sont faciles à digérer et leur procurent un sommeil paisible.